

LES DOMINATIONS  
MASCULINES

---

L'Université des Femmes est une organisation d'éducation permanente soutenue pour ses activités par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



**[www.universitedesfemmes.be](http://www.universitedesfemmes.be)**

Maquette et mise en page : Luisa Soriano et Isabelle Van Campenhout

© Université des Femmes  
10 rue du Méridien  
1210 Bruxelles  
ISBN : 2-87288-054-2  
D/2019/5493/55

Toute reproduction quelconque de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

LES DOMINATIONS MASCULINES  
DES ORIGINES AUX ANTIFÉMINISMES

Coordonné par  
Isabelle ALGRAIN ET Valérie LOOTVOET

---



*Collection Pensées féministes*

---

## Introduction

*Isabelle Algrain et Valérie Lootvoet*

Ce bref opuscule regroupe les contributions de quelques un·e·s des intervenant·e·s qui ont participé aux deux séminaires organisés à l'Université des Femmes. Le premier, datant de l'année académique 2015-2016, avait pour titre « Qui a peur des féministes ? Contrer les rhétoriques sexistes, misogynes et masculinistes » ; le second, en 2016-2017, s'intéressait quant à lui « Aux origines de la domination masculine ». Deux thématiques qui s'entrecroisent et se recoupent puisque de cette domination masculine découlent les actes et les rhétoriques sexistes, misogynes et masculinistes. Dans notre société post-#metoo, l'actualité n'a malheureusement que trop bien prouvé la persistance des théories masculinistes, parfois de manière extrêmement organisée comme on le constate notamment avec le cas des *incels*<sup>1</sup> et de leurs forums en ligne. La haine des femmes et la volonté de soumission de celles-ci ont ainsi poussé certains d'entre eux à commettre des féminicides, des crimes ciblés qui ont révélé au monde l'ampleur d'un phénomène essentiellement virtuel mais qui a des répercussions bien réelles.

Afin de mieux comprendre ces phénomènes extrêmes et d'autres, plus banalisés, cet ouvrage s'ouvre avec la contribution d'Anne-Marie Devreux. Après avoir défini le masculinisme, l'antiféminisme et la manière dont les rapports sociaux de sexe organisent et hiérarchisent la société, elle propose une lecture critique de la rhétorique utilisée dans les discours masculinistes. Ces derniers ont pour but de se réapproprier les catégories d'analyse mises en évidence par le féminisme et de réviser la théorie sociale sur les rapports entre les sexes. Pour les masculinistes, il ne s'agit donc pas uniquement de réaffirmer la place des hommes dans la société mais surtout de déconstruire les avancées féministes, quitte à user de révisionnisme historique. Leurs discours s'orientent sur les concepts de « condition masculine », de « crise de la masculinité », d'« égalité-déjà-là »... et placent les hommes, par un procédé de symétrisation, comme des victimes du féminisme et servent à revendiquer des droits accordés

aux femmes qui avaient pour but de compenser des inégalités. Anne-Marie Devreux souligne la nécessité de porter sur ces groupes masculins un regard vigilant et aiguisé, qui ne soit pas celui de l'empathie ou de la victimisation : les hommes se revendiquant de ces mouvements, ou non, sont détenteurs de privilèges importants. Elle invite à bien resituer les hommes et les femmes comme inscrits au cœur de rapports sociaux, ceux de sexe, afin de considérer les positions sociales qu'ils et elles occupent quels pouvoirs leurs sont reconnus et mobilisables. Ces rapports sociaux, rappelle-t-elle, organisent la division sociale du travail, ce pouvoir et la bicatégorisation de la pensée, et sont primordiaux pour penser les rapports entre les femmes et les hommes sans glisser vers les aspects relationnels, singuliers et personnels qui, s'il existent, ne peuvent être confondus avec les premiers sous peine de réduction politique.

L'article de Chiara Calzolaio s'intéresse à la question des féminicides à Ciudad Juárez en tant que manifestation des violences faites aux femmes et expression des rapports de domination des hommes sur les femmes. L'auteure retrace la genèse et l'évolution du mot *féminicide*, pour essayer de comprendre la manière dont ce qui est désormais un terme et une catégorie sociologique a été problématisé institutionnellement, cherchant à voir quels en sont alors les enjeux politiques et les représentations. Les meurtres et les disparitions de femmes – issues en grande majorité de milieux populaires – qui frappent cette ville mexicaine ont un retentissement international et l'auteure s'interroge sur la manière dont cette violence endémique a été appréhendée par les institutions locales, reconnue et prise en charge à travers différents outils juridiques, notamment par l'institutionnalisation du crime de « féminicide » au Mexique. Elle montre que ces processus n'ont pas permis de sortir du phénomène de culpabilisation des victimes, présentées comme des « femmes de mauvaise vie », qui se seraient elles-mêmes placées dans les conditions de leur agression, et ont mis l'accent sur la souffrance des mères qui seraient les vraies victimes de ces crimes. Les victimes et leurs mères sont alors placées comme en opposition, dans des représentations stéréotypiques de la féminité. Les politiques publiques se sont ainsi tournées vers des compensations offertes aux familles des victimes sans prendre réellement en charge le problème des violences faites aux femmes. L'auteure souligne ainsi la manière dont le silence et une fausse paix sociale ont été organisés, laissant dans l'impunité les auteurs des faits.

Christophe Darmangeat revient sur les apports de l'anthropologie sociale en matière de compréhension de la domination masculine. Cette compréhension passe par une exploration des rapports sociaux de sexe à différentes époques et au sein de différentes populations. L'auteur revient sur l'idée erronée d'un matriarcat primitif qui ne peut être prouvé par aucun

élément concret et s'intéresse ensuite aux rapports sociaux vus sous le prisme de l'ethnologie. Ayant démontré que si les femmes détiennent certains pouvoirs, elles ne détiennent *le* pouvoir sur les hommes dans aucune société, il propose une explication dans la division sexuelle du travail, qui constitue une des bases communes aux sociétés humaines, dans le monopole des armes et des relations extérieures par les hommes et leur gestion de la circulation et de l'échange des femmes. Cette division sexuelle du travail et des tâches constitue ainsi la base du sexisme. Au-delà du contenu, l'auteur nous invite dans un développement scientifique en plaidant pour la prudence dès lors que nous sommes tenté·e·s de placer nos propres interprétations, y compris engagées, sur des sociétés dont ne subsistent que des traces matérielles, ou dont nous ne pouvons connaître qu'un témoignage à partir de sociétés aujourd'hui résiduelles. En résumé, nous n'avons que des suppositions et des connaissances très parcellaires des origines de cette domination masculine, mais nous connaissons les conditions qu'elle produit pour les femmes et les hommes dans l'immense majorité des sociétés humaines. Et si ces conditions sont bien issues d'une organisation sociale, rien ne dit que celle-ci ne puisse, à la faveur d'éléments divers, connaître une orientation différente, plus égalitaire.

L'article de Christine Guionnet s'attache à relever les défis que doivent surmonter les études de genre face à la misogynie, à l'antiféminisme et au masculinisme. Face aux attaques que subissent régulièrement, par un phénomène de *backlash*, les avancées féministes, ce travail propose de nouvelles pistes de recherche, peu explorées, en s'appuyant sur des exemples concrets. Ainsi, pour mieux faire face aux discours antiféministes et masculinistes, Guionnet propose de déconstruire la rhétorique liée à la « crise de la masculinité » et d'évaluer scientifiquement le coût de la masculinité et des stéréotypes qui y sont associés. Il faut, dire l'auteure, « oser » une sociologie de ces coûts. Elle dénonce les horizons limités des changements dans la construction de la masculinité « car la réinvention du masculin ne passe guère par une volonté de déconstruction des rapports de force inhérents aux relations de genre », les groupes d'hommes réfléchissant sur ces thèmes retombant en majorité sur une auto-perception essentialisante larmoyante et imputant leurs infortunes diverses aux femmes. Convoquant de nombreux exemples, elle montre que les discours misogynes plus diffus et banalisés, et donc moins rapidement identifiables, posent également un enjeu de taille car ils sont utilisés pour décrédibiliser les femmes, notamment politiques, aussi bien par les hommes de leur cercle que par le grand public, en particulier sur le web. Une éducation égalitaire et aux questions de genre apparaît donc d'autant plus impérative.

Patrick Govers s'intéresse enfin à la problématique de l'émancipation et à la représentation sexuée, masculine, qui lui est associée. Il témoigne, en tant qu'homme, de la prise de conscience des rapports sociaux de sexe et de la lutte masculine pour l'émancipation des femmes ainsi que pour l'égalité de droit et de fait entre les deux sexes. Il invite également à prendre à nouveau en compte, dans les postures du chercheur travaillant ces questions, la structure plus que le singulier ou les stratégies de l'acteur social. Mais également à replacer au centre des réflexions le corps et ses aspects de matérialité à une époque où les subjectivités et les affects sont présentés comme légitimant tout rapport d'exploitation. Lui encore, comme les auteures et auteurs précédents, appuie la conception sociologique des rapports sociaux de sexe comme possibilité de déplacement des hommes de leur positionnalité.

Si cet ouvrage permet de rassembler plusieurs recherches sur le thème des antiféminismes, il ne peut toutefois pas apporter de réponse quant à l'origine de la domination masculine. Mais cette recherche est probablement illusoire car leur découverte ne nous permettra pas mieux de comprendre son fonctionnement et ses modes d'expression. C'est au contraire aux conditions de son expression et de sa manifestation, variables dans le temps et les espaces, qu'il faut s'attaquer. La domination masculine et le patriarcat ne sont que les différentes expressions d'un phénomène protéiforme qui se recompose dans le temps et l'espace, ce que dit d'ailleurs très bien Christine Delphy : « Beaucoup de gens croient que quand on a retrouvé dans le passé la naissance d'une institution, on possède la clé de son existence actuelle. En réalité on n'a expliqué ni son existence actuelle, ni même son apparition passée. En effet il faut expliquer son existence à chaque moment par le contact de ce moment ; et sa persistance – s'il s'agit bien d'une persistance – par le contexte présent. Certaines explications qui se veulent « historiques » ne sont pas vraiment historiques : elles ne tiennent pas compte des conditions de fonctionnement de chaque période, et elles sont donc, paradoxalement, a-historiques. Ce n'est pas de l'histoire, mais de la datation. L'histoire est précieuse si elle est bien menée : si chaque période est examinée de la même façon que la période présente. Une science du passé digne de ce nom ne saurait être qu'une suite d'analyses synchroniques. La Recherche des « origines » dans une « préhistoire » mythique est une caricature de cette démarche faussement historique, et c'est l'une des raisons – l'autre étant ses présupposés naturalistes cachés – pour lesquelles je l'ai dénoncée et la dénonce vigoureusement chaque fois, et c'est hélas ! souvent, qu'elle fait surface ; or, d'un point de vue scientifique, il est aussi illégitime de demander au 19<sup>e</sup> siècle les clés de la situation présente que de les demander à l'âge de pierre<sup>2</sup>. »

Plonger dans l'histoire ne nous permet donc pas de décortiquer les mécanismes qui ont présidé à la mise en place d'une valence différentielle des sexes et à la domination masculine. L'histoire et l'archéologie nous renseignent cependant sur l'ancienneté de ces mécanismes, par exemple dans la division du travail. Ainsi, au moment de l'adoption de l'agriculture et de la sédentarisation des populations durant la Préhistoire, on observe fréquemment des changements dans les types de travaux effectués par les femmes et les hommes. Ceux-ci se marquent dans les corps et sont observables sur les ossements<sup>3</sup>. Là encore, les aspects matériels sont fondamentaux pour révéler les rapports sociaux de sexe et les variations qui peuvent s'y produire. Mais là encore également, « ancienneté » ne signifie pas fatalité.

## Notes

1. Incels : mot désignant les hommes célibataires involontairement, et ayant développé une misogynie vis-à-vis de femmes qui ne voudraient pas d'eux.
2. Christine Delphy, *L'ennemi principal. 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 2013, 3<sup>e</sup> édition, p. 18-19.
3. Jane Peterson, *Sexual Revolutions : Gender and Labor at the Dawn of Agriculture*, Walnut Creek, AltaMira Press, 2002.

## Misogynie, antiféminisme, masculinisme :

### quels nouveaux défis pour les études sur le genre ?

*Christine Guionnet*

Depuis les années 2000, le paysage politique français a donné lieu à un regain de manifestations hostiles aux débats et propositions de réforme en lien avec les questions de genre : introduction de dispositifs paritaires en politique à partir de 2001, initiation à la notion de « genre » dans les manuels de SVT en 1<sup>ère</sup> ES et L en 2011 (Guionnet, 2013), projet d'AB-CD pour l'éducation dans les écoles élémentaires en 2013, loi autorisant le mariage pour tous en 2013, débats autour de l'homoparentalité depuis plusieurs années, etc. Autant d'occasions de dénoncer le caractère éminemment idéologique et prosélyte des « théories du genre » et les dérives d'un féminisme décrit comme abusif et désuet, poussant trop loin ses revendications, à une époque où l'égalité hommes/femmes constituerait désormais un acquis indiscutable. Dans ce contexte général se sont développées des formes d'antiféminisme et de masculinisme multiples, suivant parfois les traces de mouvements nés en Amérique du Nord. Une réaction logique, dans la mesure où l'antiféminisme « s'articule au féminisme dont il se voudrait l'antidote et la conjuration » (Perrot, 1999 : 8). Les avancées du féminisme ont souvent comme pendant la constitution de réactions antiféministes d'autant plus vigoureuses : « parmi les événements qui attisent l'antiféminisme, il y a ceux que crée le féminisme lui-même : revendications, manifestations, manifestes », « projets de loi qui transforment l'arène parlementaire en lieu de corridas » (Ibid.), procès et livres.

Cet antiféminisme, qui n'est guère nouveau en soi, s'appuie néanmoins sur des rhétoriques en évolution. En effet, si « les anciennes formes d'antiféminisme n'ont pas disparu – celles où il se formulait à visage découvert sur le fond d'une pesante misogynie –, une autre, plus diffuse, plus complexe aussi s'y substitue », qui ne passe plus tant par le « dénigrement direct des

femmes, mais comme esquive de ce que supporte le féminisme, à savoir la dimension politique qui habite les rapports de sexes même si elle ne les épuise pas» (Collin, 1993:211). C'est plus que jamais le féminisme en tant que volonté d'action politique, en tant que mouvement social organisé autour de la cause de l'égalité hommes/femmes qui subit actuellement une attaque frontale et suscite un effet «backlash»<sup>1</sup> (Mansbridge et Shames, 2012), réaction négative de l'antiféminisme, liée au sentiment que le féminisme est allé trop loin. À ce titre, le mouvement masculiniste, qui «défend une 'condition masculine' aggravée par une plus grande égalité entre les sexes, constitue une modalité d'expression de l'antiféminisme jouant de la sympathie qu'inspire un mouvement de défense d'individus réputés malheureux et en plein désarroi» (Devreux et Lamoureux, 2012: 12). Mais le phénomène de disqualification du féminisme concerne également le post-féminisme. «À partir du moment où, dans le néolibéralisme, l'on insiste sur l'inexistence des rapports sociaux et que l'on attribue les différences sociales aux comportements individuels», expliquent A. Devreux et D. Lamoureux, «les injustices sociales sont gommées au profit d'une appréhension purement quantitative des positions sociales. Quant au néoconservatisme, il a tendance, à l'instar de ce que l'on avait déjà pu voir se développer dans le discours social des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, à attribuer les mêmes différences sociales à des défaillances morales. Dans les deux cas de figure, le féminisme devient obsolète –ou corporatiste– puisque le sexisme est réputé révolu comme système social. Ce qui nous ramène au discours du postféminisme» (Ibid.: 18-19). Celui-ci permet de «délégitimer le féminisme, en laissant entendre que les femmes, et surtout les jeunes femmes, se sont détournées d'un féminisme devenu ringard» (Blais et Dupuis-Déri, 2014: 152) et invite à ne plus critiquer les hommes, à proposer un féminisme «joyeux, fun et sexy» permettant la réalisation individuelle de sa féminité. Se développe un «féminisme individualiste», qui considère l'égalité entre hommes et femmes comme étant «acquise», et prône par conséquent une responsabilisation individuelle; mais également un féminisme postmoderne, nourri par la théorie *queer*, qui en appelle à la déconstruction des catégories hommes/femmes en centrant ses analyses sur l'hétérosexualité plutôt que sur le patriarcat. Autant d'approches critiques qui nourrissent repli individualiste et focalisation sur l'identité sexuelle, aux dépens d'un féminisme collectif jugé dépassé (Descarries, 2013). Enfin, au sein d'une «nébuleuse» de manifestations et discours antiféministes (Devreux et Lamoureux, 2012), se manifeste avec une visibilité accrue, en marge de contre-mouvements sociaux structurés, un antiféminisme plus «ordinaire», dont la caractéristique tient dans une absence de coordination, une diversité de ses messages (publicité sexiste, humour, pornographie, etc.) qui «le rendent plus difficile à déceler et possiblement plus efficace» (Descarries, 2005: 143)<sup>2</sup>.

Face à ces évolutions, quels défis représentent les expressions actuelles de cette nébuleuse de l'antiféminisme et de la misogynie pour les études sur le genre ? Comment les appréhender, connaissant la diversité des manifestations de l'antiféminisme ? Pour répondre à ces interrogations, nous avons souhaité comparer deux de ses modes d'expression et analyser leur lien avec la misogynie, en nous inspirant de plusieurs recherches passées ou actuelles. Nous nous demanderons en premier lieu ce que les études sur le genre peuvent apporter face au masculinisme, forme organisée prenant explicitement pour cible les féministes ; puis nous nous intéresserons aux défis posés par un antiféminisme plus ordinaire et diffus, analysé au prisme du jeu politique français et de l'opinion publique, où il semble s'exprimer de manière particulièrement décomplexée. À travers ces deux études de cas, nous soulignerons la nécessité, pour les études sur le genre, de s'ouvrir à de nouvelles problématiques scientifiques, encore trop peu explorées.

### Oser une sociologie des coûts de la masculinité

Un retour sur l'ouvrage *Boys don't cry!* (Dulong, Guionnet, Neveu, dir., 2012) permet d'analyser un premier type de défi : celui d'un masculinisme en plein essor, surfant sur l'idée facile d'une crise de la masculinité liée aux abus d'un féminisme accusateur et insatiable. Les discours de la plainte, de la crise de la masculinité, constituent l'une des raisons pour lesquelles il est actuellement délicat de souligner combien les hommes sont également concernés par la lutte contre les stéréotypes et les inégalités entre genres. Émettre l'hypothèse selon laquelle endosser les stéréotypes d'une identité masculine hégémonique peut comporter des coûts spécifiques pour certains hommes constitue à la fois une évidence sociologique et... un tabou épistémologique, lorsque ce concept (celui de « coûts ») est surexploité par des militants antiféministes.

#### *Déconstruire les discours sur la « crise de la masculinité »*

Dans le contexte actuel, se pencher sur les coûts de la masculinité conduit à se rapprocher dangereusement de la rhétorique de la « crise de la masculinité » portée par certains mouvements masculinistes<sup>3</sup>. En 2001, Caroline New notait en ce sens : « À peu près tous ceux qui décrivent actuellement les hommes comme étant opprimés s'inscrivent dans une forme de réaction antiféministe qui dénie l'oppression féminine et voit même les femmes, et tout particulièrement les féministes, comme étant à l'origine de cette oppression<sup>4</sup>. » (New, 2001 : 729). L'auteure soulignait combien la plupart des lieux qui tentent aujourd'hui de questionner l'idée d'une toute puissance masculine sont des espaces militants souvent préoccupés par des projets antiféministes et déplorant l'emprise actuellement exercée par les femmes

sur les hommes. Selon eux, les évolutions sociétales auraient conduit à un renversement du rapport de force historiquement institué entre genres. Les femmes auraient finalement réussi à «prendre le pouvoir» et à régir la société aux dépens des hommes, désormais contraints de faire profil bas et touchés par une profonde crise identitaire.

Face à ces discours militants empruntant l'idée de «coûts» intolérables ressentis par les hommes du 21<sup>e</sup> siècle, dans une société décrite comme régentée par les femmes, comment amener les hommes à se sentir concernés par les questions de genre sans leur tendre la perche de l'antiféminisme? Les différentes contributions de l'ouvrage *Boys don't cry!* ont permis de dégager plusieurs pistes. Un premier argument peut consister à relativiser le discours de la «crise» associé à la rhétorique des «coûts», en démontrant son caractère plus militant que scientifique. Les contributions de F. Dupuis-Déri et E. Neveu insistent toutes les deux sur la nature non inédite du discours de la crise de la masculinité. Le discours de la plainte n'est pas nouveau, et il ne semble guère possible d'établir l'existence d'une crise inédite spécifique à l'époque contemporaine. Les discours de la «crise» s'appuient sur une valorisation de l'identité masculine conventionnelle et n'hésitent pas à instrumentaliser des données que l'on peut davantage imputer à la persistance du patriarcat qu'à l'avènement d'une véritable domination féminine. Pour faire entendre cette rhétorique de la crise, les militants masculinistes ont pour point commun d'affirmer que la guerre des sexes aurait conduit à des abus, à une situation pénible pour les hommes, plus qu'à une égalité croissante entre genres. Les femmes auraient obtenu trop de droits et de libertés et seraient devenues incontrôlables. Les féministes sont ouvertement accusées d'être à l'origine du malaise masculin, à travers les accusations qu'elles formulent vis-à-vis des hommes. Aussi le mouvement masculiniste québécois va-t-il jusqu'à tenter des procès contre elles, et ne renonce à aucun moyen pour faire entendre sa cause: déployer des banderoles en haut des ponts, intervenir dans les commissions parlementaires, publier des ouvrages, animer des sites internet, et même parfois harceler des groupes de femmes militantes (Blais et Dupuis-Déri, 2008; Dupuis-Déri, 2004, 2012). Ce type de mouvement s'est notamment développé depuis les années 1970-80, avec la multiplication des divorces et le sentiment de plus en plus revendiqué par un certain nombre d'hommes d'être brimés dans leurs droits de pères (garde des enfants essentiellement confiée aux mères) (Verjus, 2012)<sup>5</sup>. Aux groupes de défense des pères se sont associés des groupes aux objectifs plus généraux, tantôt explicitement antiféministes, tantôt plus mesurés, mais toujours à tendance essentialiste. S'ils ne sont pas nécessairement tous antiféministes, ces débats et discours sur les coûts ne participent que rarement à une remise en cause générale des relations entre genres. Parfois promoteurs de changement, parfois

conservateurs, militants, médiatiques ou ancrés dans le quotidien difficile de certains milieux sociaux, ces discours ont comme point commun d'imaginer un patriarcat redéfini sans chercher à dénaturiser les identités de genre ni les rapports de domination. L'identité masculine est pensée comme incertaine, inconfortable et comme devant être réinventée, mais le changement demeure limité, car la réinvention du masculin ne passe guère par une volonté de déconstruction des rapports de force inhérents aux relations de genre. Ainsi, le mouvement américain des hommes mythopoétiques<sup>6</sup>, composé d'individus blancs, hétérosexuels, âgés de 35 à 60 ans, et qui tentent à travers divers rituels et cérémonies de restaurer toutes les dimensions d'une virilité aux contours incertains. Beaucoup se posent des questions face aux critiques féministes de la masculinité hégémonique et se trouvent dans des ascensions sociales les situant dans des univers sociaux où les identités de genre sont souvent perçues de façon distincte de celle de leurs milieux populaires d'origine. Ce type de mouvement désire restaurer la virilité à la fois pour lutter contre le malaise masculin contemporain, mais également parce que celle-ci constituerait un réel bienfait pour la société. Il atteste en creux une recomposition à l'œuvre de la définition dominante de la masculinité et s'inscrit clairement dans des luttes symboliques et pratiques visant à revaloriser la virilité comme norme sociale de la masculinité. Soucieux d'éviter une posture antiféministe ouverte, il repose néanmoins sur une forme évidente d'essentialisme et sur une perspective implicitement fondée sur l'idée d'une hiérarchie entre genres et de difficultés de communication entre hommes et femmes. Plus radicaux, les militants américains baptisés « Promise Keepers » se proposent de restaurer l'autorité virile et paternelle en déliquescence et de s'épanouir à travers une masculinité plus attentive aux émotions, des amitiés masculines moins censurées et une vie conjugale et familiale plus intense. Comme pour les hommes mythopoétiques, des formes d'évolution (par exemple, ne pas interdire les émotions aux hommes) et de bonnes intentions (par exemple, la volonté d'un moindre investissement au travail compensé par une présence familiale accrue) sont exprimées, mais elles s'entremêlent avec la vision plus ou moins explicite d'un genre masculin appelé à affirmer sa suprématie et avec une cécité évidente face aux inégalités et tensions entre sexes. Moins spectaculaires, plusieurs autres associations destinées à défendre les droits des hommes et à faire entendre leur souffrance existent actuellement en Occident<sup>7</sup>. Certains vont jusqu'à nier les statistiques relatives aux violences domestiques, à réinterroger des acquis comme le droit au divorce, à l'avortement et à la contraception, etc. Analyser ces mouvements permet donc dans un premier temps de souligner combien le discours des coûts et de la crise présumée de la masculinité n'est pas neutre, mais correspond à une posture militante souvent antiféministe, ou du moins à une vision essentialiste et non relationnelle des rapports de genre.

*Mettre en exergue les coûts liés aux stéréotypes de la masculinité*

Dès lors, un second argument peut consister à expliquer combien on ne peut se fonder sur les seuls discours des acteurs pour appréhender leur malaise. Il importe à la fois de prendre en compte le discours des acteurs, pour en étudier l'origine, le but, la portée symbolique et la signification sociologique (par exemple la portée militante afférente à telle ou telle rhétorique), et indissociablement d'analyser les pratiques, les comportements qui, indépendamment des discours, peuvent illustrer ou non l'existence de coûts liés aux mécanismes de formation de l'identité masculine et aux rouages de la domination masculine. Des coûts dont certains hommes peuvent lourdement pâtir, et qui ne sont en rien liés aux agissements du féminisme. Comme le note Caroline New (2001 : 730), certaines femmes pensent que les hommes sont opprimés, certaines que l'ordre sexuel est naturel et non oppressif et d'autres que les femmes sont opprimées par les hommes. On ne peut pour autant en déduire dans un cas qu'elles ne sont pas opprimées, et dans l'autre cas qu'elles le sont. De même, le rapport masculin aux coûts peut être pluriel : certains hommes se plaignent d'être dominés par les femmes et de subir d'importants coûts liés au renversement des rapports de force ; ils peuvent instrumentaliser le discours des coûts dans une appréhension très subjective. Cette rhétorique est sans doute la plus visible, par son caractère militant et démonstratif. Mais d'autres hommes peuvent également subir des coûts liés à leur moindre conformité aux normes masculines, sans nécessairement identifier clairement l'origine de leur malaise identitaire. D'autres, enfin, peuvent ne ressentir aucun malaise et ne pas avoir conscience du prix à payer pour se formater progressivement aux normes de la masculinité hégémonique, ... tout en devant se conformer à des normes de la masculinité qui les contraignent à bien des égards. À travers une posture sociologique, on peut montrer combien ces coûts objectivables subis par les hommes ne constituent aucunement des dommages directement liés aux avancées du féminisme, mais sont avant tout liés à des stéréotypes et normes de genre qu'il est possible de remettre en cause. Appartenir à la catégorie sociale globalement hégémonique « des hommes » représente pour beaucoup d'individus un coût important en ce qu'ils se sentent enjoints à se conformer à des stéréotypes « classiques » de la virilité, des rôles masculins qu'ils peinent à se réapproprier. La mise en conformité peut être extrêmement déstabilisante pour certains individus en particulier : cadres au chômage, hommes impuissants ou peu performants sur le plan sexuel, individus petits, mangeant ou buvant peu (Gaussot et Palierne, 2012), non sportifs, homosexuels (Annes, 2012), etc. Les stéréotypes de la masculinité sont aussi puissants que les stéréotypes attachés à la féminité, et ils peuvent engendrer des coûts pour les hommes à de nombreux égards. Ne pas pleurer, ne pas craindre la douleur, se montrer

fort, non peureux, avoir « un ‘bon coup de fourchette’ et un ‘bon coup de coude’, une sexualité performante et dans la norme (hétérosexuelle), être à même de protéger les siens et de subvenir aux besoins de sa famille, constituent autant d’injonctions liées à des stéréotypes culturels dont il n’est pas toujours aisé de se distancier. Les milieux populaires ont globalement plus de difficultés à se distancier par rapport à ces injonctions stéréotypées, et l’expression d’une virilité conquérante y demeure souvent valorisée. Plusieurs enquêtes ont décrit ces « jeunes hommes sans espoir d’insertion professionnelle, se sentant stigmatisés, pour qui une virilité agressive et souvent autodestructrice est à la fois un moyen de préserver l’honneur et une ressource dans le monde de l’économie souterraine et délinquante. S’il apporte à certains des ressources financières, un prestige temporaire, cette virilité ne connaissant que les rapports de force, son investissement dans des activités illégales se paie aussi très cher. Les coûts se nomment ici prison, conduites à risque, rapports non coopératifs de la part des services sociaux, enfermement dans une sociabilité masculine de bande. Ils ont aussi incapacité pratique et psychique à assumer des engagements de couple viables, retrait et perte de confiance corrélative des partenaires féminines » (Neveu, 2012 : 132). Avec le temps et selon les milieux sociaux, ces injonctions varient et peuvent venir s’entrechoquer : être davantage présent auprès de ses enfants peut être un souhait pour certains hommes aujourd’hui. Mais même chez ceux qui adoptent un regard critique sur un modèle traditionnel de la masculinité, l’évolution n’est pas toujours facilitée par la société. Les pères soucieux de s’investir davantage auprès de leurs enfants doivent souvent faire face à l’injonction sociale à faire carrière, à s’investir professionnellement... et peinent dès lors à franchir le pas. L’évolution des représentations sociales est très lente et le bilan en termes de coûts « objectifs » liés aux normes de la masculinité hégémonique souligne de lui-même l’enjeu véritable d’une réflexion scientifique sur de telles questions : accidents de la route, suicides, cancers du poumon et cirrhoses, maladies cardio-vasculaires et comportements violents – tels les homicides, les violences conjugales (Mulot et Lefaucheur, 2012) – sont statistiquement nettement plus nombreux chez les hommes que chez les femmes (Guiol *et al.*, 2012), contribuent à restreindre notablement leur espérance de vie, et rejaillissent le plus souvent négativement sur l’environnement féminin de ces hommes à la poursuite de stéréotypes de la masculinité et de la virilité souvent inatteignables.

Observer l’envers du décor de la domination masculine constitue donc un véritable enjeu pour faire la part entre les discours et la réalité, et pour montrer combien une réflexion sur le genre et les relations hommes/femmes ne s’établit pas qu’au bénéfice des femmes, mais comporte également des enjeux fondamentaux pour les hommes. Il ne suffit pas de

repenser le masculin ou le féminin en tant que rôles («*sex roles*») à faire évoluer en symétrie, car l'approche en termes de rôles sexuels peut tout aussi bien contribuer à maintenir en place les inégalités entre hommes et femmes qu'à promouvoir efficacement une pensée progressiste et égalitaire. Rapports de pouvoir, inégalités et fondements matériels des processus de domination doivent être examinés et déconstruits en tant que réalités indissociables et constitutives des identités masculines et féminines, le genre constituant une identité construite en vis-à-vis, mais aussi et surtout un rapport de force entre individus dans un contexte donné (économique, culturel, social, interactionnel, etc.). Les études sur le genre peuvent alors contribuer à convaincre les hommes de l'intérêt qu'ils ont à réfléchir à la construction sociale des relations hommes/femmes et des identités de genre. Comme l'explique Caroline New, il est certes difficile, mais néanmoins urgent d'analyser scientifiquement l'oppression comme un processus complexe ne constituant pas nécessairement un jeu à somme nulle, et dont les hommes pourraient eux aussi pâtir dans une certaine mesure. C'est en reconnaissant certains héritages intellectuels, mais également de profondes ruptures conceptuelles, que l'on peut envisager une hypothèse rarement posée comme problématique légitime, selon laquelle «*l'agir des hommes n'explique l'oppression des femmes que dans le contexte d'un système de sexe/genre qui implique également l'oppression des hommes*» (New, 2012). Il est donc essentiel de reconnaître qu'existent des coûts de la masculinité, et que les étudier scientifiquement, loin de desservir la lutte contre les inégalités hommes/femmes, peut au contraire constituer un atout puissant pour celle-ci, en sensibilisant les hommes à la déconstruction des identités et stéréotypes de genre, et en les détournant des discours de la plainte incriminant le féminisme.

### Investir l'analyse de l'antiféminisme ordinaire

Un autre défi semble actuellement s'imposer plus que jamais à la sociologie du genre : analyser les nouvelles formes diffuses que peuvent prendre les résistances au féminisme. Entre la misogynie quotidienne (haine ou mépris des femmes s'exprimant à travers des sentiments et des attitudes), et l'antiféminisme structuré en mouvement social, un antiféminisme plus quotidien, que l'on pourrait qualifier «*d'ordinaire*» –sens où il s'exprime en dehors d'actions collectives militantes explicites– semble en effet en plein essor.

On saisit aisément combien la médiatisation des mobilisations dénonçant la «*théorie du genre*», très importante depuis quelques années, a constitué un terreau propice au développement d'un antiféminisme ordinaire. Selon un processus classique de construction des problèmes publics (Neveu,

2015), la mise à l'agenda du public et des médias a accompagné la mise à l'agenda des politiques publiques. Et ce d'autant plus que la visibilité médiatique des manifestations antiféministes a été servie par des personnalités politiques ou militantes connues (telle la figure emblématique de Frigide Barjot) et des discours particulièrement alarmistes – deux répertoires d'actions désormais bien connus pour expliquer la médiatisation de certains mouvements sociaux (Sommier, 2001). À travers les débats noués autour de l'enseignement, mais plus encore du mariage et de l'homoparentalité, le discours de dévoilement d'une « théorie du genre » sous-tendant l'action publique a été savamment mis en scène. Le développement de rhétoriques insistant sur la gravité de la situation, sur la menace pour l'avenir de notre société, l'organisation de manifestations particulièrement démonstratives et alarmistes ont permis à ces mouvements sociaux d'être relayés par les médias, certains d'attirer l'attention du public. Un public qui, sans être nécessairement militant, a néanmoins pu trouver dans l'expression d'un discours antiféministe très alarmiste, jouant sur des images fortes et graves, une source de légitimation et de banalisation de ses réticences à l'égard du féminisme. Ce d'autant plus que ces discours s'exprimaient volontiers au nom d'« un peuple français » mis en péril par les « théories du genre ». Ainsi en mai 2011, lors du débat sur les manuels SVT introduisant en 1<sup>ère</sup> L et ES la notion de « genre », Christine Boutin, présidente du Parti chrétien démocrate, adressa une lettre indignée au ministre de l'Éducation nationale témoignant d'une telle vision : « *Comment peut-on présenter dans un manuel, qui se veut scientifique, une idéologie qui consiste à nier la réalité : l'altérité sexuelle de l'homme et la femme ? [...] Nous ne pouvons accepter que l'école devienne un lieu de propagande, où l'adolescent serait l'otage de préoccupations de groupes minoritaires en mal d'imposer une vision de la "normalité" que le peuple français ne partage pas* »<sup>8</sup>. De son côté, le député européen Bruno Gollnisch (Front national) dénonça une « *offensive contre la civilisation européenne* » (Guionnet, 2013). Plus récemment, en 2014, lors de l'introduction de l'ABCD de l'égalité en maternelle et élémentaire, un texto envoyé par le collectif « Journée de retrait de l'école » (JRE) invitait les parents à boycotter une journée de classe en signe de protestation et indiquait, sur un même ton dramatique : « *L'Éducation nationale va enseigner à nos enfants qu'ils ne naissent pas fille ou garçon comme Dieu l'a voulu, mais qu'ils choisissent de le devenir. Avec des intervenants homos ou lesbiennes qui viendront leur bourrer la tête d'idées monstrueuses* ». Dans son « Manifeste des intellectuels du peuple destiné aux parents d'élèves », le mouvement estimait que « *L'introduction de la théorie du genre à l'école est une arme de destruction massive dirigée contre le peuple français* »<sup>9</sup>. Ces réactions se voulaient d'autant plus alarmantes que déjà, face au projet de loi sur le mariage pour tous, une

«panique morale» (Portier et Théry, 2015 : 16) s'était installée en France, donnant lieu à des manifestations et des polémiques extrêmement médiatisées. Le cardinal Vingt-Trois avait évoqué, lors de son discours d'ouverture de l'Assemblée de l'épiscopat à Lourdes, en novembre 2012, qu'en méconnaissant la différence sexuelle, cette législation remettait en cause «la sagesse cumulée de notre civilisation» et «sa sortie progressive de la barbarie»<sup>10</sup>. Les problématiques en jeu étaient décrites comme vitales pour l'avenir de la civilisation occidentale : la «théorie du genre» aurait visé la dissolution pure et simple de la différence des sexes, alors que celle-ci serait naturelle et essentielle pour le maintien d'une société équilibrée ; elle aurait compromis l'avenir de la société, voire de la civilisation, en liant cette problématique à celle de la filiation et en dénaturant les structures de la parentalité, de la reproduction, de la sexualité et de l'amour marital. Pour les défenseurs d'une vision traditionnelle du mariage et de la famille, une mobilisation sociale très large était alors indispensable : *«ce qui concernait quelques-uns est ainsi devenu l'affaire de tous : une affaire «micro-cosmique», de faible ampleur en elle-même mais d'immense signification, enjambant plusieurs séparations classiques, entre les mœurs, le civisme et les valeurs religieuses»* (Paul Thibault, 2014 : 162). Et de fait, ces appels répétés à la mobilisation ont porté leurs fruits. Lors de ces débats, la mise à l'agenda du public a été nettement plus importante que lors de précédents affrontements noués autour de thèmes tels que la parité. Une analyse de la presse montre que dans ce dernier cas (débats sur la parité en politique), le public est fréquemment sondé et *«partout invoqué mais reste très en retrait du débat. Les manifestations, notamment, sont assez rares»* et moins médiatisées. *«A contrario, la médiatisation de la controverse relative au mariage est séquencée par les manifestations nationales des opposants ou des soutiens, par des agressions homophobes et des dégradations de biens, ainsi que par la radicalisation d'une partie du mouvement de contestation (sous le nom «Le Printemps français») à partir de mars 2013»* (Julliard et Cervulle, 2013 : 164). Après une première mobilisation des experts et intellectuels, la rue et le peuple prendront rapidement le relais de façon massive et répétée.

On conçoit donc aisément comment ce contexte a contribué à sensibiliser les citoyens aux questions de genre, et a pu favoriser le développement d'un antiféminisme diffus, y compris chez des individus non militants. Par sa capacité à s'exprimer en dehors des moments officiels de l'action collective (au détour d'un post, d'une séance de l'assemblée nationale, d'un échange professionnel, d'une conversation privée, etc.), et à concerner potentiellement tous les acteurs sociaux –et non pas uniquement les militants revendiqués–, cet antiféminisme ordinaire est par nature extrêmement difficile à analyser. Il est particulièrement diffus et difficilement visible. On

peut néanmoins en trouver des manifestations ponctuelles dans plusieurs lieux, tels que l'arène politique, ou encore sur certains sites web. Et l'on peut observer la manière dont l'opinion publique peut être confortée dans cet antiféminisme ordinaire par la diffusion de certains sondages parfois maladroits.

*L'antiféminisme au service des petits jeux politiques*

C'est donc en premier lieu dans l'arène politique que l'on peut tenter d'observer des formes d'antiféminisme en dehors de ses cadres organisés (mouvements sociaux, associations). Les débats, publics et archivés, permettent de saisir la manière dont intervient une forme de forme de «percolation» entre mouvements sociaux et espaces non militants (Monnoyer-Smith, Wojcik, 2014, 18) laissant apparaître un antiféminisme diffus : on peut en premier lieu observer comment certains hommes politiques saisissent la moindre occasion pour développer des discours stigmatisant leurs adversaires politiques en tant que féministes ; et l'on peut ensuite observer la façon dont certains internautes, réagissant à des incidents politiques sur des sites non militants, empruntent à leur tour certains argumentaires de la rhétorique antiféministe.

Depuis les années 2000, à la faveur notamment des lois sur la parité, les comportements ouvertement misogynes dans l'arène politique se sont incontestablement atténués. Sans aller jusqu'à disparaître, ils sont néanmoins devenus plus discrets, en raison d'un contexte plus sensible, indissociablement lié aux dispositifs paritaires, à la surexposition médiatique de la classe politique et à une vigilance féministe accrue (cf. Guionnet, 2016) –cf. les dénonciations consécutives à «l'affaire Denis Baupin», la pétition signée par plusieurs femmes politiques pour «lever l'omerta»<sup>11</sup> et, plus récemment, les initiatives «Balance ton porc» et «Me too». Mais il serait abusif d'en déduire que le champ politique serait devenu, du fait de sa visibilité et de sa surexposition médiatique, un univers exemplaire en matière de relations hommes/femmes. Lieu de débats politiques intenses autour de problématiques liées au genre (parité, mariage pour tous, homoparentalité, ABCD pour l'égalité, etc.), le champ politique se caractérise par l'expression de plus en plus décomplexée d'un antiféminisme diffus qui semble prendre le relais d'une misogynie plus difficile à assumer. Ainsi, peut-on observer une tendance croissante à stigmatiser certaines femmes politiques en tant que féministes, pour les décrédibiliser indissociablement en tant que femmes et en tant que responsables politiques. Le combat, qui semble se situer sur le plan idéologique, est en réalité également celui d'une arène politique où les acteurs, en situation de rivalité, utilisent toutes les armes à leur portée pour délégitimer leurs adversaires, dont le discours de stigmatisation à l'encontre du féminisme. Détestation du féminisme, mépris

pour les femmes en général et stigmatisation plus spécifique de celles qui occupent des postes de pouvoir dans l'opposition s'entremêlent alors à loisir et peuvent surgir là où on ne les attend pas nécessairement, au détour de débats sans lien nécessaire avec les questions de genre. Dans un jeu politique national soumis à une police des propos et à une vigilance renforcées, le comportement « *backlash* » d'un « *groupe conscient d'être en train de perdre le pouvoir* » (Mansbridge et Shames, 2012 : 153) ou du moins de perdre l'exclusivité du pouvoir, passe, en effet, moins par l'affichage d'un militantisme organisé en contre-mouvement social, que par des interventions plus ponctuelles et individuelles de députés ou sénateurs, consistant à reprocher aux femmes au pouvoir de se détourner de l'intérêt général et des dossiers urgents pour servir des combats idéologiques catégoriels, futiles et désuets. C'est alors un antiféminisme ordinaire qui s'affiche au fil du jeu politique, empruntant des formes diffuses, essentiellement discursives et circonstanciées (réaction à des propos, à des projets de loi), et cherchant avant tout à « *ridiculiser, stigmatiser, réduire au silence* » (*Ibid.* : 156) les proies faciles que sont les femmes politiques : parce qu'elles sont des femmes arrivées à des postes politiques importants, elles attisent des réactions misogynes désormais difficiles à exprimer ouvertement ; mais en tant que femmes, elles peuvent par contre aisément être stigmatisées pour leurs attitudes trop féminines (porter une robe à fleur et assumer sa féminité en politique, comme C. Duflot<sup>12</sup>) ou leurs discours supposés « féministes » (demander à être appelée « Madame La Présidente », comme S. Mazetier, nous allons le voir).

Parmi les manifestations de cet antiféminisme ordinaire de la classe politique, on peut notamment reconnaître une posture que F. Descarries qualifie de « négativisme », forme ultime de distorsion et de désinformation : « *il présuppose un refus de reconnaître la prédominance accordée aux valeurs et aux pratiques masculines* », faisant « *passer un message selon lequel la situation des femmes 'n'est pas si pire que ça', ou encore pour monter en tête d'épingle quelques cas d'abus afin de miner la crédibilité de toutes les femmes qui dénoncent la violence dont elles ont été victimes* » (2005 : 144). Ce négativisme, exprimé dans les arènes politiques, traduit non seulement un combat idéologique, mais également un objectif stratégique consistant à délégitimer un adversaire politique. Ainsi, en janvier 2013, lors du débat relatif à l'introduction d'un mode de scrutin paritaire destiné à faire élire dans les départements un binôme homme-femme par canton, Laurence Rossignol, sénatrice socialiste de l'Oise qui présente le projet, dénonce les propos et attitudes « misogynes » de ses collègues à son égard. Mais en les observant de près, ces propos, qui stigmatisent un combat décrit comme obsessionnel et désuet, attestent en réalité tout autant d'une forme d'antiféminisme ordinaire que de misogynie. Le centriste Hervé Maurey dénonce

un débat «*totale*ment baroque», «*gadget*», assurant que «*beaucoup de femmes risquent de se retrouver dans le rôle de potiches*». L'un de ses collègues, le sénateur UMP du Maine-et Loire Christophe Béchu, renchérit : «*Ne faisons pas d'obsession sexuelle collective*». «*C'est humiliant pour les femmes*» ajoute à son tour le sénateur UMP de la Haute Marne, Bruno Sido, qui suggère de laisser ce binôme pour une seule mandature, le temps que les femmes «*fassent leurs preuves*». Lorsque Laurence Rossignol prend la parole, il lance «*c'est qui cette nana ?* »<sup>13</sup>, pour insister sur l'illégitimité de cette femme politique dont il fait mine de ne pas connaître le nom. Une femme sans envergure politique, qui serait uniquement préoccupée par le service de la cause féministe et délaisserait l'intérêt général. L'évocation en séance des statistiques relatives au sexe des conseillers généraux avant la réforme, en 2011, ne semble guère faire douter le sénateur de l'efficacité du procédé consistant à laisser les individus «*faire leurs preuves*» (86 % d'élus masculins contre... 14 % de femmes). Son discours, comme celui ses collègues, constitue clairement une forme de négation des inégalités hommes/femmes en matière d'éligibilité et d'accès au pouvoir et vise à délégitimer toute mesure proactive en faveur des femmes. Comme souvent, la dérision et la stigmatisation antiféministes s'accompagnent d'un procès en incapacité visant une femme dans ses fonctions politiques.

En dehors même de débats législatifs en lien avec des questions de genre, misogynie, antiféminisme et stratégie politique peuvent s'entremêler efficacement au gré des débats parlementaires, pour stigmatiser des adversaires politiques au moindre prétexte. En témoigne de façon particulièrement criante l'enchaînement de commentaires relatifs au discours tenu par Julien Aubert, député UMP du Vaucluze, le 6 octobre 2014. Pendant toute la séance, le député réitère par provocation l'emploi d'un «*Madame LE président*» en s'adressant à la présidente de séance, Sandrine Mazetier. Le député, récidiviste en la matière, explique qu'il s'agit d'un simple respect des règles de l'Académie française, qui ne devrait pas donner lieu à un débat d'une telle importance : «*Je considère que c'est un problème honnêtement extrêmement... Enfin vous voulez le politiser, mais c'est purement de la grammaire française. (...) Si dans notre République aujourd'hui, dire Monsieur le Président, c'est considéré comme une insulte, alors c'est que le débat démocratique est bien affaibli et que les Français doivent se demander aujourd'hui si nous n'avons pas mieux à faire*». Sanctionné officiellement (suppression d'un quart de son indemnité parlementaire) pour cette attitude, le député est soutenu par 139 de ses pairs dans une tribune publiée sur Lefigaro.fr<sup>14</sup>. À l'instigation de François Fillon et Henri Guaino, ceux-ci estiment que la sanction a «*couvert de ridicule cette institution essentielle qu'est la présidence de l'Assemblée*». Ils interrogent : «*En français "la présidente" désigne la femme du président (...). La mise*

à l'amende d'un député pour s'être exprimé correctement en français dans l'enceinte de l'Assemblée nationale française signifierait-elle que l'Assemblée s'arroge désormais le droit de fixer les règles de la langue, ce qui nous amènerait aux portes du totalitarisme ? ». Et d'ajouter : « Sera-t-on un jour puni pour avoir utilisé dans nos débats l'expression "école maternelle" que Madame Mazetier voulait faire interdire l'année dernière ? Police de la langue ou police de la pensée ? À vrai dire les deux. Madame Mazetier a utilisé les pouvoirs qui lui étaient conférés à d'autres fins pour imposer par la force de la sanction sa funeste idéologie jusque dans le langage. Détournement et abus de pouvoir sont les mots qui viennent spontanément à l'esprit. Y en a-t-il d'autres pour qualifier cette attitude, sinon peut-être un vieux mot de l'ancien code pénal : le mot "forfaiture" ? ». Les commentaires présents sur un blog du Figaro.fr<sup>15</sup> au sujet de cet incident montrent combien l'opération consistant à décrédibiliser une femme politique en la taxant de « féministe » dépasse la seule classe politique et donne bien à voir cet antiféminisme diffus, rampant, surgissant à chaque occasion :

«TP9415: *Que de grands débats à l'assemblée à l'heure où la France coule. Madame le président apparemment n'en a cure.*

Eironos: *Maintenant il faut dire « un médecin »/« une médecine », sinon on est macho et antiféministe.*

Toccata: (...) *Quelle atteinte pour cette femme, Mazetier, que sa fonction ne lui soit pas personnalisée ! C'est crime de lèse-majesté. Mazetier ne sert pas la France, elle se sert pour elle seule.*

MXP3RDT: *Taquin, Aubert. Faute d'idées, Il ne reste plus à la cloche (n.f) du perchoir que les débats futiles.*

ledain.marc: (...) *Faire l'actualité avec ça en ce moment c'est dérisoire. Présidente ou président je n'aurais pas aimé travailler sous ses ordres!!!*

*droite ligne: la France est en pleine forme, il n'y a pas de chômage, pas de problème de croissance, d'économie, de problèmes sociétaux, ni de problèmes politiques.... (...) le féminisme idéologique perd la tête! Il y a des gens qui recherchent la compétence et, d'autres qui recherchent la petite bête...»*

Pour comprendre le succès actuel d'un antiféminisme diffus, on peut donc en premier lieu observer combien celui-ci peut constituer une ressource importante dans un univers politique fortement concurrentiel et de plus en plus soumis à une police des propos. On se trouve alors face à une forme d'antiféminisme « instrumental » : la stigmatisation d'une posture ou d'un discours présentés comme féministes constitue un levier, une ressource possiblement mobilisables pour décrédibiliser un.e adversaire poli-

tique. Dans la sphère politique actuelle, où la misogynie ne constitue plus un registre aussi facile à mobiliser qu'autrefois pour délégitimer des concurrent.e.s politiques, l'antiféminisme constitue une arme de substitution idéale : l'accusation d'abus de pouvoir consistant à détourner son mandat/sa fonction du service de l'intérêt général vers celui d'une cause idéologique partielle et désuète (le féminisme) constitue un exercice idéal pour décrédibiliser un.e opposant.e politique. L'instrumentalisation des dénonciations antiféministes doit alors être analysée comme un défi important pour les analyses sur le genre : on comprend combien elles s'expriment d'autant plus facilement qu'elles représentent, dans l'univers politique, une opportunité circonstancielle pour délégitimer des concurrent.e.s. De même, elle permet à des internautes de se conforter dans le sentiment largement partagé de décrédibilisation de la classe politique, et plus spécifiquement de se livrer à une attaque personnalisée contre une femme politique sans doute éloignée de leur sensibilité politique. Misogynie, antiféminisme et jeux de « politique politicienne » deviennent alors plus que jamais difficiles à dissocier et se renforcent mutuellement. Parce que leurs frontières paraissent particulièrement ténues (moquer C. Duflot pour sa robe à fleurs constitue indissociablement une attaque contre la femme, contre la féminité assumée en politique, et contre une adversaire politique), les études sur le genre doivent mettre en exergue ces faux-semblants et intrications étroites, afin de lutter incessamment contre le sentiment répandu selon lequel la vie politique serait devenue une sphère plus accueillante pour les femmes.

*Le web, terreau propice au développement d'une zone grise entre féminisme et antiféminisme*

En dehors de l'arène politique à proprement parler, on peut également observer combien le développement de l'expression libre des citoyens sur nombre de forums Internet en lien avec l'actualité politique et sociale a également pu contribuer à la diffusion d'un antiféminisme ordinaire. En étudiant les propos tenus sur le féminisme sur des forums non spécifiquement dédiés à la défense de sa cause, on peut observer l'existence d'« une opinion très ambivalente, trouble, à l'égard du féminisme. Mais plus encore, il apparaît que ces forums contribuent, selon un mécanisme performatif, non seulement à rendre visible, mais également à donner corps à une véritable « zone grise » entre féminisme et antiféminisme » (Guionnet, 2017 : 122). Certains blogs ou forums participent à animer un débat où la réaction ponctuelle à la dénonciation de comportements jugés misogynes peut rapidement se muer en critique générale du féminisme.

En témoigne, par exemple, le blog de [francetvinfo.fr](http://francetvinfo.fr)<sup>16</sup> intitulé « Dénonciation du sexisme : osons le visage découvert ! », revenant sur un incident intervenu entre A. Montebourg et une journaliste d'Envoyé Spécial en septembre

2014. Lors d'un entretien avec la journaliste lors d'un déplacement en TGV, A. Montebourg, manifestement énervé par les questions que pose la journaliste sur sa dette vis à vis de François Hollande, lui reproche de poser des questions « désagréables » et inutiles (tout le monde sait bien comment les choses se sont passées en réalité, et il y a même des livres qui ont été écrit là-dessus, explique-t-il, lui conseillant de les lire). La journaliste répondant qu'elle cherche simplement à parler franchement, A. Montebourg, à l'évidence excédé, se tourne vers le caméraman et le questionne : « *elle est comme ça tout le temps, la p'tite ?* ». Aussitôt, l'incident est commenté sur les réseaux sociaux, et notamment sur le site de [francetvinfo.fr](http://francetvinfo.fr) : « (...) *on a assisté dans le reportage d'Envoyé Spécial sur Arnaud Montebourg, à l'une de ses saillies typiques de politiciens qui répondent à une question dérangeante par une remarque condescendante en l'occurrence doublée de misogynie* ». Ou encore : « *'La petite', donc. En voilà une façon bien rebelle, parfaitement progressiste et tellement originale de parler d'une femme dans l'exercice de son travail, comme si d'ailleurs, elle n'était pas en présence et qu'on pouvait donc en parler à la troisième personne. 'La petite', vous savez, celle qui nous fait gentiment le café, la même qu'elle est mignonne comme tout mais ne sera jamais assez expérimentée pour être crédible, la chouquette qui sait généralement rester à sa place... Mais qui, parfois, se sent plus et en fait trop, forcément trop, se mêle de ce qui la regarde pas, irritante mouche du coche qui se permet d'interpeller sans ambages, 'les yeux dans les yeux'. Ca doit être ses humeurs qui font ça ? Ou bien, c'est constitutif, elle a un caractère de chieuse ? 'Elle est tout le temps comme ça ?'. Le sous-entendu au collaborateur : vous devez pas vous marrer tous les jours avec cette emmerdeuse, entre nous (!) elle est casse-couille, vous pouvez me le dire...* ».

Or, sur ce même site, plusieurs réactions d'internautes attestent d'une réticence à suivre l'auteur du blog sur l'interprétation en termes de misogynie, et insistent au contraire sur la pluralité d'interprétations possibles, sans que s'impose l'évidence d'un comportement de haine ou de dédain à l'égard des femmes. Après des questionnements sur ce que l'on peut entendre par « misogynie », l'idée selon laquelle le féminisme radical serait dans l'erreur et finirait par desservir l'intérêt des femmes (la « cause féministe ») s'impose progressivement dans le débat, avec une tendance à la simplification abusive typique de l'antiféminisme ordinaire<sup>17</sup>. Les extraits suivants témoignent de cette progression des réactions, passant de la dénonciation d'un abus interprétatif ponctuel (et contestant s'adressant d'abord directement à la journaliste) à la dénonciation du féminisme en général :

MD: insiste sur l'arrogance du propos, mais dénonce la sur-interprétation et lance une charge contre les dénonciations contre-productives du féminisme: «C'est une interprétation d'abord, et qui ne mérite pas un tel développement sans passer pour de la spéculation. Le problème est là, il ne faut pas que ceux qui critiquent votre critique passent pour des misogynes à leur tour. (...) Je pense que ce n'est pas en tirant dans tous les sens qu'on fait avancer la sensibilisation sur le féminisme. Les 55 000 textos d'un député à une femme qui travaillait sous ses ordres, là il faut y aller gaiement, mais on ne peut pas tout rapporter à cela». D'autres expliquent que la journaliste a été maladroite, que le qualificatif était peut-être plus en lien avec son âge, ou sa taille...

Séverin: «Mais je ne comprends pas votre raisonnement pour en arriver à de la misogynie. Sans doute de l'arrogance, de la condescendance... en voyant la séquence, et en entendant «la petite», j'ai pensé à une journaliste, sans doute jeune; et je m'imagine très bien un journaliste, au même âge, être «le jeunot». (...) «La petite» (jeune) c'est celle qui pose ses premières questions de journaliste comme si le journalisme n'avait pas existé avant elle. C'est plus ce «rajeunissement professionnel» qui peut être considéré comme de la condescendance.»

Grodep: «À vouloir faire coûte que coûte la chasse au sexisme, on en arrive à publier n'importe quoi. Ce sont des propos condescendants, provenant d'un fat mais il aurait tout ainsi bien pu dire la même chose si son interlocuteur avait été du sexe opposé avec d'autres adjectifs tout aussi réducteurs tels que «le minot», «le jeunot», «le gamin». Bref, son portrait permet de découvrir, pour ceux qui l'ignoraient, une partie de la réelle envergure de ce monsieur, mais de là à vouloir le sacrifier sur l'autel du sexisme, il va falloir trouver un peu plus costaud comme preuve (et je ne présume pas qu'il n'en existe pas).

Elvira: «Ah bon? Qu'on m'explique en quoi témoigner du mépris à une femme est nécessairement toujours misogyne... En gros, à chaque fois qu'un homme insulte une femme, il insulte toutes les femmes à travers elle? À mon avis, la cause féministe a d'autres combats bien plus urgents à mener que ce genre de procès d'intention sans queue ni tête...»

Bruno d'Hostel de Clémont: «Que ceux qui trouvent le terme «petite» de misogynie aillent rejoindre les féministes à l'affut de mauvaises intentions ...»

Correct Droit: «Non mais qu'est-ce que c'est que ce sous-article de post adolescente frustrée? .... Faut arrêter la parano»

La Sardine: «Pourriez vous nous faire une liste des rares hommes qui ne sont pas misogynes afin que nous puissions en prendre exemple?»

On voit ici combien un incident politique ponctuel peut rapidement servir de support à l'expression d'une rhétorique antiféministe bien connue. Pour nombre d'internautes, la misogynie existerait certes, mais ses détracteurs se livreraient à des dénonciations contre-productives, en interprétant trop systématiquement les comportements masculins disqualifiants comme des manifestations inacceptables de sexisme. L'ampleur médiatique conférée à un événement jugé sans importance constituerait, aux yeux de nombreux internautes, la manifestation habituelle d'un incessant procès mené par les féministes contre les hommes. La nature anonyme des posts empêche de savoir si leurs auteurs sont des militants de la cause antiféministe ou de « simples » citoyens – au sens où ils ne sont pas des militants déclarés. Mais, quoi qu'il en soit, ce type de forums représente une caisse de résonance pour l'expression d'attitudes critiques face au féminisme, allant des réserves les plus nuancées aux propos les plus violemment antiféministes (Guionnet, 2017). Internet participe d'autant plus à la banalisation des discours antiféministes et à leur expression sans complexe que l'anonymat autorise une liberté d'expression particulièrement importante, une parole désinhibée (Greffet et Wojcik, 2008 : 28).

*La fabrique sondagière de l'antiféminisme ordinaire*

Une telle opinion antiféministe a d'autant plus de chance de se diffuser dans l'opinion publique que les sondages peuvent parfois contribuer, par certaines formulations maladroitement, à entériner l'idée d'un rejet général « des féministes » par une majorité de citoyens. À titre d'exemple, on peut examiner cet article paru en novembre 2014 sur le site Délits d'opinion, s'appuyant sur plusieurs sondages pour titrer : « Des Français et Françaises féministes, mais qui ne l'assument pas<sup>18</sup> ». Dans un premier temps, l'article montre certes que le féminisme n'est pas nécessairement en soi en cause, en tant que mouvement luttant contre les inégalités hommes/femmes. Du moins chez les femmes qui, en 2013, sont 73 % à déclarer que le féminisme a encore un sens aujourd'hui, dans la mesure où il reste des inégalités à combattre (50 %) ou du moins parce qu'il faut demeurer vigilant, même s'il n'y a plus d'inégalités (23 %)<sup>19</sup>. Mais après avoir souligné cette reconnaissance de l'utilité d'un combat féministe en général, l'article s'appuie sur plusieurs questions posées aux interviewés par rapport aux féministes en général, sans opérer de distinction entre différents mouvements ou répertoires d'action féministes, dont on connaît pourtant l'hétérogénéité. L'article note que « 70 % des Français déclarent que les féministes n'ont pas les bonnes méthodes et sont trop agressives et radicales », puis enchaîne en argumentant : « l'exemple des Femen est ici représentatif », en utilisant un autre sondage. Puis l'auteur revient vers des généralités en indiquant qu'une forte majorité des Français pense que les féministes ne

devraient pas se positionner contre les hommes, qu'elles « *en font trop* », qu'elles nuisent à l'image des femmes, etc. Les femmes partagent largement avec les hommes cette vision critique du féminisme<sup>20</sup> :

« - 70 % des Français déclarent que les féministes n'ont pas les bonnes méthodes et sont trop agressives et radicales. Ce jugement est porté aussi bien par les hommes (74 %) que par les femmes (67 %). L'exemple des Femen est ici représentatif : leurs méthodes ne sont pas approuvées, voire peuvent discréditer leurs revendications aux yeux des Français. Un sondage mené par Harris Interactive pour VSD suite à l'intervention des Femen seins nus dans la cathédrale Notre-Dame pour demander la démission du Pape et critiquer la position de l'Église sur le mariage homosexuel avait mis en lumière ces sentiments mitigés à leur encontre : seuls 14 % des Français déclaraient suite à cette action coup de poing approuver autant les idées défendues que le mode d'action choisi, quand 38 % approuvaient les idées mais pas les modalités d'intervention et 44 % ni l'un ni l'autre. »

Le même article indique par ailleurs que :

- Les féministes se positionnent contre les hommes alors que ce n'est pas l'enjeu : 69 % des sondés le pensent, dont 73 % des hommes et 66 % des femmes
- Les féministes en font « trop » : 70 % des hommes et 58 % des femmes
- Les féministes nient les différences entre les hommes et les femmes : 58 % des hommes et 49 % des femmes
- Les féministes nuisent à l'image des femmes : 57 % des hommes et 42 % des femmes
- Le féminisme devrait être plus en alliance avec les hommes : 75 % des hommes et 69 % des femmes le pensent

En posant un constat relatif aux critiques adressées « aux féministes » en général, et en prétendant que celles-ci pourraient être illustrées par le rejet d'un des mouvements les plus radicaux, les Femen, l'article (et les sondages sur lesquels il s'appuie) participe à conforter la croyance en l'existence d'un antiféminisme ordinaire généralisé. En invitant les interviewés à se prononcer par rapport à des questions relatives « aux féministes » en général, sans distinction entre différentes approches ou différents courants féministes, ce type de littérature contribue à brouiller les frontières entre certaines réticences ponctuelles (critique formulée à l'encontre de certaines féministes « agressives et radicales » comme les Femen) et un rejet général des féministes, à travers un effet performatif et un prisme généralisant. L'antiféminisme peut alors apparaître à l'opinion publique

comme une attitude d'autant plus légitime qu'elle est partagée par un grand nombre d'individus et semble concerner le féminisme en général. Or, une telle incitation à la généralisation dans le jugement « des féministes » paraît d'autant plus paradoxale que le même article indique que pour 53 % des Français, les féministes ne seraient pas assez solidaires entre elles et qu'il « ne semble pas exister un féminisme mais des féminismes, ce qui ne facilite certainement pas l'identification ». Si la pluralité des approches féministes existe donc – au point qu'on la déplore –, pourquoi alors élaborer des questionnaires sur « les féministes » en général, et en déduire qu'existe un rejet général « des féministes » ? Comment laisser penser que la condamnation « des féministes » peut être appréhendée de façon globale, à travers des questions générales, sans proposer aux sondés de prendre en compte la diversité des approches et répertoires féministes, tout en regrettant par ailleurs « la difficulté à s'associer à une incarnation claire et positive du féminisme et à percevoir distinctement les revendications auxquelles on adhère en arborant cette étiquette » ? Comment créer à la fois un effet d'homogénéisation dans les questions critiques posées à l'encontre des féministes en général, quand on propose par ailleurs aux sondés des réponses préétablies mentionnant le manque d'homogénéité des mouvements féministes ? Homogénéiser la catégorie « des féministes » et l'assimiler à la figure repoussoir des mouvements les plus radicaux ne contribue-t-il pas à nourrir l'idée qu'existe un antiféminisme ordinaire légitime ? C'est contre ce type de maladresse que la sociologie du genre doit travailler, afin d'expliquer combien le féminisme, tout en étant uni par une même volonté (lutter contre les inégalités entre sexes), ne s'inscrit pas nécessairement dans l'optique d'une guerre des sexes, ni dans le recours incontournable aux répertoires d'action radicaux les plus médiatisés ; combien il est pluriel et combien certaines figures repoussoirs les plus provoquantes ne doivent pas conduire à une condamnation générale du féminisme. Dans le même état d'esprit, la/le sociologue peut inviter à la réflexion en montrant combien en réalité existent dans l'opinion publique non pas un rejet général des féministes, mais de façon beaucoup plus complexe de multiples formes d'« appropriation négociée » du féminisme (Jacquemart, Albenga, 2015 : 16) et de l'antiféminisme (Guionnet, 2017).

### **L'urgence d'une pédagogie renforcée auprès des jeunes**

En conclusion, dans le contexte actuel, quels nouveaux défis représentent la misogynie, l'antiféminisme ou encore le masculinisme pour les analyses sur le genre et le féminisme ? Maintenir une attitude vigilante et dénoncer les propos et attitudes misogynes ne constituent pas un nouveau défi, mais cela doit demeurer l'une des priorités les plus évidentes. En science politique par exemple, les études relatives à la place réservée aux femmes en

politique doivent continuer à souligner les attaques misogynes dont celles-ci font toujours l'objet (les affaires DSK et Baupin n'en constituant que la face la plus visible). Mais elles doivent également montrer comment les dispositifs supposés avoir introduit plus d'égalité entre sexes (lois sur la parité) n'ont en réalité qu'à peine atténué les discriminations dont sont toujours victimes les femmes : si elles sont plus nombreuses à certains niveaux, elles n'accèdent que rarement aux postes de pouvoir les plus décisifs, et demeurent souvent confinées aux marges du jeu, sans pénétrer les coulisses informelles du pouvoir où se joue, dans un entre-soi très masculin, l'essentiel de la décision politique (Achin *et al.*, 2007 ; Derville et Pionchon, 2004). Elles doivent de même souligner combien une police croissante des propos et une veille antisexiste désormais centrale (*cf.* le succès des sites Balance ton porc et Me too) n'empêchent pas le développement d'un antiféminisme ordinaire, diffus, souvent moins médiatisé mais néanmoins bien réel. L'arrivée massive des femmes à certains niveaux politiques du fait de la loi paritaire et la dénonciation médiatique croissante des propos et attitudes sexistes ne doivent pas laisser penser que l'antiféminisme ne s'exprimerait plus dans l'arène politique. Il semble au contraire y être plus vaillant que jamais. Aussi, armées d'enquêtes quantitatives et qualitatives, les études sur le genre doivent affronter un défi désormais essentiel : déconstruire sociologiquement les rouages de ce discours antiféministe sournois ; analyser les raisons de la popularité de ce discours, désormais mis « à l'agenda du public » au-delà des cercles militants, chez les hommes comme chez les femmes. Pour ce faire, il est fondamental de montrer sans relâche combien les études sur le genre ne sont pas dirigées « contre les hommes » et n'ont pas pour objectif de démasquer des coupables, mais permettent de comprendre combien les stéréotypes traditionnels de genre comportent des coûts importants pour les femmes comme pour les hommes. Encourager les hommes à investir le domaine des études sur le genre et refuser une posture exclusive en ce domaine, pour que les amphithéâtres ne soient pas remplis par 80/90 % de femmes lorsque des colloques portent sur des questions du genre, ne peut qu'aider à montrer en quoi les études sur le genre ne sont pas une arme aux mains d'un groupe social (les femmes) en guerre contre un autre groupe social (les hommes). Au-delà des cercles académiques, montrer combien les réflexions sur le genre sont aussi utiles aux hommes qu'aux femmes (non pas parce que les hommes sont des victimes du féminisme, mais parce que leur construction identitaire est à de multiples égards contrainte et difficile en raison de la prégnance de stéréotypes historiquement construits n'ayant rien d'immuable –idée selon laquelle n'existe pas une « essence » de la virilité ni de la masculinité) et combien les identités de genre ne peuvent évoluer qu'en interaction étroite doit devenir plus que jamais une priorité des politiques éducatives. La construction sociale des identités de genre doit bel et bien être enseignée

à l'école, contre les visions naturalisantes freinant toute amélioration des relations hommes/femmes et entretenant le rejet intolérant des individus peu conformes aux stéréotypes traditionnels du masculin et du féminin et aux sexualités hétéronormées. À partir d'exemples concrets (tels les jeux vidéo, dont certains donnent à voir de façon caricaturale les stéréotypes de genre - Guionnet, 2013), l'enseignant souhaitant lutter contre le sexisme ordinaire, les discriminations entre genres et l'homophobie, peut inviter les jeunes à questionner leurs préjugés, à « complexifier » leurs modes de raisonnement sur le féminin et le masculin ; à remettre en cause leurs préjugés sur le féminisme et « les féministes ».

## Notes

- 1 «Le mot *backlash* vient de l'anglais *to lash back*, c'est-à-dire donner des coups en retour. On le traduit parfois par « choc en retour », « contrecoup » ou « ressac », précisent Mansbridge et Shames (2012 : 151).
- 2 Voir également à ce sujet Faludi, 1993.
- 3 Pour témoigner du caractère délicat de ce type d'analyse : en 2010, lorsque nous avons souhaité organiser un colloque sur ce thème, à l'IEP de Rennes, nous avons reçu un courriel du bureau d'une association féministe (Efigies), nous disant son étonnement suite à l'appel à communication de ce colloque, et son inquiétude face aux questions posées : « comment peut-on s'inscrire dans le champ des études sur le genre et dans le même temps se demander sérieusement si 'les coûts de l'homosexualité masculine par exemple sont [...] plus élevés que ceux de l'homosexualité féminine', ou encore si, du fait de la parité, les jeunes hommes sont 'contraints de laisser leur place aux femmes », interrogeait le courrier, en reprenant certaines de nos questions. La crainte de l'association était explicitement formulée : nous semblions reprendre à notre compte « l'argument anti-féministe consistant accuser les femmes, et plus particulièrement les féministes, des malheurs (supposés) des hommes ». En réaction à ce courrier, nous avons répondu par un courrier expliquant nos intentions purement scientifiques (et non anti-féministes), en développant des arguments que l'on peut évoquer ci-dessous. Nous avons également courtoisement invité l'association à venir assister au colloque, afin de se rendre compte de l'absence de mauvaises intentions anti-féministes dans notre projet scientifique. Quelques échanges ultérieurs permirent d'apaiser les craintes des militants féministes.
- 4 C'est nous qui traduisons.
- 5 Sur le masculinisme, voir également Faludi, 1993.
- 6 Cf. à ce propos Schwalbe, 1996 et Heath, 2003. Voir également la synthèse réalisée sur ces questions par Neveu dans Guionnet et Neveu, 2009 : 354-358.
- 7 Cf. l'analyse de Palma, 2007.
- 8 [http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/06/14/enseigner-le-genre-contre-une-censure-archaïque\\_1535573\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/06/14/enseigner-le-genre-contre-une-censure-archaïque_1535573_3232.html) (consulté le 24/09/15).
- 9 [http://www.lepoint.fr/societe/theorie-du-genre-qui-a-interet-a-affoler-les-parents-29-01-2014-1785551\\_23.php](http://www.lepoint.fr/societe/theorie-du-genre-qui-a-interet-a-affoler-les-parents-29-01-2014-1785551_23.php) (consulté le 25/09/15).
- 10 Cité par P. Portier dans Portier et Théry, 2015, paragraphe 92.

- 11 [http://www.lemonde.fr/politique/article/2016/05/09/denis-baupin-accuse-d-agressions-sexuelles-il-ne-faut-rien-laisser-passer\\_4916045\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2016/05/09/denis-baupin-accuse-d-agressions-sexuelles-il-ne-faut-rien-laisser-passer_4916045_823448.html) (consulté le 27/05/2016).
- 12 En juillet 2012, à l'AN, Cécile Duflot fut sifflée pour sa robe à fleurs. Un député lui lança « *Enlève les boutons!* ». Décomplexé, le député-maire de Levallois-Perret, P. Balkany, commenta ensuite : « *Nous n'avons pas hué ni sifflé Cécile Duflot, nous avons admiré. Tout le monde était étonné de la voir en robe. Elle a manifestement changé de look, et si elle ne veut pas qu'on s'y intéresse, elle peut ne pas changer de look. D'ailleurs, peut-être avait-elle mis cette robe pour ne pas qu'on écoute ce qu'elle avait à dire.* » (<http://www.lefigaro.fr/politique/2012/07/18/01002-20120718ARTFIG00387-cecile-duflot-chahutee-a-l-assemblee-pour-sa-robe.php>) (consulté le 24/09/15).
- 13 <http://www.publicsenat.fr/lcp/politique/misogyne-beauf-nana-changes-virils-parits-nat-340520>
- 14 <http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2014/10/09/31001-20141009ARTFIG00393-madame-le-president-l-ultimatum-de-139-deputes-de-l-opposition-a-claude-bartolone.php>. (consulté le 30/09/15) Parmi les signataires de la tribune figurent notamment Xavier Bertrand, Jérôme Chartier, Luc Chatel, Eric Ciotti, Gérald Darmanin, Eric Woerth, Nicolas Dupont-Aignan.  
En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/10/09/madame-le-president-des-deputes-ump-demandent-la-levée-de-la-sanction\\_4503924\\_823448.html#4S2tdph57dIglJ5uD.99](http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/10/09/madame-le-president-des-deputes-ump-demandent-la-levée-de-la-sanction_4503924_823448.html#4S2tdph57dIglJ5uD.99) (consulté le 24/09/15).
- 15 <http://www.lefigaro.fr/politique/2014/10/07/01002-20141007ARTFIG00324-madame-la-presidente-ou-le-president-quelle-est-la-regle.php?pagination=17> (page consultée le 24/09/2015)
- 16 <http://blog.francetvinfo.fr/ladies-and-gentlemen/2014/09/09/denonciation-du-sexisme-ososn-le-visage-decouvert.html> (consulté le 24/09/2015).
- 17 Descaries, 2005 : 146 : « L'aspect rebutant d'images stéréotypées telles que celles d' « ennemies des hommes », de « mères castratrices » ou de « guerre des sexes », tout comme la représentation négative et contrefaite du « féminisme radical », peut expliquer la frilosité de certaines femmes à l'égard du féminisme, alors même qu'il contribue à déformer, par simplifications abusives ou exagérations éhontées, les véritables enjeux de la lutte des femmes. »
- 18 <http://delitsdopinion.com/1analyses/des-francais-et-francaises-feministes-mais-qui-ne-lassument-pas-17593/>
- 19 Selon un sondage mené à la fin de l'année 2013 par CSA pour Terrafemina, consultable sur le site : <http://www.csa.eu/multimedia/data/sondages/data2013/opi20131120-observatoire-csa-terrafemina-20-minutes-quest-ce-qu-etre-une-femme-en-2013-novembre-2013-corrige-tf.pdf>. Consulté le 31/05/2016.
- 20 <http://www.delitsdopinion.com/1analyses/des-francais-et-francaises-feministes-mais-qui-ne-lassument-pas-17593/>, site consulté le 4/11/15.

## Bibliographie

- ACHIN, Catherine *et alii*, *Sexe, genre et politique*, Paris : Economica, 2007.
- ANNES, A., Des « gays » très « hétéros » ou comment développer une identité masculine homosexuelle quand on a grandi à la campagne, in DULONG, D., GUIONNET, C. et NEVEU, E. (dir.), *Boys Don't Cry! Les coûts de la domination masculine*, Rennes : PUR (collection le Sens social), 2012, p.231-252.

- BLAIS, M. et DUPUIS-DERI, F. (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué*, Québec : Editions du Remue-Ménage, 2008.
- BLAIS, M. et DUPUIS-DERI, F., Antiféminisme : pas d'exception française, *Travail, genre et sociétés*, n° 32, 2014, p. 151-156.
- COLLIN, F., Le philosophe travesti ou le féminin sans les femmes, in « Féminismes au présent », supplément à la revue *Futur antérieur*, mars 1993, p.205-218.
- DERVILLE, G. et PIONCHON, S., *Les femmes et la politique*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2004.
- DESCARRIES, F., L'antiféminisme « ordinaire », *Recherches féministes*, vol. 18, n° 2, 2005, p. 137-151.
- DESCARRIES, F., Féministes, gare à la dépolitisation ! Les féminismes individualiste et postmoderne, *Relations*, n° 762, 2013, p. 17-20.
- DEVREUX, A.-M. et LAMOUREUX, D., Les antiféminismes : une nébuleuse aux manifestations tangibles, *Cahiers du Genre*, n° 52, 2012.
- DULONG, D., GUIONNET, C. et NEVEU, E. (dir.), *Boys Don't Cry! Les coûts de la domination masculine*, Rennes : PUR (collection le Sens social), 2012.
- DUPUIS-DERI, F., Féminisme au masculin et contre-attaque 'masculiniste' au Québec, *Mouvements*, n° 31, 2004, p.70-74.
- DUPUIS-DERI, F., Le discours des 'coûts' et de la 'crise' de la masculinité et le contre-mouvement masculiniste, in DULONG, D., GUIONNET, C. et NEVEU, E. (dir.), *Boys Don't Cry! Les coûts de la domination masculine*, Rennes : PUR (collection le Sens social), 2012, p.59-89.
- FALUDI, S., *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, Paris : Des femmes, 1993 (1991).
- GAUSSOT, L. et PALIERNE, N., Privilèges et coûts de la masculinité en matière de consommation d'alcool, in DULONG, D., GUIONNET, C. et NEVEU, E. (dir.), *Boys Don't Cry! Les coûts de la domination masculine*, Rennes : PUR (collection le Sens social), 2012, p.253-274.
- GREFFET F. et WOJCIK S., Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, vol. 4, n° 150, 2008, p. 19-50.
- GUIOL, P., HESS-MIGLIORETTI, A., MERIOT, P. et MUÑOZ, J., De singulières disparités de consommations sanitaires. Hommes et Femmes face au pouvoir dans l'entreprise, in DULONG, D., GUIONNET, C. et NEVEU, E. (dir.), *Boys Don't Cry! Les coûts de la domination masculine*, Rennes : PUR (collection le Sens social), 2012, p.275-297.
- GUIONNET, C., Faut-il introduire une réflexion sur le genre au lycée ?, in *La Science au présent*, 2013, Paris : Encyclopedia Universalis, 2013, p. 151-155.
- GUIONNET, C. et NEVEU, E., *Féminins-masculins. Sociologie du genre*, Paris : Armand Colin, 2009, 2014.
- GUIONNET, C., GTA V : refuge pour « machos frustrés » ?, *Cerveau & Psycho*, n° 60, novembre-décembre 2013.
- GUIONNET, C., Enseigner les études sur le genre au lycée ?, in *La Science au présent* 2013, Paris, Encyclopedia Universalis, 2013, p. 151-155.
- GUIONNET, C., Intérêts et limites du concept de misogynie en politique, in DAUMAS, M. et MEKOUAR-HERTZBERG, N. (dir.), *Misogynie. Enjeux politiques et culturels*, Pau : Presses universitaires de Pau et des Pays de l'Adour, 2016, p.41-55.

- GUIONNET, C., Troubles dans le féminisme. Le web, support d'une zone grise entre féminisme et antiféminisme ordinaires, *Réseaux*, numéro spécial sur « le féminisme en ligne », dir. C. Blandin, 201, 2017, p. 115-146.
- HEATH, M., Soft-Boiled Masculinity. Renegotiating Gender and racial ideologies in the Promise keepers Movement, *Gender and Society*, vol. 17, n° 3, 2003, p. 423-444.
- JACQUEMART, A. et ALBENGA, V., Pour une approche microsociologique des idées politiques. Les appropriations ordinaires des idées féministes, *Politix*, vol. 109, n° 1, 2015, p. 7-20.
- JULLIARD, V. et CERVILLE, M., 'Différence des sexes' et controverses médiatiques : du débat sur la parité au 'mariage pour tous' (1998-2013), *Le Temps des médias*, n° 21, 2013, p. 161-175.
- MANSBRIDGE, J. et SHAMES, S.L., Vers une théorie du backlash : la résistance dynamique et le rôle fondamental du pouvoir, *Recherches féministes*, vol. 25, n° 1, 2012, p. 151-162.
- MONNOYER-SMITH, L. et WOJCIK, S., La participation politique en ligne, vers un renouvellement des problématiques ?, *Participations*, vol. 8, n° 1, 2014, p. 5-29.
- MULOT, S. et LEFAUCHEUR, N., La construction et les coûts de l'injonction à la virilité en Martinique, in DULONG, D., GUIONNET, C. et NEVEU, E. (dir.), *Boys Don't Cry! Les coûts de la domination masculine*, Rennes : PUR (collection le Sens social), 2012, p. 207-230.
- NEVEU, E., Gérer les 'coûts de la masculinité' ? Inflation mythiques, enjeux pratiques, in DULONG, D., GUIONNET, C. et NEVEU, E. (dir.), *Boys Don't Cry! Les coûts de la domination masculine*, Rennes : PUR (collection le Sens social), 2012, p. 111-139.
- NEVEU, E., *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris : A. Colin, 2015.
- NEW, C., Oppressed and Oppressors ? The Systematic Mistreatment of Men, *Sociology*, vol. 3, 2001, p. 729-748, traduit en français par Romain Carnac, in DULONG, D., GUIONNET, C. et NEVEU, E. (dir.), *Boys Don't Cry! Les coûts de la domination masculine*, Rennes : PUR (collection le Sens social), 2012, p. 183-203.
- PALMA, H., La percée de la mouvance masculiniste en Occident, communication lue en octobre 2007 à l'Espace Femmes International de Genève (EFIGE). [En ligne] URL : <http://sisyphe.org/spip.php?article2941>
- PERROT, M., Préface, in BARD, C. (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris : Fayard, 1999.
- PORTIER, P. et THERY, I., Du mariage civil au « mariage pour tous ». Sécularisation du droit et mobilisations catholiques, *Sociologie*, vol. 6, n° 1, 2015 [En ligne] URL : <http://sociologie.revues.org/2528>
- SCHWALBE, M., *The Men's Movement, Gender, Politics and American Culture. Unlocking the Iron Cage*, Oxford : Oxford University Press, 1996.
- SOMMIER, I., *Les nouveaux mouvements contestataires*, Paris : Flammarion, 2001.
- THIBAUD, P., La polémique autour du mariage pour tous. Retour sur une affaire microcosmique, *Le Débat*, vol. 180, n° 3, 2014, p. 154-168.
- VERJUS, A., Les coûts subjectifs et objectifs de la masculinité : le point de vue des masculinistes (et des féministes), in DULONG, D., GUIONNET, C. et NEVEU, E. (dir.), *Boys Don't Cry! Les coûts de la domination masculine*, Rennes : PUR (collection le Sens social), 2012, p. 41-58.

## **Du malaise masculin à l' « égalité-déjà-là » : la rhétorique masculiniste, rouage des rapports sociaux de sexe**

*Anne-Marie Devreux*

Dans l'analyse sociologique du fonctionnement des rapports sociaux de sexe, l'étude des rhétoriques de l'antiféminisme et du masculinisme découle logiquement de la prise en compte du fait que ces rapports sociaux opposent deux termes de manière radicalement antagonique, les dominants et les dominées qui luttent par divers moyens, notamment au niveau discursif, dans le premier cas pour perpétuer et préserver les acquis de la domination à leur profit, dans le second pour alléger, voire faire disparaître l'oppression et l'exploitation nées de cette domination.

Antiféminisme et masculinisme correspondent à deux positionnements qui s'opposent, sur des cibles et avec des arguments différents, à la disparition de la domination des femmes par les hommes. Cependant, focaliser son attention sur leurs rhétoriques oblige à faire un effort de définition pour tenter de les distinguer l'un de l'autre, ce qu'ont fait déjà divers·e·s auteur·e·s.

Dans cet article, je m'appuierai en partie sur leurs écrits, en particulier sur les textes de Mélissa Blais et de Francis Dupuis-Déri (2008) et de ce dernier (2012). Pour notre part, Diane Lamoureux et moi, en introduisant le numéro conjoint des *Cahiers du genre* et de *Recherches féministes* sur « Les antiféminismes » (2012), nous nous étions efforcées de produire une catégorisation suffisamment claire pour que l'ensemble des articles du numéro soient inscrits sous le signe de la rhétorique antiféministe, quelle que soit la période historique et quel que soit le lieu où celle-ci était analysée par les auteur·e·s du numéro.

Depuis, l'ouvrage collectif dirigé par Christine Bard, Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri (paru en 2018) issu du colloque d'Angers, « Antiféminismes

et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui», qui s'est tenu les 3 et 4 mars 2017, propose le même exercice.

Masculinisme et antiféminisme parlent-ils de la même chose ? Sont-ils redondants ? Ou bien au service l'un de l'autre ? S'agit-il de mouvement de défense d'une catégorie sociale ? Ou de résistances ? S'agit-il de « degrés » dans la résistance ?

Puisque, pour répondre à ces questions, nous pouvons tirer bénéfice de plusieurs décennies d'avancées théoriques dans l'analyse des rapports de domination entre les sexes, je reviendrai également sur une définition un peu précise de ce que sont ces « rapports sociaux de sexe » dans lesquels je situe les phénomènes liés au masculinisme et à l'antiféminisme, avant d'examiner tour à tour, dans la deuxième partie de l'article, différents éléments de la rhétorique masculiniste contemporaine.

Commençons par le masculinisme. Il se présente comme un mouvement de défense des hommes (Blais et Dupuis-Déri mentionnent (2008 : 13) qu'on a parfois parlé d' « hominisme », mais le terme ne semble pas avoir pris). Selon cette façon de se définir, les hommes sont donc en situation de devoir être « défendus », protégés contre des attaques, en perte de droits, mal à l'aise, malheureux, on n'ose pas trop dire quand même « exploités », « subordonnés », « assujettis », « minorés », mais on peut parfois lire « dominés », voire « opprimés ». Il existe un mouvement constitué du masculinisme : des organisations qui s'énoncent comme « masculinistes », « pour la défense des droits des hommes », ou d'une catégorie d'hommes particulières, les pères. Les féministes ont ainsi pu identifier un discours, une rhétorique, voire des catégories d'analyse, des « concepts » relevant du masculinisme.

L'antiféminisme, quant à lui, est étymologiquement non pas un mouvement de défense d'une catégorie sociale particulière, mais un mouvement « contre », contre le féminisme. L'antiféminisme est explicitement une réaction, quelque chose d'« anti », alors que le masculinisme s'énonce comme le pendant du féminisme, un équivalent au masculin du féminisme. L'antiféminisme s'oppose donc à l'action, à la pensée, et aux éventuels acquis du féminisme. Mais pas plus que le féminisme ne se limite à un mouvement institutionnalisé et structuré, l'antiféminisme n'a à se limiter au sein d'un mouvement institutionnalisé, au sein de groupes structurés. Par contre, au sens propre, l'antiféminisme n'est supposé viser que les féministes, c'est-à-dire pas l'ensemble des femmes, mais seulement celles qui luttent pour toutes, celles qui luttent pour l'amélioration de la situation des femmes, contre toutes les inégalités qu'elles subissent et, plus largement, pour leur émancipation de la subordination et de l'oppression. La question est alors : est-ce que l'antiféminisme ne s'attaque qu'à ce qui serait une

« avant-garde » des femmes ? Ou bien, à travers, ces attaques, s’oppose-t-il à toutes les femmes ?

Dans l’introduction du numéro conjoint des *Cahiers du genre* et de *Recherches féministes* mentionné plus haut, Diane Lamoureux et moi avons parlé de la « nébuleuse floue » de l’antiféminisme ; d’autant plus floue et nébuleuse que le principe de l’antiféminisme et le principe du masculinisme débordent largement les organisations d’hommes qui se sont structurées autour de ces idées ; l’un et l’autre traversent les frontières de ces groupes constituées et la « pensée » ou la « philosophie » (voire la politique) antiféministe ou masculiniste imprègnent les discours sociaux, les médias, les discours politiques, les discours privés, les discussions sur, et parfois avec, les femmes, les féministes, les droits des femmes, la « journée de la femme » (qui n’est souvent pas pensée comme journée « internationale » ou comme « journée des droits des femmes »)... « mais alors, à quand une journée de l’homme ? »

Si antiféminisme et masculinisme ont partie liée dans la réaction aux acquis du féminisme et au progrès social en faveur des femmes, quand celui-ci parvient à se faire jour, il me semble qu’il ne s’agit pas de « degrés » dans la réaction mais de l’énonciation d’objets différents contre lesquels ou pour lesquels entrer en lutte, d’un choix d’objet qui n’exclut pourtant pas l’autre. En ce sens, le masculinisme s’affiche plutôt comme le versant victimaire de l’antiféminisme : les hommes doivent lutter contre les femmes et les féministes parce qu’elles font des hommes les nouvelles victimes de la société. C’est pourquoi il est nécessaire de « défendre » les hommes comme groupe social. De ce point de départ découlent le choix des mots, la rhétorique propre du masculinisme et même les dénominations des groupes qui se structurent autour de cette idée de la nécessité de défendre les hommes.

Dans le numéro conjoint de revues sur l’antiféminisme, en nous appuyant sur l’ouvrage de Blais et Dupuis-Déri *Le mouvement masculiniste au Québec : l’antiféminisme démasqué* (2008), nous définissions le mouvement masculiniste comme « une modalité d’expression de l’antiféminisme jouant de la sympathie qu’inspire un mouvement de défense d’individus réputés malheureux et en plein désarroi » (Devreux et Lamoureux, 2012 : 12).

Par ailleurs, le masculinisme peut-il être défini comme un « mouvement social » ? Pour les sociologues, un mouvement social suppose un minimum d’organisation, au moins une mise en réseau d’individus ou de groupes constitués, partageant des valeurs et des objectifs nécessitant une mobilisation autour d’enjeux définis en commun et assurée par des moyens également définis en commun : donc des idées, des valeurs, des objectifs pour les actions, des moyens d’action. Et avant tout : une cible. Le lobbying masculiniste n’est alors qu’un des moyens d’action, un mode d’intervention

ciblée sur un objet particulier, daté, ancré dans un contexte et mis en œuvre par un groupe (politique, économique, éthique) détenant spécifiquement un certain pouvoir d'action pour agir en faveur de l'objectif du lobby. Il s'agit donc d'un mode d'action pour faire peser une influence sur des décideurs. C'est un procédé que l'on retrouvera dans l'action des groupes masculinistes (par exemple : les associations de défense des droits des pères ou des pères séparés) pour influencer les prises de décision en matière de changement juridique.

Remarquons que les « mouvements sociaux » ne sont pas, malgré la représentation du sens commun qui y est souvent attachée, toujours « progressistes » ou en faveur des opprimé·e·s, même si ils disent tous agir pour améliorer la société. Il existe des mouvements sociaux tendant à faire revenir la société en arrière, à la faire rétrograder dans son évolution. On évoquera ici les mouvements contre l'avortement ou le « mariage pour tous ».

Dans cet article, je m'en tiendrai au masculinisme et, plus précisément à une lecture critique de certains composants que l'on trouve de manière récurrente dans la rhétorique masculiniste en m'appuyant, pour ce faire, sur la sociologie des rapports sociaux de sexe dont je rappellerai quelques définitions, afin d'ancrer ensuite cette rhétorique dans le fonctionnement de ces rapports sociaux.

## Rapports sociaux de sexe et lutte des hommes

Parler de rapports sociaux de sexe permet de concevoir premièrement la lutte des hommes comme faisant logiquement partie du système qui règle la place des femmes et des hommes dans la société, et, deuxièmement, l'évolution de la société du point de vue des inégalités et des hiérarchies entre les sexes.

En tant que catégorie analytique, les rapports sociaux de sexe sont le bon outil pour penser les modalités d'action mises en œuvre par les hommes pour modifier, reproduire, faire évoluer ou rétrograder la société dans le sens de leurs intérêts de classe de sexe : le mouvement de pensée et d'action masculiniste en est un exemple d'action collective.

Comme leur nom l'indique, les rapports sociaux de sexe sont avant tout un rapport social ce qui signifie qu'ils opposent deux classes d'individus, en l'occurrence les classes de sexe. Ils les opposent tant que les intérêts de ces deux classes sont antagoniques. Il ne s'agit donc pas de simples « relations sociales » conjoncturelles entre individus, voire entre groupes, mais d'une structure relativement stable dans l'histoire, une structure sociale qui organise la société, comme le font d'autres rapports sociaux fondamentaux : de classe, de race, ou, dans certaines sociétés, de générations.

Parler d'un rapport social c'est d'emblée envisager non seulement l'opposition de groupes sociaux, mais, inséparablement, leur hiérarchie et donc les inégalités entre les groupes. J'ai systématisé cette conceptualisation en disant (en m'appuyant à la fois sur mes propres travaux, mes enquêtes, et les travaux d'autres sociologues) que les rapports sociaux de sexe organisent trois types de division sociale :

- la division sociale du travail entre les sexes, ce qu'à la suite de Danièle Kergoat (2000 ; 2012) nous appelons la division sexuelle du travail, qui est une division sociale, tout autant que la division du travail capitaliste entre ouvriers et propriétaires des moyens de production ;

- la division sociale du pouvoir : cela suppose de penser que ne pas avoir du tout de pouvoir c'est quand même avoir une place dans la division du pouvoir, une place située tout en bas de l'échelle (de même que de ne pas avoir de rémunération pour des tâches domestiques par exemple, c'est avoir une place « nulle » dans la répartition des revenus du travail) ;

- enfin, les rapports sociaux de sexe organisent, produisent et reproduisent la division de la pensée en catégories de pensée. Ceci est un peu plus difficile à concevoir comme constituant une division sociale, pourtant la plupart de nos catégories de pensée, des notions et concepts avec lesquelles nous pensons le monde, sont hiérarchisées : par exemple, le féminin et le masculin ont des valeurs différentes ; le froid et le chaud ont des valeurs symboliques différentes selon les sociétés ; le national et l'étranger peuvent représenter un degré supérieur ou inférieur dans l'organisation du pouvoir au sein d'une société ; le blanc et le non-blanc (le « coloured », le « black », le « rebeu ») sont, dans les sociétés dites occidentales, pour le premier, le point de référence neutre et la valeur indiscutable quand, le second, le non-blanc, représente le cas particulier socialement problématique et illégitime.

Par ailleurs, en faisant la synthèse de nombreux travaux de sociologues féministes et sur les femmes, j'ai aussi montré que les rapports sociaux de sexe, outre leurs trois fonctions de division hiérarchisante, répondaient à trois propriétés qui permettent de les repérer dans le fatras et la complexité du social (Devreux, 2004).

Ainsi les rapports sociaux de sexe sont transversaux à la société, autrement dit ils sont présents et actifs dans toutes les sphères de la société<sup>1</sup>.

Leur deuxième propriété concerne un caractère dynamique qui leur est propre, qui les imbrique dans les autres rapports sociaux, de manière certes différente selon les moments historiques, mais qui ne les fait pas dépendre totalement d'eux : les divisions sexuelles du travail, du pouvoir et de la pensée, ne dépendent pas strictement des divisions de classes ou de race pour évoluer dans leurs modalités, leurs formes et leur contenu bien qu'ils

évoluent en lien avec l'évolution des autres rapports sociaux. Il en découle logiquement que l'action des hommes dans les rapports sociaux de sexe doit être « historicisée » : elle évolue dans ses formes et son contenu, en fonction des succès ou échecs de l'action des femmes, notamment des féministes.

Enfin, la troisième propriété est essentielle à la compréhension de l'action des deux groupes en présence : les rapports sociaux de sexe constituent un antagonisme. Mais il faut bien comprendre ce qui s'oppose ici. S'agit-il, comme les féministes se l'entendent souvent reprocher, de fomenter une « guerre des sexes » qui serait d'ailleurs de leur seul fait ? En réalité, ce qui constitue l'antagonisme c'est l'opposition radicalement irréconciliables des intérêts des groupes sociaux en présence : collectivement, les hommes, comme groupe social dominant ont pour intérêt de maintenir leur domination sur les femmes pour en préserver les bénéfices en temps, en argent, en pouvoir et en liberté individuelle qu'ils en tirent, tandis que les femmes, comme groupe social dominé, ont pour intérêt collectif de voir se réduire la domination et la subordination subies, avant, dans un terme idéal, de la voir disparaître. Ce qui n'empêche pas les solidarités individuelles entre hommes et femmes ni même la solidarité avec le groupe des femmes d'une partie des hommes, conscients que la domination masculine est source d'inégalités sociales et d'injustice ou de violence envers les femmes.

Il faut se représenter la théorie des rapports sociaux de sexe comme une boîte à outils pour mettre à jour et comprendre les phénomènes de domination subis collectivement par les femmes en tant que femmes. Avec ces clés de compréhension, on peut percevoir, derrière les faits les plus quotidiens, la répartition des tâches et des fonctions, l'usage des espaces, les inégalités de rémunérations, les pratiques de harcèlement ou les violences dans la sphère publique ou dans le huis clos des familles, des logiques de domination des femmes par les hommes qui « font système » (Delphy, 1998). Dans cet ensemble de fait, l'organisation structurée de la diffusion de discours masculinistes dans la société donne à voir une modalité de résistance de certains hommes aux évolutions sociales favorables aux femmes, une façon de contrer les progrès sociaux en direction de l'égalité entre les sexes.

Un rapport social est, d'emblée, un rapport de force, de lutte entre deux pôles qui sont en opposition radicale. L'enjeu de cette lutte est relatif à la préservation des bénéfices pour la classe des hommes de sa domination sur les femmes (Connell, 2014). Les luttes des femmes, le mouvement féministe, mettent objectivement en danger la préservation de ces bénéfices. Un des moyens de défense des hommes contre ce risque de perdre des avantages acquis, c'est bien sûr l'opposition antiféministe. Un autre est de nier l'existence des inégalités subies par les femmes et de diffuser l'idée

d'un retournement de la domination, l'idée de l'apparition d'une nouvelle victime de l'inégalité entre les sexes : c'est le but du masculinisme.

Ce contre-mouvement, au sens propre de renversement du problème social, s'inscrit évidemment dans un contexte où les moyens de diffusion des idées sont en phase avec l'état des structures sociales, notamment l'importance des moyens de communication qui y sont mis en œuvre, ou les dispositifs étatiques qui déterminent la définition sociale d'un problème d'inégalité ou d'une politique de justice sociale, etc. En tant que combat des hommes contre la diminution de leurs privilèges, cette dynamique de résistance n'est pas nouvelle, mais elle se renouvelle en fonction des changements sociaux. Les cibles changent, les méthodes aussi. Mais il existe cependant une constante, comme d'ailleurs dans tout fonctionnement d'un rapport social : la matérialité des pratiques, qui va des coups aux manifestations concrètes comme occuper le haut d'une grue pendant plusieurs jour pour faire parler de soi dans les médias, s'articule toujours à des luttes dans l'ordre du symbolique. Ces luttes symboliques visent notamment la production de catégories de pensée et les tentatives d'imposition de ces catégories, de ces « concepts », via notamment les pratiques de lobbying dans la sphère politique. Il s'agit d'influencer le discours public, que ce soit celui des médias ou celui des institutions gouvernementales. Les deux niveaux d'action matérielle et symbolique sont étroitement imbriqués.

Ainsi, les moyens utilisés par les masculinistes vont-ils s'adapter à l'évolution des médias, aux règles du dialogue démocratique entre représentant·e·s de la société civile et sphère de décision politique, surtout quand des lois sont édictées dans le but de protéger les femmes des pratiques les plus manifestes d'oppression, telles les violences conjugales ou le harcèlement ou de diminuer les inégalités économiques et politiques les plus criantes.

### **Les « mots » du masculinisme**

Venons-en maintenant à la rhétorique masculiniste et plus précisément aux mots utilisés et aux messages que ces mots doivent véhiculer. En tant que « technique oratoire » ou « procédé d'action du discours sur les esprits » (pour reprendre la définition philosophique du terme), la rhétorique est le moyen discursif par lequel les masculinistes essaient d'imposer leur vision, leur (re)définition de la réalité sociale. Par les choix de procédés qu'elle reflète (symétrisation, culpabilisation, détournement et retournement, déni), on peut dire qu'elle constitue une tentative d'emprise sur la pensée et plus particulièrement sur celle des femmes.

Ce qui nous renvoie à l'analyse de la sociologue Colette Guillaumin pour laquelle l'appropriation des femmes par les hommes ne consiste pas seu-

lement en l'appropriation des résultats de leur travail, l'appropriation de leur corps, de leur temps, de leur espace mais bien, aussi, l'appropriation de leurs pensées (1992).

Il faut voir dans le masculinisme une volonté de réappropriation de la théorie sociale sur les rapports entre les sexes et non pas seulement sur la place des hommes dans la société. C'est en cela qu'il est une modalité de l'antiféminisme: il s'agit bien d'en découdre avec les avancées de la pensée féministe qui a fourni des catégories d'analyse pour mettre en évidence l'oppression des femmes. Pour les masculinistes, il faut revoir ces catégories d'analyse et les remplacer par d'autres ou les redéfinir, il faut donc « réviser » ces catégories, au sens du « révisionnisme » historique, quitte à revenir en arrière, quitte à nier la réalité de l'oppression des femmes.

Pour entrer plus avant dans cette rhétorique, je considérerai successivement quelques exemples des arguments masculinistes synthétisés en « concepts ». J'examinerai ainsi, tour à tour, les notions de « condition masculine », de « malaise masculin », de « crise de la masculinité », notion que je décomposerai en « crise » et en « masculinité », enfin d' « égalité-déjà-là » que je relierai à « égalité entre les sexes » et « égalité de droit ».

Commençons par cette reprise de la notion de « condition » à travers le souci énoncé de la « condition masculine ». Nous pouvons tout d'abord remarquer que cette expression de « condition masculine » est déjà, dans ces années 2010, en perte d'influence, mais d'une certaine façon, dans les années 1980, elle avait ouvert les portes du masculinisme ordinaire en prétendant énoncer que les hommes connaissent une condition particulière, spécifique. La société et ses instances devraient, selon les masculinistes, prendre en compte cette spécificité de situation, tout simplement pour ne pas léser une partie de la population. Pour moi, cette notion de « condition masculine » représente le tout début du procédé de symétrisation entre la situation ou « condition » des femmes et la situation ou « condition » des hommes, symétrisation qui est si caractéristique du raisonnement masculiniste des années ultérieures.

Dans les années 1970, les féministes ont déconstruit la notion essentialiste de « condition féminine » qui servait à isoler la situation des femmes de l'ensemble du reste de la société dont on oubliait donc de dire qu'il s'agissait de la partie masculine. Selon l'idée de « condition », les femmes subissaient la réalité d'un état spécifique qui avait à voir avec leur « nature », leur « essence » particulière. Les féministes ont démontré qu'il n'y avait pas de cause naturelle ni de spécificité par essence des femmes qui les conduisaient à être minorées et subordonnées, mais que leur situation sociale, loin d'être le résultat de leurs caractéristiques biologiques, était la conséquence d'un rapport de domination et de l'action des hommes pour les dominer, les opprimer et profiter de leur travail gratuit.

La réapparition de l'idée de « condition » parle à nouveau d'une spécificité, cette fois masculine, basée sur la biologie, sur des besoins biologiques spécifiques liés à la virilité qui conduiraient les hommes à avoir besoin d'utiliser la violence comme moyen d'expression, à avoir besoin de dominer, à avoir des rapports sexuels si nécessaire forcés avec les femmes du fait de leurs supposés « besoins sexuels » plus grands que ceux des femmes. Cette résurgence de la notion de « condition » est dans une relation conceptuelle avec l'idée de « spécificité » incontournable et a permis de dire que les acquis féministes allaient, pour ce qui était de leur impact sur la condition masculine, contre les nécessités de la nature.

En conséquence, les avancées du féminisme et les transformations sociales au bénéfice des femmes auraient plongé les hommes dans un grand malaise, un mal-être qui, lui aussi, suppose qu'il existe un « être » essentiel, perturbé dans sa nature par le changement social. Depuis que ça va un peu mieux pour les femmes, les hommes vont mal, ils ont un malaise. Ils ne sont plus « fort aise », aïe !

Étymologiquement, le mal-aise vient de ce que l'on n'a plus ses aises, c'est-à-dire de l'espace libre à côté de soi, ou des commodités adjacentes (d'où vient le terme d'aisance) se trouvant donc à proximité. Le territoire vide a été occupé, ou du moins s'est-il réduit, et on ne peut plus s'étaler comme auparavant. Les commodités disposées antérieurement à proximité ont disparu. Il y a manifestement une idée de perte, celle d'un dispositif que l'on croyait naturellement à portée de sa main : de l'espace et des services à disposition, rien que pour soi.

Comme nous le verrons plus loin avec la notion de « crise », le malaise sert à isoler le groupe ou l'individu mal à l'aise, comme dans le « malaise des banlieues » ou le « malaise des jeunes », dont on se demande bien comment ils peuvent advenir s'il n'y a pas un problème d'injustice sociale ou de manque de considération dans le reste de la société.

Mais avec le « malaise masculin » surgit l'idée que l'espace nouvellement occupé l'est de façon indue, par un coup de force injustifié. On retrouve là l'idée que l'aise des hommes devrait leur revenir naturellement, que c'est dans la nature des choses qu'ils aient toute la place, que leurs droits ne soient pas réduits, que les services de proximité (comme on dit des commerces de proximité) ne leur soient plus rendus.

Pour nous, femmes et féministes, accepter que les hommes connaissent en effet un « malaise », ce n'est rien d'autre que d'accepter l'idée que leur espace soit en effet réduit, que leurs commodités anciennes soient remises en question, car il n'y a rien de naturel ni de définitif dans l'idée que cet espace social et ces commodités toujours disponibles leur reviennent aussi largement, aussi inégalement qu'antérieurement. C'est un malaise de

dominant qui est en train de perdre toute sa latitude antérieure pour étaler son pouvoir et profiter à son aise de ses bénéfiques. En ce sens, il nous faut donc accepter le « malaise des hommes » car c'est une conséquence des acquis du féminisme dont il ne faut surtout pas se laisser culpabiliser. Ressentirions-nous de la culpabilité devant le malaise de l'ancien colonisateur qui a perdu espace et services gratuits en étant expulsé du territoire libéré ?

Dans le même registre, mais poussé à un point plus « critique », explorons maintenant la notion de « crise » lorsqu'elle est associée à la virilité ou à la masculinité. C'est encore un terme qui est, par ailleurs, lié aux jeunes (la crise de l'adolescence) ou aux marges des centres-villes (la crise de la banlieue). Mais, plus largement, le terme « crise » fait le plus souvent référence à une situation économique paroxystique, qui conduira vers un stade ultérieur du développement économique, qu'il s'agisse d'un progrès ou d'une dégradation.

Pour la philosophe Myriam Revault d'Allonnes, la crise de la société s'annonce maintenant comme une « crise sans fin » dont nous ne voyons pas l'issue, parce qu'elle n'en a pas. Selon elle, la crise est une métaphore qui a vu son usage s'étendre à tout ce qui ne va pas à un moment ou un autre (2012) : éducation, mode de vie, économie, mariage, famille, et maintenant les masculinités.

Selon l'historien André Rauch, les origines de la crise de l'identité masculine seraient à rechercher dans la Révolution française qui voyait dans le pouvoir masculin le fondement de la vie sociale antérieure à la révolution, un pouvoir historiquement constitutif de l'identité des hommes et des femmes (2006). Selon cet auteur, c'est ce pouvoir masculin qui donnait à la société française d'avant la révolution son énergie vitale, notamment parce que la détention des armes et du pouvoir caractérisait la réalité masculine. Leur perte aurait mené à une crise de civilisation unique dans l'histoire, notamment parce que c'est elle qui introduisit un principe de mixité dans la société. On a ici un bel exemple de ce que le masculinisme peut imprégner les discours des sciences sociales, du fait d'un androcentrisme qui s'ignore. Car, à en croire cet historien, les femmes n'auraient été pour rien dans l'énergie vitale de la société prérévolutionnaire.

L'idée de crise évoque la dissolution de repères antérieurs, et une rupture avec les traditions et leur dimension collective. Du fait de cette rupture, les individus sont obligés de redonner forme à leur existence. En l'occurrence, l'assise ancienne de la masculinité doit être redéfinie. L'incertitude dont s'imprègne le modèle masculin, dont se charge la virilité met alors effectivement les hommes « mal à l'aise ».

Cependant Myriam Revault d'Allonnes souligne que la force d'une crise, en dépit de sa dureté et de l'intensité qu'en ressentent celles et ceux qui la traversent, n'est pas l'aboutissement d'un processus inéluctable. Au contraire, selon elle, la crise débouche sur la nécessité de porter un regard différent sur ce qui nous entoure, l'occasion de questionner nos présupposés.

Aussi interrogeons-nous : la masculinité est-elle une donnée éternelle ?

« Crise de la masculinité » : dans cette expression que l'on peut trouver fréquemment sous la plume des masculinistes, en tout cas dans le masculinisme ordinaire diffusé dans les médias, la masculinité est pensée comme une évidence dont l'existence n'est pas contestable. Elle n'est d'ailleurs pas, alors, référée à la féminité. Elle semble exister « en soi ».

La proposition théorique de Raewyn Connell, sociologue australienne suggère de penser la masculinité en référence aux rapports de domination entre les hommes et les femmes (2014). Mais elle la décompose et la hiérarchise en « masculinité hégémonique » et « masculinités subordonnées » et c'est cette deuxième idée qui est largement détournée et instrumentalisée par le masculinisme. Dans chaque société et à un instant T, une forme de masculinité est dominante sur les autres formes, nous dit Connell qui n'oublie pas de rappeler que les masculinités ainsi hiérarchisées servent un ordre du genre.

Or, certains hommes se sont emparés de l'idée que les hommes étaient eux aussi victimes d'une subordination, victimes du système des sexes dont ils subissaient à leur corps défendant la force qui les dominait, dont ils ne seraient pas responsables, un système existant en quelque sorte en dehors de leur volonté propre, de leur action. Ils ont d'ailleurs été indirectement légitimés et soutenus en cela par les écrits d'un sociologue comme Pierre Bourdieu (1998), ou d'autres après lui, comme Welzer-Lang (2013).

La crise de la masculinité est une crise identitaire, un peu comme le serait une « crise de l'adolescence ». Il y aurait un avant (avec des repères stables) et un après (avec une perte de repères). Il s'agirait d'une crise morale faisant souffrir les individus qui en sont atteints.

La notion de crise permet ici d'isoler l'objet qui est en crise du reste de la réalité qui l'entoure et, en même temps, de l'inscrire dans une réalité incontournable. En appeler à la crise de la masculinité est très performatif, autrement dit très opérant et efficace au plan du discours : si la crise suppose le changement, en tout cas une phase d'évolution, l'existence de l'objet même de la crise n'est pas questionné et, par contre-coup, apparaît comme une réalité indiscutable dont la définition, le contenu et les contours sont de toute éternité, tout simplement parce que quelque chose qui n'existe pas ne saurait être en crise.

La crise des féminités ? Personne n'y a jamais pensé, même si ici ou là, on a regretté que la féminité se perde. Mais on n'a jamais pleuré sur les femmes souffrant collectivement d'une perte de féminité.

Il me semble qu'actuellement, nous assistons à une sorte de surenchère dans l'analyse du masculin et des masculinités, surenchère qui vise à isoler le masculin, à le réifier, à lui permettre de s'imposer sans justification. Un masculin à préserver en-soi, quelle que soit sa part dans la domination subie par d'autres.

« Crise de la masculinité » : prenons donc acte de la nécessité d'un changement. Car cette virilité qui autorise les hommes à imposer leur force, leur violence, leur schéma de pensée, leur prétention même à être en situation de supériorité par rapport aux femmes, doit effectivement être remise en question. Oui, la perte des « bénéfices du patriarcat » peut être source de frustrations. C'est le lot de tout dominant assistant à une diminution de son pouvoir et de ses avantages.

Quant à l'égalité-déjà-là, pour reprendre la formule très appropriée de Christine Delphy (2004) que j'utilise ici pour nommer de manière synthétique cet argument masculiniste qui veut imposer l'idée que l'égalité entre les femmes et les hommes est d'ores et déjà acquise, elle semble se situer dans un autre registre, non plus celui des situations individuelles des hommes, mais celui du groupe : les femmes ayant conquis l'égalité entre les sexes, tout nouveau changement social en leur faveur ferait donc basculer la balance de leur côté dès lors qu'elles poursuivraient leur combat (et avec lui, leur supposée volonté de pouvoir sur les hommes). Tout nouveau changement dans cet équilibre deviendrait ainsi la source d'une inégalité aux dépens des hommes.

C'est au nom de cet argument que des hommes se sont mis à revendiquer les droits des femmes, au nom même de l'égalité entre les sexes, et que, dans certains cas, les institutions en charge de la lutte contre les discriminations de sexe leur ont donné raison.

Revenons par exemple sur le cas de ces fonctionnaires de l'état français qui, en 1991, ont revendiqué pour leur propre compte une mesure prise en faveur des mères fonctionnaires pour compenser les ralentissements de leur progression de carrière dus au fait qu'elles avaient élevé des enfants : il s'agit d'années de bonification accordées à ces mères fonctionnaires au moment du calcul de leur retraite. Ainsi, pour une femme fonctionnaire, avoir eu un enfant donnait droit à une « année de bonification », autrement dit à une année supplémentaire dans le calcul de son ancienneté dans la fonction publique, au moment du calcul de sa pension de retraite. Apparemment en toute logique, des fonctionnaires masculins ont dit : « Moi aussi j'ai eu des enfants, j'ai donc droit à autant d'années de bonification ». Après un

combat juridique opposant la cour européenne de justice, que ces hommes avaient saisie, à l'état français, ils ont obtenu gain de cause. L'état français a, en effet, annulé le principe de ces années de bonification pour les femmes et a remplacé l'ancien critère du nombre d'enfants par celui de la durée des congés effectivement pris pour élever un enfant, incluant le congé de maternité. Mais dans ce nouveau calcul, l'effectivité du travail de soin et d'éducation quotidien des mères fonctionnaires et celle des inégalités récurrentes dans la division sexuelle du travail domestique et parental sont passées par pertes et profits pour les femmes. Du point de vue de l'analyse de la rhétorique masculiniste, ce qui est intéressant dans ce cas, c'est que certains de ces fonctionnaires masculins ont exprimé très clairement une revendication de cet ordre : l'un d'eux s'est ainsi prévalu du fait qu'il « ne voulait certes pas être l'égal d'une femme » mais qu'il voulait faire repencher la balance dans son sens (Devreux, 2009).

C'est donc au nom de l'égalité entre les sexes et en vertu du fait que celle-ci aurait été atteinte que ces hommes retournent les arguments des femmes et des féministes luttant contre les discriminations. En quelque sorte, ils revendiquent : « Je ne veux pas être l'égal des femmes, mais je veux bénéficier de leurs droits », sans considération que ces droits ont été donnés au nom même des inégalités sociales que les femmes subissaient du fait des hommes.

Dans l'idée d'égalité-déjà-là, l'égalité dont il est question concerne l'égalité de droit. Et c'est bien, en effet, au niveau du droit que l'action revendicative masculiniste est le plus souvent menée : droits des pères, droits des hommes, égalité de droit entre les parents, etc. Il n'est jamais envisagé dans cette rhétorique de se poser la question de l'égalité des devoirs parentaux par exemple, ou de l'égalité de fait plutôt que l'égalité de droit. Il n'est d'ailleurs pas anodin de noter que ce sont des hommes spécialistes du droit qui ont ouvert les premiers le dossier du calcul des retraites des parents fonctionnaires et ont su utiliser les failles juridiques et les contradictions occasionnées par la superposition des systèmes de droit français d'une part et européen d'autre part (Cardi, Devreux et Langevin, 2016).

C'est oublier que le droit n'est lui-même qu'un discours et qu'il le reste d'autant plus lorsqu'il n'est pas suivi d'effets réels. « Le droit, c'est moi », disait un de mes interviewés à propos de l'interprétation qu'il avait fait du droit au moment de choisir le patronyme de son enfant (Devreux, 2009). D'une certaine façon, et malgré l'outrance apparente du propos, il avait raison : le droit est celui du plus fort, d'autant plus lorsqu'il sait, comme dans le cas des fonctionnaires évoqués plus haut, utiliser les pratiques lobbyistes pour obliger les pouvoirs publics à renier les attendus qui avaient mis en place un dispositif juridique compensant des inégalités de fait.

Pour conclure, je voudrais revenir sur les procédés qui transparaissent derrière l'usage des rhétoriques et des mots du masculinisme. Ces procédés consistent en une symétrisation de la situation des femmes et des hommes, un déni de la réalité matérielle au profit d'une mise en exergue de symboles, une importance donnée à l'identité et au bien-être individuels des uns aux dépens de l'oppression de classe subie par les autres, ou encore un renversement de la définition des inégalités. Tous ces procédés servent et nourrissent un antagonisme d'intérêts des hommes contre les intérêts des femmes. Il s'agit, sous couvert de souffrance, de crise ou de malaise individuels, de maintenir l'inégalité en récupérant des droits spécifiques accordés aux femmes pour contrebalancer ponctuellement des inégalités sociales dont elles sont victimes.

On peut aussi analyser ces pratiques et discours masculinistes en termes de dynamique des rapports sociaux de sexe. Ils révèlent que l'évolution de ces rapports ne doit surtout pas être comprise dans le seul sens du progrès social en faveur des femmes, mais bien comme un enjeu, un espace de lutte incessante entre les deux groupes sociaux opposés, le résultat de ces luttes pouvant être un retour en arrière.

## Notes

- 1 J'ai par exemple montré qu'ils sont à l'œuvre y compris en cas d'absence physique de l'un des deux groupes de sexe. Par exemple dans l'armée française, avant sa féminisation, les rapports entre militaires étaient traversés et définis notamment par rapport à un axe masculin/féminin qui induisait une division entre les tâches nobles professionnelles et militaires et tâches non nobles d'entretien domestique des locaux. Pas besoin de femmes pour rappeler chacun à l'« ordre du genre » et pour imposer les hiérarchies entre masculin et féminin, entre « viril » et « efféminé », etc. (Devreux, 1997 ; 2002).

## Bibliographie

- BARD, C., BLAIS, M. et DUPUIS-DERI, F. (dir.), *Les crépusculaires : antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*, Rennes-Montréal : Presses universitaires de Rennes - Les Presses de l'université de Montréal, à paraître en 2018.
- BLAIS, M. et DUPUIS-DERI, F. (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal : Les éditions du remue-ménage, 2008.
- BLAIS, M. et DUPUIS-DERI, F., Introduction. Qu'est-ce que le masculinisme ?, in BLAIS, M. et DUPUIS-DERI, F. (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal : Les éditions du remue-ménage, 2008, p.11-31.

- BOURDIEU, P., *La domination masculine*, Paris : Seuil, 1998.
- CARDI, C., DEVREUX, A.-M. et LANGEVIN, L., La régulation du genre dans la coexistence des niveaux de droit : regards croisés Europe-Canada, *Canadian Journal of Women and the Law/Revue Femmes et Droit*, vol. 26, n° 3, 2016, p. ix-xvi.
- CONNELL, R., *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, édition établie par M. Hagège et A. Vuattoux, Paris : Editions Amsterdam, 2014.
- DELPHY, C., L'ennemi principal, in DELPHY, C., *L'ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 1998, p.31-56 (1<sup>ère</sup> publication dans *Partisans*, n°s 54-55, « Libération des femmes, année zéro », 1970).
- DELPHY, C., Retrouver l'élan du féminisme, *Le Monde diplomatique*, mai 2004, p.24-25.
- DEVREUX, A.-M. et LAMOUREUX, D., Les antiféminismes : une nébuleuse aux manifestations tangibles (Introduction), numéro conjoint *Cahiers du genre*, n° 52, et *Recherches féministes*, vol. 25, n° 1, 2012, p.7-22.
- DEVREUX, A.-M., Des appelés, des armes et des femmes : l'apprentissage de la domination masculine à l'armée, *Nouvelles questions féministes*, vol. 18, n°s 3-4, 1997, p.49-78.
- DEVREUX, A.-M., 'Le droit c'est moi'. Formes contemporaines de la lutte des hommes contre les femmes dans le domaine du droit, *Nouvelles questions féministes*, vol. 28, n° 2, 2009, p.36-51.
- DEVREUX, A.-M., Du balai au fusil. L'apprentissage de la domination masculine à l'armée, in BESSIN, M. (dir.), *Autopsie du service militaire, 1965-2001*, Paris : Editions Autrement, 2002, p. 117-123.
- DEVREUX, A.-M., *Les propriétés formelles des rapports sociaux de sexe*. Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Saint-Denis : Université de Paris 8 Saint-Denis, 2004.
- DUPUIS-DERI, F., Le discours de la « crise de la masculinité » comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe, numéro conjoint *Cahiers du genre*, n° 52, et *Recherches féministes*, vol. 25, n° 1, 2012, p. 119-143.
- GUILLAUMIN, C., *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris : côté-femme éditions, 1992.
- KERGOAT, D., Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe, in HIRATA, H., LABORIE, F., LE DOARE, H. et SENOTIER, D. (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p.35-44 (réédité en 2004).
- KERGOAT, D., *Se battre, disent-elles...*, Paris : La Dispute, 2012.
- RAUCH, A., *Histoire du premier sexe de la Révolution à nos jours*, Paris : Hachette, 2006.
- REVAULT D'ALLONNES, M., *La Crise sans fin – Essai sur l'expérience moderne du temps*, Paris : Seuil, 2012.
- WELZER-LANG, D., *Nous les mecs. Essai sur le trouble actuel des hommes*, Paris : Payot, 2013.

## Les féminicides de Ciudad Juárez : reconnaissance institutionnelle, enjeux politiques et moraux de la prise en charge des victimes<sup>1</sup>

Chiara Calzolaio

*Les anthropologues et les sociologues féministes ont essayé de faire émerger les différentes manifestations des violences commises contre les femmes au travers du temps et de l'espace. Elles les ont catégorisées, ont souligné leurs formes les moins visibles, ont cherché à nommer des violences qui ne s'exercent pas à travers la force physique mais sous des formes plus insidieuses (telles que la dépendance économique ou le chantage psychologique) ou à travers des modalités indirectes et structurelles (comme les inégalités dans l'accès aux soins et une mortalité féminine supérieure due au manque d'attention sanitaire<sup>2</sup>). L'effort pour étudier la violence envers les femmes dans toutes ses manifestations a orienté les enquêtes et a permis de développer un ensemble d'outils juridiques et de politiques publiques directement destinés à la combattre.*

Les meurtres et les disparitions de femmes qui frappent Ciudad Juárez, ville mexicaine à la frontière avec les États-Unis, sont connus dans le monde entier pour leur systématicité, leur brutalité et leur impunité. Ils ont marqué l'émergence (et l'internationalisation) d'une nouvelle catégorie du débat public, notamment en Amérique latine. Dans le champ du « savoir savant » comme dans les luttes pour la mise en place de politiques publiques ciblées sur la violence envers les femmes, le « féminicide » fait l'objet de campagnes pour être reconnu comme la manifestation extrême des violences de genre<sup>3</sup>. Dans un contexte où la question des violences masculines faites aux femmes est peu à peu entrée dans l'agenda politique des organismes internationaux, les meurtres et les disparitions de femmes à Ciudad Juárez ont fait l'objet de luttes partagées par les mouvements féministes en Amérique latine. La campagne interaméricaine “Ni una muerta

más” (pas une morte de plus) en est l’une des manifestations. Cette campagne, lancée entre 2001 et 2003 par le Réseau féministe latino-américain et des Caraïbes contre la violence domestique et sexuelle et financée par l’UNIFEM (Fonds de développement des Nations unies pour la femme), a eu pour objectif la réalisation d’enquêtes sur l’incidence des féminicides dans les pays latino-américains et la promotion des mobilisations collectives pour dénoncer les violences. Initiée à partir des mobilisations contre les meurtres et disparitions des femmes à Ciudad Juárez, la campagne a abouti à la création d’une base de données regroupant les principales enquêtes réalisées sur le continent à propos des féminicides<sup>4</sup>.

Cette diffusion importante s’est parfois traduite par une banalisation du terme. En effet, il est aujourd’hui employé autant par des journalistes que par des chercheurs, avec une multiplicité de définitions et de connotations. Le terme de féminicide est souvent utilisé au singulier et pointe une intention de tuer, voire une planification de meurtres de femmes à grande échelle du fait de sa proximité, avant tout sonore, avec le terme de «génocide». Consciente du polymorphisme de la notion, je retracerai ici sa diffusion au Mexique en tant que catégorie sociologique et juridique qui désigne l’assassinat d’une femme pour des raisons liées au genre (c’est-à-dire parce qu’elle est une femme). Je me concentrerai notamment sur la façon dont elle a été entérinée par les institutions pour parler des meurtres de femmes à Ciudad Juárez, et sur les décalages et les contradictions entre cette reconnaissance et la prise en charge des crimes au niveau local. L’idée est de comprendre comment la question de la violence de genre vient à être «problématisée<sup>5</sup>» au niveau des institutions locales, nationales et internationales et quelles sont les questions qui se posent au niveau local lors de la mise en œuvre de mesures et de politiques publiques intégrant officiellement la perspective de genre.

Comment ce processus de reconnaissance publique, et, dans une certaine mesure, institutionnelle, du féminicide s’est-il engagé? Quels sont les enjeux au niveau local autour de la reconnaissance des victimes et de la prise en charge de leurs familles? Quelles normes de genre sont à l’œuvre? Voici les questions auxquelles cet article cherchera à répondre.

Après un retour rapide sur les différents outils juridiques développés en Amérique latine en matière de violences faites aux femmes et sur l’institutionnalisation de la catégorie de féminicide au Mexique, je me pencherai sur l’«affaire» des meurtres et des disparitions de femmes dans la ville frontalière. On s’attachera d’abord à comprendre les chiffres et le contexte de violence (structurelle et de genre) dans lequel les crimes émergent, pour ensuite analyser les évolutions dans la reconnaissance et dans la prise en charge des victimes par les institutions locales. On essayera notamment de

comprendre les représentations sociales qui soutiennent les politiques des institutions et la manière dont elles ont été reproduites ou utilisées par les associations de victimes<sup>6</sup>.

### La reconnaissance institutionnelle de la violence de genre

À partir des années quatre-vingt, les groupes féministes latino-américains et les associations engagées dans la lutte pour la reconnaissance des droits des femmes ont connu un important processus d'articulation et de coordination au niveau continental. Des réseaux régionaux et intercontinentaux ont été créés, ce qui a favorisé le développement de répertoires de lutte et d'espaces de réflexion théorique partagés (Marques-Pereira et Stoffel, 2004). Les violences faites aux femmes ont été, depuis le début, l'un des axes autour desquels se sont structurées les pratiques et les réflexions des associations féministes (Guerrero, 2002). L'intérêt croissant de l'ONU et des autres institutions internationales (comme l'Organisation des États américains, OEA) pour le sujet a contribué à la création et la coordination d'ONG sur le continent et a favorisé l'institutionnalisation d'un langage commun (Falquet, 1998). Non sans conflits<sup>7</sup>, la « perspective de genre » s'est au fur et à mesure imposée comme une manière légitime d'appréhender les violences masculines faites aux femmes. Intégrant les développements théoriques apportés par la notion de *gender*, notamment dans une partie du féminisme anglophone, la « perspective de genre » s'attache à montrer comment les violences commises envers les femmes ont leurs racines dans les rapports de pouvoir inégal entre les hommes et les femmes et constituent un outil de reproduction de ces inégalités<sup>8</sup>. Les constructions de genre, les représentations autour de ce que l'on considère être une bonne ou mauvaise manière d'être homme ou femme, jouent un rôle central dans la production des violences et dans leur justification.

La reconnaissance de la violence envers les femmes comme une priorité dans l'agenda mondial pour la défense des droits humains (conférence mondiale sur les droits de l'homme de Vienne, 1993 ; Quatrième conférence mondiale sur les femmes de Pékin, 1995), est liée à la diffusion de la perspective de genre dans le langage et les politiques des organisations internationales. La Convention interaméricaine pour prévenir, sanctionner et éradiquer la violence à l'égard des femmes (connue comme « convention de Belém do Pará »), signée le 9 juin 1994 à Belém do Pará au Brésil, définit dans son premier article la violence envers les femmes comme « tout acte ou comportement fondé sur le genre qui cause la mort, des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychiques à la femme, aussi bien dans sa vie publique que dans sa vie privée<sup>9</sup> ». Contrairement à la déclaration de Vienne et au Programme d'action de Pékin approuvé en 1995 lors

de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, cette Convention a une valeur normative pour les États membres de l'OEA, et les oblige à prendre des mesures législatives ayant pour but de prévenir, sanctionner, éradiquer la violence de genre, développer des politiques publiques et créer des institutions ciblées.

C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire l'affirmation et la diffusion de la catégorie sociologique et juridique de féminicide. Le mot a vu le jour dans la langue anglaise (*femicide*), car les premières réflexions sur cette catégorie se sont développées dans les années quatre-vingt-dix dans le milieu féministe radical des États-Unis pour définir l'assassinat misogyne d'une femme. Avec ce terme, Diana Russell et Jill Radford veulent souligner la dimension sexiste de la majorité des violences qui conduisent à la mort violente des femmes. Il ne s'agit pas seulement de rendre visible le genre de la victime mais de politiser l'assassinat (Radford et Russell, 1992). Le terme a ensuite été traduit (*feminicidio* au Mexique, *femicidio*, dans d'autres pays de l'Amérique latine, avec des acceptions différentes<sup>10</sup>) et le mouvement contre les meurtres et disparitions des femmes à Ciudad Juárez se l'est approprié, notamment à travers la médiation de Marcela Lagarde, anthropologue mexicaine reconnue. Dans cette traduction, on assiste à une modification importante de la signification du terme. Activiste dans une ONG féministe puis députée, Marcela Lagarde propose de comprendre le «féminicide» comme une grave violation des droits humains, en incluant tous les comportements violents misogynes qui n'aboutissent pas nécessairement à la mort de la femme mais qui tendent à son anéantissement physique ou psychologique. Dans toutes les publications réalisées sur le sujet, Marcela Lagarde le définit comme «un crime d'État»: «l'ensemble des crimes contre l'humanité comme les crimes, les enlèvements et les disparitions de filles et de femmes qui se produisent dans un cadre d'effondrement institutionnel» (Lagarde, 2005 : 155)<sup>11</sup>. L'impunité, dans la perspective de Marcela Lagarde, est une condition majeure de l'existence et de la reproduction des féminicides. C'est la responsabilité des États dans la violation des droits des femmes que l'anthropologue veut mettre en exergue.

L'action de Lagarde a laissé une trace importante au Mexique au niveau juridique. Éluë députée en 2003, elle est à l'origine de la création d'une commission parlementaire ayant pour mission l'étude des féminicides dans le pays, la «Commission spéciale pour connaître et réaliser le suivi des enquêtes en lien avec les féminicides dans la République Mexicaine et l'instruction judiciaire sur la question» (*comisión especial para conocer y dar seguimiento a las investigaciones relacionadas con los feminicidios en la República mexicana y la procuraduría de justicia vinculada*), connue comme la Commission spéciale sur le féminicide. Présidente de la Commission, elle suit un important procès législatif qui aboutira fin 2006 à

l'approbation de la première loi fédérale sur la violence envers les femmes, la "Ley general de acceso de las mujeres a una vida libre de violencia". La loi intègre les principaux accords ratifiés par le Mexique en matière de droits des femmes (la Cedaw<sup>12</sup> et la convention de Belém do Pará). Le texte approuvé ne reconnaît pas la figure juridique de féminicide (présente dans la proposition de loi), mais introduit le concept de « violence féminicide », en la définissant comme « la forme la plus extrême de violence de genre envers les femmes, issue de la violation systématique de leurs droits humains, dans le domaine public comme dans le privé, comprenant l'ensemble de conduites misogynes qui peuvent impliquer l'impunité sociale ou de l'État et qui peuvent culminer dans le meurtre ou dans d'autres formes de mort violente des femmes » (art.21)<sup>13</sup>. Le Chihuahua, État fédéré dans lequel se situe la ville de Ciudad Juárez, est le premier État à voter une loi, le 9 novembre 2006, qui reprenne les éléments de la loi fédérale. Par la suite, les 31 autres États fédérés ont voté leur propre loi. Au cours des deux dernières années, le féminicide a aussi été inclus dans les codes pénaux de dix États (Guerrero, Estado de México, Guanajuato, Tamaulipas, Morelos, DF, Veracruz, Colima, San Luís Potosí, Chiapas), tandis que le congrès du Chihuahua n'a pas encore approuvé cette réforme.

Un dernier point mérite d'être souligné dans le processus de reconnaissance institutionnelle de la violence de genre: la condamnation du Mexique par la Cour interaméricaine des droits de l'homme, le 16 novembre 2009, en relation avec l'assassinat de trois femmes dont les corps ont été retrouvés dans une plantation de coton de Ciudad Juárez en novembre 2001<sup>14</sup>. Dans cette affaire, mondialement connue sous le nom de Campo Algodonero, la Cour a déclaré que le Mexique avait violé les droits des femmes et de leurs proches, en ne garantissant pas l'instruction judiciaire (la procuración de justicia) et en favorisant l'acceptation et la reproduction de la violence de genre du fait de l'impunité. Dans la sentence, le féminicide n'est pas cité comme tel, mais c'est bien d'« assassinats de femmes en raison de leur genre » dont on parle (§ 463 et 495). La sentence du Campo Algodonero est considérée comme un événement majeur pour la reconnaissance de la responsabilité de l'État dans la reproduction de la violence envers les femmes et son acceptation sociale. Il est pourtant vrai que la Cour n'a accepté de prendre en examen que trois affaires parmi les centaines des meurtres de femmes de Ciudad Juárez. C'est à l'analyse de cette complexité que l'on va maintenant s'attacher.

### Chiffres et contexte des féminicides à Ciudad Juárez

Pour comprendre la manière dont les meurtres et les disparitions de femmes à Ciudad Juárez ont été abordés par les institutions ainsi que les enjeux

autour de la reconnaissance des victimes et de leurs familles, il faut d'abord prendre en compte les éléments empiriques qui permettent de cadrer le phénomène. Dans une publication récente sur la violence dans la ville, deux chercheurs du *Colegio de la frontera norte* (Colef), important centre de recherches sociologiques sur la frontière, avancent le chiffre de 941 femmes tuées dans la ville entre 1993 et 2010 (Cervera et Monárrez, 2010)<sup>15</sup>, résultat obtenu en intégrant les données officielles de la Préfecture et les statistiques élaborées par les journalistes locaux<sup>16</sup>. L'ensemble de ces assassinats ne peut pas être expliqué de façon simple puisque plusieurs facteurs sont à considérer : les transformations économiques liées à l'industrialisation accélérée de la ville à partir des années soixante, une impunité structurellement implantée dans le système de justice mexicain et plus récemment l'explosion des violences liées au trafic de stupéfiants dans la région.

Les années quatre-vingt-dix se sont caractérisées par l'augmentation globale des assassinats dans la ville. On passe en effet d'environ 50 assassinats par an dans les années quatre-vingt à presque 200 dans la décennie suivante. L'année 2007 marque un changement encore plus remarquable. Suite à la mise en place de la part du Gouvernement fédéral d'une opération militaire pour lutter contre le trafic de stupéfiants dans l'État de Chihuahua (dans le contexte national de la « guerre contre le narcotrafic »), le nombre d'homicides dans la ville a connu une augmentation exponentielle, atteignant en quelques années les 2000 assassinats par an, soit un taux moyen de 140 meurtres pour 100000 habitants – Ciudad Juárez compte un peu plus de 1 300000 habitants. Avant et après 2007, les victimes sont des hommes dans 90 % des cas (Monárrez, 2005 : 92). Pourtant, les crimes envers les femmes ont aussi augmenté de manière exponentielle après 2007 : 544 des 941 assassinats de femmes commis entre 1993 et 2010 sont postérieurs à 2007.

La majorité des victimes (hommes et femmes) est issue des couches populaires. Trace d'une violence structurelle qui traverse la vie des hommes et des femmes habitants dans les quartiers marginaux de la ville, les origines sociales des femmes assassinées sont assez marquées. Elles étaient en large majorité d'origine populaire, jeunes étudiantes dans des écoles techniques, travailleuses informelles, ouvrières dans les usines de sous-traitance installées dans la ville depuis les années soixante-dix (*maquiladoras*) avec le développement des zones franches dans le nord du pays (Monárrez, 2005 : 70-73).

C'est en étudiant les caractéristiques des crimes que la dimension de genre des violences peut être analysée de manière plus fine. Les assassinats d'hommes sont en fait généralement commis par d'autres hommes et dans un espace public (Monárrez, 2005 : 108), tandis que les assassinats des femmes sont en majorité commis par des hommes, souvent proches de la victime, dans des espaces privés (cela est vrai en dehors de la seule ville de Ciudad Juárez) (Monárrez, 2005 : 83). Comme le montre le document du

Colef, la majorité des rapports officiels, des reportages et des enquêtes produits sur le sujet citent l'année 1993 comme celle où les crimes ont commencé<sup>17</sup>. C'est en effet à partir de cette date qu'un type spécifique de crimes émerge : les femmes ont été enlevées et ont subi des violences sexuelles, leurs corps ont été abandonnés dans des zones désertiques ou dans des terrains vagues ou isolés (conduits d'évacuation, décharges d'ordures, rails), le plus souvent nus ou presque nus, portant des signes de torture distinctifs et répétés (Monárrez, 2005 : 16-17). Or, ces assassinats qui ont fait la une des journaux nationaux et internationaux, sont des cas assez minoritaires dans le contexte présenté plus haut. Selon les statistiques des chercheurs du Colef, « seulement » 179 crimes relèveraient de cette « typologie ».

Les médias ont eu tendance à focaliser toute leur attention sur ce dernier type de cas, dont l'impact émotionnel est très fort. Il faut cependant noter que la majorité des crimes, notamment ceux commis avant 2007, relèvent de violences commises par des proches et doivent être lus dans un contexte de normalisation des violences au sein des familles. Les trajectoires des femmes qui ont fait l'objet de mes recherches à Ciudad Juárez et les enquêtes réalisées au Mexique sur les violences au sein des familles<sup>18</sup> mettent en évidence la présence constante d'abus sexuels de la part de pères, d'oncles, de voisins, qui tendent à se perdre dans l'énormité des chiffres des assassinats brutaux de femmes et dans la monstruosité imaginée des auteurs de ces crimes. D'une certaine manière, le fait de s'arrêter sur les crimes les plus atroces finit par renforcer l'invisibilité des crimes communs et empêche de comprendre la banalité des violences.

On cherchera maintenant à comprendre comment la réponse des institutions locales aux familles des victimes en termes d'action publique contribue à occulter les rapports de pouvoir sexués par lesquels s'exercent les violences masculines envers les femmes.

### **La prise en charge des victimes et la reproduction des normes de genre**

L'attitude des institutions a évolué au cours des années : on est passé de la relativisation des faits à une prise en charge progressive des victimes, avec la mise en œuvre de programmes spécifiques de lutte et de prévention de la violence envers les femmes. Si d'un point de vue général les institutions ont progressivement intégré les directives fédérales en matière de droits de femmes (en créant par exemple des centres sociaux pour l'attention des femmes victimes de violence), c'est en se rapprochant des représentations qui circulent localement qu'on peut montrer comment la reconnaissance de la dimension de genre des assassinats n'est que superficielle. Il me semble que l'on assiste à un double processus dans lequel, tout en affirmant publiquement la volonté de résoudre les crimes et d'aborder les violences

avec une perspective de genre, les politiques institutionnelles finissent par réaffirmer certaines représentations de la « bonne » féminité, centrée sur la valorisation du rôle de la maternité.

Quatre gouvernements se sont succédés entre 1993 et 2010 à la tête du gouvernement municipal et à celui de l'État fédéré. Ces deux niveaux ont connu une alternance de pouvoir du Parti d'action nationale (PAN, droite) au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Ce dernier, qui a dominé la scène politique mexicaine pendant 70 ans, semble avoir reconquis une forte présence entre la fin des années quatre-vingt-dix et le début des années 2000 notamment au niveau local. Au niveau fédéral, à la même époque, l'inverse s'est produit, avec une transition du PRI au PAN. En dépit de ces alternances politiques et de la reconnaissance croissante des violences envers les femmes, les acteurs institutionnels conservent une représentation des victimes pétrie de sexisme.

### **Une double victimisation**

Les premiers discours qui ont circulé dans la ville à propos des assassinats nous donnent une première piste pour comprendre ces représentations. Les institutions publiques (notamment celles qui sont censées administrer la justice), mais aussi les médias et certains secteurs de la société (comme l'Église) avaient affirmé à cette époque que les violences frappaient seulement certaines femmes : celles « qui, en raison de leurs conditions de vie, des lieux où elles mènent leurs activités, s'exposent à un risque ». Le procureur de l'époque l'avait d'ailleurs affirmé<sup>19</sup>. Les rapports officiels publiés par les institutions de justice et les déclarations des autorités soulignaient une proximité incertaine des victimes avec le milieu de la prostitution, comme par exemple lorsque le vice-procureur affirma à la Commission nationale des droits humains<sup>20</sup> qu'« on ne pouvait pas affirmer si elles faisaient commerce de leur corps ou non, mais ce qui est sûr, c'est qu'elles étaient bien connues dans les bars de nuit ». Le premier rapport rédigé par la Préfecture autour des assassinats est explicite : « Il est important de remarquer que la conduite de certaines des victimes ne s'accorde pas avec les principes de l'ordre moral à partir du moment où elles fréquentaient jusqu'à très tard dans la nuit des centres de loisirs qui ne sont pas opportuns pour leur âge<sup>21</sup> ». Cet extrait montre comment les femmes assassinées ne sont plus « victimes » de la violence, mais responsables à partir du moment où elles enfreignent des normes de genre jugées moralement acceptables. La transgression spatiale (les lieux de loisirs) et temporelle (la nuit) devient les causes, les motivations et les motifs de la violence, faisant partie d'un argumentaire qui d'ailleurs revient souvent – dans des contextes géographiques et sociaux différents – dans les débats sur la responsabilité féminine dans les affaires de viol.

Ces critiques s'appuient à Ciudad Juárez sur des représentations culturelles profondes. Elles émergent à l'époque de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail formel à la suite de l'industrialisation de la frontière nord du Mexique à travers des *maquiladoras*. Ces usines de sous-traitance de propriété étrangère généralement nord-américaine jouissent d'un système fiscal privilégié et des bas salaires du pays dans lequel elles se sont installées. Depuis les années soixante, les *maquiladoras* ont embauché massivement des femmes (de la O, 2002), favorisant d'importantes vagues migratoires qui ont transformé en quelques décennies cette petite ville frontalière dédiée au tourisme transnational en l'un des centres industriels les plus importants du Mexique. La sexualité des femmes a été une référence explicite pour ceux qui s'inquiétaient des effets négatifs du travail féminin. Les études ethnographiques effectuées à Ciudad Juárez à la fin des années soixante-dix ont montré comment la perspective de l'autonomie économique des jeunes ouvrières donnait lieu à de nombreuses inquiétudes qui s'exprimaient dans les pages des journaux comme dans les relations à l'intérieur des usines, par des critiques féroces de la « libération sexuelle » des femmes (Fernandez Kelly, 1983 : 134-137).

Lorsque les premiers féminicides ont été connus, l'utilisation de ces mêmes registres de communication, centrés sur le contrôle des femmes et les risques de leur autonomie dans la gestion du temps et de l'argent montre le poids de l'ancrage de telles représentations. Malgré le fait que de telles déclarations des autorités aient été de moins en moins fréquentes, les normes de genre qu'elles véhiculent et les effets pratiques qu'elles ont dans la vie des femmes ont perduré. En 2006, au moment où les premiers programmes de prévention des violences étaient mis en place, les campagnes gouvernementales étaient centrées entièrement sur la responsabilisation des femmes : ne pas sortir seule trop tard dans la nuit, ne pas consommer d'alcool en compagnie de personnes inconnues, ne sortir dans les rues du centre qu'accompagnée par quelqu'un de confiance, autant de conseils pratiques pour prévenir le risque des violences. La brochure d'une des campagnes de prévention promue par l'Institut national des femmes et la Commission spéciale du gouvernement créée pour faire face aux assassinats de femmes à Ciudad Juárez (CPEVMCJ) portait un titre significatif : "Nadie te va a cuidar mejor que tu" (Personne ne saura te protéger mieux que toi-même)<sup>22</sup>. De telles brochures invitaient à suivre des stratégies qui étaient déjà mises en pratique dans la vie quotidienne par certaines de mes interlocutrices pour se protéger. Elles fournissaient probablement des moyens efficaces pour éviter des situations à risque dans la rue. Cependant, au-delà d'une fonction conjoncturelle pour mettre en garde les femmes, elles ne prenaient pas en compte le contexte social dans lequel ces violences prenaient forme. Elles ne faisaient que donner un air de naturalité

aux limitations imposées, et, finalement, contribuaient à exercer une double victimisation sur les femmes, rendues coupables des violences subies.

### Une reconnaissance manquée

Dans les années 2000, suite aux mobilisations, aux rapports et aux recommandations des organisations internationales<sup>23</sup>, on assiste à un changement dans l'attitude des institutions. En 2001, le Parlement a approuvé la création d'une commission parlementaire pour enquêter sur les meurtres et disparitions de femmes à Ciudad Juárez (sur la base de laquelle la Commission spéciale sur les féminicides de Marcela Lagarde sera formée) et à la fin de l'année 2002, le gouvernement mexicain a envoyé sur place une déléguée officielle pour favoriser le dialogue entre les institutions locales et les proches des victimes ainsi que pour étudier les conditions d'une indemnisation de ces dernières. Ces actions ont contribué à modifier en profondeur la manière d'aborder les crimes au niveau local et les représentations autour des victimes.

En 2003, l'Institut de la femme de l'État de Chihuahua (ICHIMU) a été créé dans la lignée des accords internationaux ratifiés par le Mexique en matière de droits des femmes, avec l'objectif de développer des politiques publiques ciblées sur les femmes, sur leur *empowerment* et sur la prévention de la violence de genre. L'un des premiers programmes mis en œuvre par l'ICHIMU s'est adressé aux familles de femmes assassinées. Il s'agit d'un programme d'aide aux familles, connu sous le nom de Fidevida, visant à fournir des logements sociaux et une aide économique (prise en charge des frais funéraires, soutien bimensuel pour la scolarité des enfants des victimes, système de mutuelle de santé). Ces aides ne sont pas attribuées à toutes les familles de victimes. En effet, l'ICHIMU a mis au point une classification des crimes pour déterminer quelles familles sont susceptibles de recevoir une aide. Étudions les critères mis au point par cet institut.

L'institut présente un document d'analyse qu'il a lui-même élaboré<sup>24</sup>. En s'appuyant sur des données journalistiques, mais aussi en intégrant les dossiers policiers et la documentation recueillie par les ONG entre 1993 et 2003, l'ICHIMU présente une liste de 321 meurtres, divisés en différentes catégories. Une première grande distinction est faite entre les crimes considérés comme «sexuels» et les autres. Parmi les 321 cas documentés, 90 assassinats font partie du premier groupe selon l'ICHIMU. Seules les personnes victimes des crimes classés dans cette catégorie peuvent prétendre au programme Fidevida. Il s'agit pour l'ICHIMU d'assassinats qui ont impliqué une activité sexuelle «comme base dans la séquence des actes qui conduisent à la mort, ce qui peut aller du viol jusqu'à des actes à contenu symbolique sexuel» précise le document. Il établit donc une différence

majeure entre un assassinat « sexuel » (reconnu à travers une définition très limitée de la sexualité et d'une certaine manière considérée plus grave, donnant droit à une indemnisation) et les autres assassinats. En étudiant ces cas de façon plus précise, les assassinats reconnus comme « sexuels » par l'ICHIMU sont ceux qui avaient le plus retenu l'attention publique, d'abord localement puis nationalement, jusqu'à prendre une ampleur internationale. C'est le cas notamment des huit corps retrouvés au cours de l'année 1995 dans un terrain vague à la périphérie sud de la ville (Lote Bravo), des six corps retrouvés en 1996 dans les terres désertiques d'Anapra et Lomas del Poleo (extrême nord de la ville), des victimes du Campo Algodonero déjà citées, ainsi que des sept corps retrouvés entre octobre 2002 et mars 2003 dans une colline désertique hors de l'enceinte urbaine (Cristo Negro). Comme on l'a vu, ces crimes s'insèrent à l'intérieur d'un contexte plus large de violences de genre. L'ICHIMU ne semble pas reconnaître le contexte des « crimes quotidiens » puisque ceux-ci ne donnent pas le droit au Fidevida.

Les crimes sans violence sexuelle au moment de l'assassinat (comme par exemple le cas d'une petite fille régulièrement violée par son père mais assassinée à une autre occasion) doivent rentrer selon l'ICHIMU dans la catégorie d'« assassinats résultant de la violence intrafamiliale ». Dans d'autres cas, lorsque par exemple les corps des femmes ont été retrouvés nus ou demi-nus, mais qu'il n'a pas été possible d'établir le viol, ou dont la cause de mort n'était pas la violence sexuelle, les crimes ont été classifiés dans la catégorie d'« homicides passionnels », une catégorie d'ailleurs commune pour masquer les violences masculines faites aux femmes bien au-delà de Ciudad Juárez. Ces crimes n'ouvrent pas de droit aux aides du Fidevida, ce qui contribue à établir une échelle de valeur différentielle parmi les victimes et à occulter la responsabilité de l'État dans la prévention et la prise en charge de la violence envers les femmes dans son ensemble.

Une deuxième question importante porte sur la justification de la légitimité de ces indemnisations. La directrice de l'ICHIMU propose en effet l'attribution de logements sociaux aux familles des victimes en expliquant que « les maisons font partie du programme qui vise à aider les mères à reconstruire leur vie<sup>25</sup> ». L'attribution des logements a déclenché des protestations, notamment de la part de certaines organisations de la ville engagées dans la prévention de la violence envers les femmes, qui accusent l'ICHIMU de vouloir couvrir par ce biais l'impunité qui continue de caractériser la majorité des crimes. En réponse à ces accusations, la directrice de l'ICHIMU fait référence à la souffrance des mères : « une posture pareille démontre le manque absolu de respect envers la souffrance d'une mère qui a perdu sa fille » ; et elle ajoute : « Ce que nous voulons faire, c'est fournir des services à ces mères nécessiteuses et qui ont le droit de recevoir de

l'aide». La «souffrance des mères» est mise en avant comme un recours pour empêcher tout type de critique. Sous couvert d'impuissance à punir les crimes, et en s'appuyant sur la figure symbolique de la maternité, on contourne le devoir de responsabilité publique tout en faisant valoir une «politique de genre».

Les associations de proches de victimes ont intégré au fil des années la «maternité» dans leur langage et leurs revendications. La première association de proches de victimes, «Des voix sans écho», a concentré ses revendications, notamment au début de son action, sur la justice et la responsabilité des institutions dans les crimes. Les années 2000 marquent un changement important, décelable jusque dans les noms des organisations qui naissent alors : «Puissent nos filles rentrer à la maison», «Justice pour nos filles», «Union des mères pour Juárez<sup>26</sup>». Au-delà des nuances dans les revendications spécifiques et dans la plus ou moins grande proximité avec les institutions, leur dénomination porte la marque de la montée en puissance de la maternité dans les discours militants, quand bien même d'autres proches participent à ces mouvements (sœurs, amies, etc.). Les mères participant aux manifestations brandissent de grandes pancartes sur lesquelles on peut voir les photos de leurs filles, scandent des slogans tels que «Toutes sont nos filles, toutes sont nos mortes» dans les rues. Elles utilisent des références empruntées aux mobilisations des mères contre les exactions des dictatures du Cône Sud, comme celles, très connues, des mères de la Plaza de Mayo en Argentine ; cette convergence a donné lieu à des interprétations des mouvements des mères en Amérique latine au nom d'une «identité» commune (Bejarano, 2003 [2002]). Cependant, une interprétation en termes «identitaires» risque de culturaliser et d'essentialiser des figures qui sont en réalité le fait de processus sociaux et politiques.

Le processus de la montée en puissance de la maternité dans les revendications n'est pas l'expression culturelle d'une maternité ahistorique, ni la conséquence mécanique des politiques publiques. Je considère qu'il est plutôt le résultat de l'articulation entre des références culturellement disponibles (liées au rôle de la maternité) et les intérêts des institutions qui ont cherché et favorisé des interlocuteurs privilégiés. C'est suite à des programmes comme le Fidevida et à une sorte de médiatisation de la souffrance des mères<sup>27</sup> que la maternité émerge comme un recours légitime. Les revendications légitimes et courageuses des mères sont souvent représentées sous le filtre de l'exposition de la souffrance, en s'attardant sur les larmes, le désespoir et la douleur. Si plusieurs documentaires contribuent à faire connaître les crimes, ils favorisent aussi une attitude compassionnelle –plus que politique– à l'égard des mères des victimes et par conséquent par rapport aux violences en général.

Les enjeux centraux qui définissent le féminicide se trouvent déplacés : il ne s'agit pas d'une question de justice (ni le programme Fidevida, ni d'autres actions institutionnelles ne sont allés vers la résolution des affaires criminelles) ; il ne s'agit pas non plus d'une question de genre, d'une analyse de la dimension genrée des féminicides ou de leur insertion dans le contexte de rapports de pouvoir inégaux entre hommes et femmes (la définition arbitraire des « crimes sexuels » et la discrimination dans l'attribution des indemnités qu'elle implique en donne un exemple) ; il s'agit plutôt de soulager des souffrances, celles des mères des victimes, et non, par exemple, celle de leurs compagnons, frères et sœurs, ami·e·s.

Ainsi, la culpabilisation des jeunes femmes assassinées peut être lue à la lumière de cette reconnaissance manquée. Les normes de genre s'en trouvent doublement réaffirmées puisque d'un côté les femmes assassinées sont accusées d'avoir provoqué les violences dans la mesure où elles ont transgressé des règles socialement reconnues (leur manière de s'habiller, les horaires et les lieux de sortie), et de l'autre les mères de victimes font l'objet de campagnes et de programmes d'indemnisation et de soutien « en tant que mères ». Les premières sont (implicitement) qualifiées de « mauvaises femmes », tandis que les secondes apparaissent comme les « vraies victimes » des assassinats. En naturalisant la souffrance des mères au nom d'une identité maternelle ahistorique et en reléguant à l'arrière-plan celle de leurs filles, la construction morale de ces assassinats<sup>28</sup> occulte leurs dimensions politiques et historiques.

## Conclusion

L'affirmation de la violence de genre dans les politiques et les programmes des institutions mexicaines a entraîné la création d'outils juridiques pour nommer les violences faites aux femmes et pour les combattre. Les féminicides à Ciudad Juárez sont devenus un symbole reconnu pour celles et ceux qui ont fait de la violence envers les femmes une priorité de l'agenda politique mexicain et latino-américain d'une façon générale. Cette reconnaissance de la dimension genrée des violences s'est traduite sur la scène locale par la mise en œuvre de politiques ciblées et de programmes d'indemnisations pour les proches des victimes des féminicides. En s'intéressant de plus près à la manière dont les institutions ont abordé les violences, on voit qu'elles ont publiquement affirmé la volonté de résoudre les crimes et d'intégrer une perspective de genre dans leurs modalités d'actions. Pourtant, les politiques institutionnelles semblent réaffirmer certaines représentations de la « bonne » féminité, centrées sur la non-reconnaissance des jeunes femmes victimes de violence et sur la prise en charge compassionnelle des mères des victimes. Les premières sont accusées de liberti-

nage, tandis que les secondes sont reconnues en raison de leur « souffrance de mère ». Ce processus est loin d'être mécanique ou absolu, et les associations de mères les plus politisées qui refusent les indemnisations offertes par l'État sont critiquées et combattues avec bien plus de force que l'on ne reconnaît leur souffrance. Cependant, le sexisme des accusations envers les victimes et la reconnaissance manquée des mères montrent les décalages et les contradictions entre le processus d'institutionnalisation de la catégorie « violence de genre » et la prise en charge des féminicides au niveau local.

## Notes

- 1 Cet article est d'abord paru dans *Problèmes d'Amérique latine*, vol.84, 2012/2, p.61-76 et est reproduit ici avec l'aimable autorisation du comité de rédaction de la revue et de l'auteure.
- 2 Deux textes publiés en France donnent un aperçu des recherches féministes sur les violences envers les femmes : Fougeyrollas-Schwebel, Hirata et Senotier, 2003 ; Chetcuti et Jaspard, 2007.
- 3 Pour un aperçu du débat au Mexique on peut consulter l'article de Segato, 2007. Pour suivre la diffusion du terme au-delà des frontières latino-américaines : Spinelli, 2008.
- 4 La base de données Femicidio (América Latina y Caribe Español) est consultable en ligne sur le site du siège latino-américain d'Isis International (<http://www.isis.cl>), organisation fondée en 1974 à Rome pour être un « centre de documentation et d'information sur le mouvement de libération des femmes dans le monde » et ayant son siège principal à Manille depuis 1994. Le siège latino-américain se trouve à Santiago du Chili et a été ouvert en 1983. Malgré son nom, cette base inclut aussi toutes les recherches réalisées sur le femicidio (catégorie utilisée notamment au Costa Rica et dans les pays du Cône Sud). J'utilise ici la première version du terme, celle qui s'est imposée au Mexique.
- 5 Je fais ici appel au concept de « problématisation », élaboré par Michel Foucault à la fin de son parcours intellectuel. Il entend par là d'un côté la « mise en problème » d'une question précise (comme la folie, la maladie, la délinquance ou la sexualité) telle qu'elle est produite par la société, et d'un autre côté le travail de recherche qui essaye de reconstruire ces formes de problématisation en comprenant d'où elles viennent et comment elles se produisent. Voir Foucault, 1994a [1984] ; 1994b [1983].
- 6 Ces réflexions s'appuient sur une recherche anthropologique menée depuis 2006. Le matériel ethnographique provient notamment d'une enquête de terrain réalisée à Ciudad Juárez durant l'été 2008. Il comprend des entretiens biographiques réalisés avec des femmes engagées dans des associations de différents quartiers populaires au nord-ouest et au sud-est de la ville (dont des organisations de proches de victimes) ainsi que des observations lors de réunions, assemblées ou manifestations publiques. L'analyse s'appuie aussi sur une revue de presse constituée à partir d'articles publiés dans les principaux journaux locaux et nationaux et des documents officiels (rapports, enquêtes et recommandations diffusés par diverses organisations non gouvernementales, nationales et internationales).

- 7 Pour une analyse des conflits qui ont traversé le mouvement féministe latino-américain, on peut consulter le numéro de la revue *Nouvelles Questions Féministes* coordonné par Curiel, Falquet et Masson, 2005. L'enjeu principal des revendications est la reconnaissance et la critique des inégalités de classe, de race et de sexualité qui traversent le mouvement.
- 8 Reprendre l'histoire de l'affirmation du « genre » dans les études féministes et de son institutionnalisation sort des objectifs de ce texte. Il nous suffit de signaler que Joan Scott, l'historienne états-unienne qui a apporté une contribution majeure aux études sur le genre (qu'elle comprend comme la première expression des rapports de pouvoir: voir Scott, 1986) en 1999 mettait en garde contre « l'usage ordinaire » du terme, dont le succès aux États-Unis avait aussi comporté son emploi courant « comme synonyme de femmes, de différence entre les sexes, de sexe » (Scott, 1999). La « perspective de genre » qui tend à s'affirmer dans le langage des organisations internationales est souvent prise dans ce même processus de « routinisation ».
- 9 Artículo 1, « Convención interamericana para prevenir, sancionar y erradicar la violencia contra la mujer » (Convención de Belém do Pará), consultable en ligne sur le site : <http://www.oas.org/juridico/spanish/tratados/a-61.html>. La Convention a été ratifiée par 27 parmi les 35 États membres de l'OEA. Les États-Unis et le Canada sont les « absents » les plus importants. Le Parlement mexicain a approuvé la ratification de la Convention le 12 novembre 1998.
- 10 Il faut citer à ce propos une recherche pionnière sur le sujet: Carcedo et Sagot, 2000.
- 11 Une version très proche du texte sert d'introduction à la version en espagnol du deuxième volume sur le femicide dirigé par Diana Russel. Avec l'accord de la sociologue états-unienne, le terme a été traduit comme feminicidio. Russell et Harnes, 2006.
- 12 La Convention pour l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW est son acronyme anglais) a été proclamée par l'Assemblée Générale des Nations unies le 18 décembre 1979. Ratifiée aujourd'hui par une centaine de pays (par le Mexique, le 23 mars 1981), elle établit dans son premier article que « l'expression « discrimination à l'égard des femmes » vise toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine ». Les états qui ont ratifié la Convention doivent prendre des mesures pour combattre la discrimination envers les femmes dans toutes ses formes. On peut consulter le texte complet sur le site : <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/cedaw.htm>.
- 13 Cámara de Diputados del H. Congreso de la Unión, « Ley General de Acceso de las Mujeres a una Vida Libre de Violencia », Nueva Ley Publicada en el Diario Oficial de la Federación, 1<sup>er</sup> février 2007.
- 14 Huit corps de femmes ont été retrouvés entre le 6 et le 7 novembre 2001 dans la plantation située dans une zone assez centrale de la ville. La sentence [16 novembre 2009 Gonzalez y otras Campo Algodonero] établit que : « L'impunité des crimes commis envoie le message que la violence envers la femme est tolérée, ce qui favorise sa perpétuation et l'acceptation sociale du phénomène, le sentiment et la sensation d'insécurité chez les femmes, ainsi qu'une méfiance persistante de ces dernières dans le système d'administration de la justice » (§ 400). On peut consulter la sentence complète sur le site : [http://www.corteidh.or.cr/docs/casos/articulos/seriec\\_205\\_esp.pdf](http://www.corteidh.or.cr/docs/casos/articulos/seriec_205_esp.pdf)
- 15 Toutes les données qui suivent proviennent du même document.

- 16 Les données disponibles sur le meurtre des femmes étaient très imprécises, notamment au début des années quatre-vingt-dix. Comme Julia Monárrez le déclarait dans les premières pages de sa thèse (Monárrez, 2005 : 16-17), ces statistiques souvent ne fournissaient que les causes directes de la mort, sans faire mention des violences subies par la victime, notamment des violences sexuelles. Le choix d'intégrer données officielles et sources journalistiques avait été motivé par la nécessité pour la sociologue de creuser les caractéristiques des crimes et des femmes victimes.
- 17 On peut citer le rapport sur la violence féminicide dans le Chihuahua de la Commission spéciale sur les féminicides : CEF, *Violencia feminicida en Chihuahua*. México, D.F., Congreso de la unión, Cámara de Diputados, LIX Legislatura, 2006. Voir aussi le rapport de la Comisión Nacional de Derechos Humanos (CNDH) d'Amnesty International (AI) et de la Commission interaméricaine des droits humains (CIDH) : CNDH, *Recomendación 044-1998*, 1998; *Informe Especial de la Comisión Nacional de Derechos Humanos sobre los Casos de Homicidios y Desapariciones de Mujeres en el Municipio de Ciudad Juárez*, 2003 ; AI, México. *Muertes Intolerables. Diez años de desapariciones y asesinatos de mujeres en Ciudad Juárez y Chihuahua*, 2003, <http://www.amnesty.org/es/library/info/AMR41/027/2003/es>; CIDH, *Situación de los Derechos de la Mujer en Ciudad Juárez*, México : el Derecho a no ser Objeto de Violencia y Discriminación, 2003, <http://www.cidh.org/annualrep/2002sp/cap.vi.juarez.htm>.
- 18 Instituto Nacional de Estadística y Geografía (Inegi), Instituto Nacional de las Mujeres (Inmujeres), Unifem, "Encuesta Nacional sobre la Dinámica de las Relaciones en los Hogares"; "Encuesta Nacional sobre Violencia en el Noviazgo"; "Encuesta sobre Violencia Intrafamiliar", México D.F. 2003; Instituto Mexicano de la Juventud (Imjuve), Inegi, *Encuesta Nacional sobre Violencia en el Noviazgo*, México D.F., 2007; Inegi, *Encuesta sobre Violencia Intrafamiliar*, México D.F., 1999.
- 19 Déclaration d'Arturo González Rascón, rapportée par Armando Rodríguez sur le *Diario* du 24 février 1999, p.9.
- 20 Comisión Nacional de Derechos Humanos (CNDH), *Recomendación 044-1998*.
- 21 Procuraduría General de Justicia del Estado – Subprocuraduría zona Norte – Averiguaciones previas (PGJECh), "Homicidios cometidos en perjuicio de mujeres en Ciudad Juárez, Chihuahua, en el periodo de 1993-1998", Ciudad Juárez, 1998.
- 22 Inmujeres et Comisión para prevenir y erradicar la violencia contra las mujeres en Ciudad Juárez, brochure de la Campagne "Nadie te va a cuidar mejor que tú", 2005.
- 23 AI, *op.cit.*; CIDH, *op.cit.*
- 24 Instituto Chihuahuense de la Mujer, «Homicidios de mujeres : auditoría periodística», Ciudad Juárez, 2003.
- 25 Cette déclaration et les suivantes sont rapportées dans l'article: O. Rodríguez, "Controversia por entrega de casas a familias de asesinadas", *El Diario*, 17-09-2004.
- 26 «Nuestras hijas de regreso a casa», «Justicia para nuestras hijas», «Integración de madres por Juárez» sont des associations différentes, tant au niveau politique qu'en ce qui concerne leur autonomie par rapport aux institutions. Les deux premières continuent notamment à avoir un rôle profondément critique et sont très actives aujourd'hui à Ciudad Juárez et Chihuahua (la capitale de l'État où la deuxième association s'est formée).
- 27 On peut voir par exemple le documentaire de Alejandra Sanchez *ni una más* sorti en 2001.
- 28 Pour creuser les dimensions morales de la problématisation des assassinats aux niveaux local, national et international, je me permets de renvoyer à mon texte : Calzolaio, 2012.

## Bibliographie

- BEJARANO, C., Las Super Madres de Latinoamérica. Transforming Motherhood and Houseskirts by Challenging Violence in Juárez, México, Argentina, and El Salvador, in ALDAMA, A.J. (dir.), *Violence and the Body. Race, Gender, and the State*, Bloomington, IN: Indiana University Press, 2003, p.404-428.
- CALZOLAIO, C., Toi aussi, tu es venue pour les mortes ? Figures de l'horreur et de la compassion autour de la violence à Ciudad Juárez, in FASSIN, D. et EIDELIMAN, J.-S. (dir.), *Économies morales contemporaines*, Paris: La Découverte, 2012, p.95-114.
- CARCEDO, A. et SAGOT, M., *Femicidio en costa Rica*, San José: Organización Panamericana de la Salud, 2000.
- CERVERA, L. et MONARREZ, J., *Sistema de información geográfica de la Violencia en el municipio de Juárez, Chihuahua: geo-referenciación y su comportamiento espacial en el contexto urbano y rural*, Ciudad Juárez: Conavim-Segob, 2010.
- CHETCUTI, N. et JASPARD, M., *Violences envers les femmes. Trois pas en avant deux pas en arrière*, Paris: L'Harmattan, 2007.
- CURIEL, O., FALQUET, J. et MASSON, S., Féminismes dissidents en Amérique latine, *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 24, n° 2, 2005, p.4-13.
- DE LA O, M.E., *La mujer en la industria maquiladora de México: un acercamiento a su dinámica regional*, Guadalajara: CIESAS, 2002.
- FALQUET, J., De l'institutionnalisation du féminisme latino-américain et des Caraïbes, *Cahiers du GEDISST*, vol. 20, 1998, p. 131-147.
- FERNANDEZ KELLY, M. P., *For We Are Sold, I and My People. Women and Industry in Mexico's Frontier*, Albany: SUNY Press, 1983.
- FOUCAULT, M., Le souci de la vérité, in FOUCAULT, M., *Dits et écrits IV*, Paris: Gallimard, 1994a, p.668-678 [éd. originale in *Magazine littéraire*, n° 207, mai 1984, p.18-23].
- FOUCAULT, M., Usage des plaisirs et techniques de soi, in FOUCAULT, M., *Dits et écrits IV*, Paris: Gallimard, 1994b, p.539-561, [éd. originale in *Le Débat*, n° 27, novembre 1983, p.46-72].
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, D., HIRATA, H. et SENOTIER, D., *La violence, les mots, le corps*, Paris: L'Harmattan, 2003 [*Cahiers du genre*, n° 35].
- GUERRERO, E., *Violencia contra las mujeres en América Latina y el caribe español, 1990-2000: balance de una década*, Santiago de Chile: Isis Internacional-Unifem, 2002.
- LAGARDE, M., El feminicidio: delito contra la humanidad, in *Comisión especial sobre Femicidios, Femicidio, Justicia y Derecho*, México, D.F.: Congreso de la unión, Cámara de Diputados, LIX Legislatura, 2005.
- MARQUES-PEREIRA, B. et STOFFEL, S., Féminismes d'Amérique latine, in GUBIN, E. et al. (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris: Les éditions de l'Atelier, 2004, p.399-409.
- MONARREZ, J., *Feminicidio sexual sistémico: víctimas y familiares, Ciudad Juárez, 1993-2004*, Thèse de Doctorat en Sciences Sociales, Spécialité Genre, México, D.F.: UAM-X, 2005.
- RADFORD, J. et RUSSELL, D. (dir.), *Femicide: The Politics of Woman Killing*, New York: Twayne Publishers, 1992.
- RUSSELL, D. et HARMES, R. (dir.), *Feminicidio: una perspectiva global*, México, D.F.: CIICH-UNAM, 2006 (éd. originale *Femicide in global Perspective*, New York: Teachers College Press, 2001).

SCOTT, J. W., Gender: a useful Category of Historical Analysis, *American Historical Review*, vol.91, n° 5, 1986, p.1053-1075.

SCOTT, J. W., *Gender and the Politics of History*, New York: Columbia University Press, 1999.

SEGATO, R.L., Qué es un feminicidio. Notas para un debate emergente, in BELAUSTEGUIGOITIA, M. et MELGAR, L. (dir.), *Fronteras, violencia, justicia: nuevos discursos*, México-D.F.: Pueg-Unam, 2007, p.35-48.

SPINELLI, B., *Femminicidio. Dalla denuncia sociale al riconoscimento giuridico internazionale*, Rome: Franco Angeli, 2008.

## Préférence pour les garçons et sélection prénatale : causes, implications et féminisme

*Sylvie Dubuc*

La préférence pour les fils, observée historiquement dans les sociétés patriarcales, est toujours bien présente dans de nombreuses sociétés contemporaines, à des degrés divers. Elle se manifeste par des discriminations à l'encontre des filles, mais aussi, depuis les années 1980 et la progression des méthodes médicales, par la sélection prénatale pour assurer la naissance d'un fils, particulièrement mise en évidence en Asie du Sud et de l'Est. Les méthodes de sélection prénatales incluent l'avortement sexe-sélectif de fœtus féminins et plus récemment les méthodes de conception médicalement assistées permettant l'implantation sélective d'embryons masculins. Si les pratiques sont « sexe-sélectives », l'intention est bien celle d'une sélection de genre ; le sexe féminin et le sexe masculin étant ici associés à une construction sociale binaire du genre, dans laquelle le masculin et le féminin correspondent à des rôles sociaux, des normes et des pratiques très différenciées.

L'avortement sexe-sélectif est l'une des manifestations démographiques de la préférence pour les fils, observées dans les sociétés patriarcales classiques, comme je l'explique dans la suite de mon exposé, analysant aussi la situation des filles et les facteurs de changement. Après une présentation des débats politiques et bioéthiques dont la sélection prénatale motivée par la préférence de genre a fait l'objet, je focalise ma discussion finale sur les débats récents en Grande-Bretagne liés à la préférence pour les fils dans certaines communautés britanniques originaires d'Asie du Sud et la proposition d'amendement à la loi régulant le droit à l'avortement.

### Les expressions démographiques de la préférence pour les garçons

La surmortalité des petites filles (Alkema *et al.*, 2014) est une expression démographique ancienne de la préférence pour les garçons dans les socié-

tés patriarcales traditionnelles (Kishor 1993 ; Croll, 2000). L'infanticide en est la forme la plus extrême et n'est peut-être pas totalement une pratique du passé. L'abandon de petites filles et l'inégal partage des ressources entre filles et garçons au sein des familles ont largement contribué à la surmortalité féminine chez les enfants. La surmortalité des petites filles explique largement le déséquilibre des sexes dans la population de nombreux pays d'Asie observé dans les sources historiques et recensements disponibles et largement mis en lumière par Amartya Sen dans son célèbre article « *More than 100 million women are missing* » (1990). La mortalité maternelle contribue aussi au déficit de femmes historiquement, mais a généralement diminué avec les progrès en matière de santé publique dans la période contemporaine. Typiquement, et peut-être particulièrement lorsque les ressources familiales sont limitées, l'alimentation et l'accès aux soins médicaux sont souvent restreints pour les filles au profit du (des) fils. Cette forme de discrimination de genre est bien documentée en Asie du Sud et de l'Est, pour expliquer la surmortalité des filles (par exemple D'Souza and Chen, 1980 ; Das Gupta, 1987 ; Sen, 1990 ; Basu, 1992 ; Malhotra *et al.*, 1995 ; Thorborg, 2005 ; Croll, 2000 ; Attane et Veron, 2005 ; Hesketh et Xing 2006).

Cependant, un autre fait démographique peut aussi contribuer à expliquer la surmortalité des petites filles : celles-ci ont une probabilité plus grande de naître et de grandir dans une famille nombreuse. En effet, lorsque les familles ont beaucoup d'enfants, la probabilité d'avoir un garçon est élevée. La fécondité commence à baisser dans une population à mesure qu'un nombre croissant de familles adoptent de nouvelles normes en matière de fécondité et de contrôle des naissances. Ainsi, la probabilité pour les parents d'avoir un autre enfant est comparativement plus élevée pour les familles n'ayant que des filles alors que les parents ont davantage de chance de ne pas avoir d'autre enfant après la naissance d'un fils (Yamaguchi, 1989). Dans un contexte de réduction du nombre idéal d'enfants et de persistance de la préférence pour les garçons, le dernier-né dans une fratrie est plus souvent un garçon. Les filles vivent plus fréquemment dans des familles plus larges, où les ressources doivent être davantage partagées, les filles aînées ayant la charge des plus jeunes. Cette inégalité sociodémographique peut contribuer à la surmortalité des petites filles observée aux niveaux agrégés, même si les parents n'adoptent pas de pratiques discriminatoires envers leurs filles notent Basu et Jong (2010).

Le développement dans les années 1970 de l'imagerie médicale (échographie) et des techniques plus invasives telles que l'amniocentèse, ont permis la détermination du sexe du fœtus et l'avortement sélectif de fœtus féminins. L'avortement « sexe-sélectif » est considéré encore aujourd'hui comme la principale méthode de *sélection prénatale* contre le genre fémi-

nin pour des raisons non médicales (SPF). Avec les progrès de la procréation médicalement assistée, la SPF est maintenant possible, tout au moins techniquement, dès le stade embryonnaire et même avant conception. Ces développements ont fait l'objet de débats bioéthiques importants au début des années 2000 et les législations régulant leur pratique varient internationalement. Je reviendrai sur cette question dans la suite de mon exposé.

À l'échelle d'une population, la SPF se manifeste par la masculinisation du sex-ratio à la naissance, d'abord observée en Chine et en Corée du Sud, puis en Inde, et documentée par de nombreux travaux démographiques dont les conclusions sont également soutenues et complétées par des travaux ethnographiques (Poston *et al.*, 1997 ; Arnold *et al.*, 2002 ; UNFPA 2014 ; Guilmoto, 2015 ; Dubuc, 2018). La masculinisation du sex-ratio (ratio garçons /filles) à la naissance est particulièrement apparente à partir du deuxième et plus encore du troisième enfant lorsque les aînées sont des filles uniquement (Zeng *et al.*, 1993 ; Park and Cho, 1995 ; Das Gupta et Bhat, 1997). La sélection prénatale permet aux parents de « contrôler » la taille de leur famille en s'assurant de la naissance d'un fils au prochain enfant.

### Diffusion géographique de la sélection prénatale

La distorsion du sex-ratio à la naissance, apparente dès les années 1980 en Corée du Sud et en Chine, puis en Inde, a été très largement documentée. La SPF a été également mise en évidence par la suite au Népal (Frost et Hinde, 2013), dans le Caucase du Sud (Duthe *et al.*, 2012), en Albanie (Guilmoto et Duthe, 2013), au Vietnam où les équipements médicaux permettant un diagnostic prénatal se sont diffusés dans les années 1990 (Guilmoto *et al.*, 2009 ; Becquet, 2016) De plus, la masculinisation du sex-ratio à la naissance a été observée dans certaines communautés originaires d'Asie et établies en Grande-Bretagne (Dubuc et Coleman, 2007), aux États-Unis (Almond et Edlund, 2008 ; Puri *et al.*, 2011) et au Canada (Almond *et al.*, 2013). Dans le cas de la Grande-Bretagne, on observe une masculinisation du sex-ratio à la naissance pour les femmes originaires de l'Inde entre 1990 et 2005, et qui devient apparente à partir de la troisième naissance (Dubuc et Coleman, 2007). Ces résultats suggèrent qu'une petite minorité de mères originaires de l'Inde ont eu recours à la sélection prénatale pour avoir un garçon au cours de cette période.

#### *Sélection de genre et patriarchie classique*

Qu'il s'agisse de sélection prénatale ou postnatale, la préférence pour les garçons en est à l'origine. Celle-ci est liée au système patriarcal d'organisation sociale et particulièrement à certaines formes de patriarchie. La patrilinéarité et la patrilocalité constituent des aspects importants de cette

patriarchie parfois dite « classique » où le fils joue un rôle primordial dans la transmission et la solidarité intergénérationnelles au sein de la famille (par exemple : Kishor, 1993 ; Das Gupta *et al.*, 2003 ; Dubuc, 2009, 2015). En Asie, une géographie du patriarcat classique se dessine de l'Asie orientale (la Chine) en passant par l'Asie du sud (notamment, nord de l'Inde, Népal, Bangladesh, Pakistan) et jusqu'à sa partie occidentale (Caucase) associée à une longue histoire de surmortalité féminine. Qu'elle soit postnatale ou prénatale, la discrimination forte avérée – passée et présente – contre le genre féminin est bien documentée dans cette vaste région (UNFPA, 2014). La diffusion massive des sonographes, dès les années 1980 en Chine, en Corée du Sud et dans les villes de l'Inde du Nord notamment, en même temps qu'une politique active de réduction du nombre d'enfants par foyer a conduit à une diffusion de la pratique de l'avortement sexe-sélectif.

#### *Sélection de genre et nombre d'enfants*

La masculinisation du sex-ratio à la naissance s'observe toujours dans des pays en cours de transition démographique, lorsque la chute de la fécondité est déjà avancée et suggère le lien entre fécondité et sélection prénatale (Pison, 2004). En effet, la probabilité de ne pas avoir de fils augmente exponentiellement avec la réduction du nombre total d'enfants par famille. Ainsi environ  $\frac{1}{4}$  des parents ayant deux enfants n'auront que des filles alors que seulement près de 5 % des familles de quatre enfants n'auront pas de garçon (Dubuc et Coleman, 2007 ; Dubuc, 2018). La SPF permet aux parents dont les premiers enfants sont uniquement des filles de contrôler la taille de leur famille tout en s'assurant d'avoir un fils. Le recours à la SPF apparaît donc comme l'un des effets non anticipés des changements normatifs et des représentations du nombre idéal d'enfants par famille – changements encouragés par les politiques nationales et les agences internationales. Elle a été rendue possible par les progrès technologiques et le développement de marchés économiques permettant leur diffusion. Par exemple, en Inde réduire le nombre d'enfants est souvent perçu par la classe moyenne urbaine émergente comme un moyen d'ascension sociale et d'accès au marché de consommation créant une demande pour la SPF dans un contexte social où le fils reste essentiel à la transmission et à la solidarité intergénérationnelle.

Si la SPF s'est partiellement substituée à la « sélection post-natale » (Goodkin, 1996), elle s'est aussi en partie ajoutée à la surmortalité des petites filles, expliquant la masculinisation continue du sex-ratio des enfants en Inde et en Chine, par exemple, au cours des trois dernières décennies. Lorsque la préférence pour les garçons est forte, mais la taille des familles reste élevée, comme au Pakistan par exemple, les probabilités d'avoir un fils par « chance » sont considérablement augmentées (Khan et Sirageldin,

1977 ; Hussain *et al.*, 2000). Cela limite l'utilité de la SPF (Zadia et Morgan, 2016), mais n'exclut pas des pratiques discriminatoires à l'encontre des filles ultérieurement (Alkema *et al.*, 2014 ; Pande, 2003). Ainsi, la lenteur de la transition démographique observée au Pakistan pourrait s'expliquer, en partie, par l'importance attribuée au(x) fils dans la société patriarcale pakistanaise.

### **Patriarchie, préférence pour les garçons et facteurs de changements**

La préférence pour les garçons est liée au besoin perçu d'avoir (au moins) un fils pour répondre aux normes et pratiques sociales de son environnement. Avoir un garçon permet d'assurer la reproduction filiale et familiale et implique, traditionnellement, les grands-parents prospectifs et autres membres de la famille patrilinéaire dans le processus de décision en matière de choix de procréation. L'impératif social de reproduction patrilinéaire est sanctionné par la stigmatisation des femmes n'ayant pas d'enfants, ou de celles n'ayant que des filles. Cet impératif est renforcé par l'organisation de la solidarité intergénérationnelle : le fils hérite des biens familiaux et a la responsabilité de prendre soin de ses parents vieillissants, qui traditionnellement partagent le foyer familial. Dans les systèmes patrilocaux traditionnels, le mariage du fils amène une belle-fille au foyer. Celle-ci a pour fonction première la maternité et en particulier la production d'un fils. Son devoir est aussi de s'occuper du foyer et de sa nouvelle famille (celle de son mari). Au-delà de ces traits généraux, des mécanismes particuliers à certaines régions sont à l'œuvre et influencent l'intensité du besoin perçu d'avoir un fils et/ou de pratiques discriminatoires qu'elle peut engendrer. Par exemple, la pratique de la *dowry* (dot payée à la famille de l'époux) a été analysée comme un facteur intensifiant l'aversion pour les filles en Inde du Nord (Jeffery, 2014 ; Kabeer *et al.*, 2014).

#### *Préférence pour les garçons ou aversion pour les filles*

Doit-on parler de préférence pour les garçons ou d'aversion pour les filles ? En effet typiquement, en Inde et ailleurs, le sex-ratio n'est pas biaisé au premier enfant (à l'exception de la Chine récemment). La masculinisation du sex-ratio à la naissance ne devient apparente qu'à partir du deuxième enfant lorsque le premier enfant est une fille et ce biais est bien plus marqué à partir du troisième enfant, après deux filles. Les filles semblent donc désirées ou tout au moins tolérées, jusqu'à un certain point. Ce point de rupture se situe à l'intersection entre le maintien des valeurs, normes et pratiques patriarcales classiques et les changements normatifs du nombre idéal d'enfants (Dubuc, 2018).

Produit de l'articulation entre le développement économique et le patriarcat, la masculinisation du sex-ratio s'est d'abord manifestée dans les classes sociales urbaines et parmi les femmes les plus éduquées. Cela est peut-être en partie dû à leur meilleur accès aux méthodes de sélection prénatale, mais aussi au fait que les femmes les plus éduquées sont celles qui ont le moins d'enfants. En effet, l'analyse d'enquêtes a révélé que la préférence pour les garçons est moins forte parmi les femmes les plus éduquées en Inde (Pande et Astone, 2007) et au Népal (Chanon et Karki, 2018). Thomas Spoorenberg (2018) a montré récemment, à partir de données d'enquêtes en Asie Centrale, une tendance à la préférence pour les garçons plus marquée en moyenne chez les hommes que chez les femmes enquêté(e)s. Ces résultats questionnent les relations de pouvoir et d'influence au sein des familles dans le processus de décision de procréation.

#### *Système de parenté et autonomie des femmes*

Selon Monica Das Gupta (1996), le manque d'autonomie de décision des femmes est fortement influencé par les modalités de formation et d'organisation des familles et l'exclusion des femmes dans la transmission de l'héritage familial. Dans une étude très riche, Bina Agarwal (1994) a montré comment l'absence de droits d'héritage constitue un facteur majeur de dépendance des femmes en Asie du Sud. La pratique de la patrilocalité et le mariage à l'extérieur du village natal des femmes sont autant de facteurs qui contribuent à l'isolement des jeunes épouses et à leur faible pouvoir de négociation dans leur nouveau foyer (Dyson et Moore, 1983). Lutter contre la préférence pour les fils nécessite la remise en cause et le démantèlement de l'organisation patrilinéale de solidarité et de transmission des ressources familiales (Das Gupta *et al.*, 2003 ; Den Boer et Hudson, 2017). L'accès à l'éducation et au travail rémunéré pour les femmes peut favoriser leur autonomie de décision, mais leur impact varie grandement. Par exemple, Jejeebhoy et Sathar (2001) ont montré comment ces facteurs semblent jouer davantage en Inde du Sud alors que d'autres facteurs traditionnels influencent davantage l'autonomie des femmes dans la région nord, notamment la présence des beaux-parents au foyer, l'existence et le nombre de fils (vivants), et la taille de la dowry payée par la famille de la femme à son mariage. La question de l'autonomie des choix de reproduction des femmes est au cœur des débats bioéthiques liés à la sélection prénatale et a fait l'objet de positionnements féministes différenciés en Occident et en Asie.

## Débat éthique et pouvoir d'agence des femmes dans la sélection de genre

Les femmes qui recourent à la SPF sont généralement perçues comme victimes de l'idéologie patriarcale, socialisées pour accepter leur rôle traditionnel de procréation et de production de fils pour assurer la descendance (patri)filiale. Cependant, dans un contexte patriarcal traditionnel, la SPF peut aussi être perçue comme un choix autonome permettant à la femme de naviguer entre les codes et les contraintes sociales de son environnement familial et d'éviter la naissance de filles destinées à connaître les discriminations de genre (Varma 2002 ; Unnithan, 2010). Dans un contexte de contrôle patriarcal fort, la sélection prénatale est-elle un moyen pour les femmes d'être actrices de leur reproduction, d'influencer leur future et celui de leurs enfants, ou bien réaffirme-t-elle la subordination des femmes aux idéologies sexistes ? (Unnithan et Dubuc, 2017).

La notion d'autonomie de choix est centrale au débat bioéthique sur la régulation des méthodes de sélection prénatale, qu'il s'agisse de l'avortement ou des méthodes de conception médicalement assistées. Des vues divergentes parmi les éthicien(ne)s et féministes sur cette question persistent, en particulier liées au contexte patriarcal limitant les décisions individuelles. Les bioéthiciennes et féministes Rogers, Ballantyne et Draper (2007) suggèrent que l'avortement sexe-sélectif dans des contextes patriarcaux classiques forts n'est pas moralement justifiable parce qu'il perpétue la discrimination de genre et ne peut être vu comme un choix autonome. Cependant, Ruth Macklin (1999) défend l'idée d'une éthique universelle compatible avec une variété d'interprétations culturelles (relatives) et qui inclut la prévalence de la liberté de reproduction, même si elle reconnaît que les implications sociales du déséquilibre des sexes dans certaines populations d'Asie peuvent justifier une intervention politique (2010).

Pour la féministe Farhat Moazam (2004) un argument éthique qui s'appuie sur le principe de l'autonomie de choix comme il se comprend en Occident est problématique. La notion étroite de choix individuel ignore la réalité vécue des femmes indiennes ajoute Sunita Kaur (2009). Pour Ole Doring (2008), penser l'avortement sexe-sélectif comme un droit individuel et un choix indépendant opéré par les femmes en Chine est « culturellement insensible » et erroné. Elle propose une troisième voie intermédiaire entre le choix individuel et la coercition familiale et sociale pour comprendre la réalité des femmes chinoises, dans laquelle la conjonction entre les développements biotechnologiques et la politique forte de contrôle des naissances jouent un rôle majeur.

L'habilité à exercer un choix de reproduction est typiquement confrontée au principe d'égalité des genres et à une évaluation des risques de nuire

à autrui dans une analyse bioéthique libérale de la SPF. D'autres comme Mary Warren (1999) pensent que l'argument contre la criminalisation de l'avortement sexe-sélectif en défense de la liberté de procréation ne devrait pas s'appliquer systématiquement dans des pays où la distorsion du sex-ratio dans la population est sévère. Mais dans un contexte où la sélection de genre est rare il ne faut pas criminaliser l'avortement sexe-sélectif afin d'éviter de compromettre la liberté de procréation de l'ensemble des femmes argumentent Dickens *et al.* (2005). Le principe d'autonomie de choix pour les femmes est un argument important contre la criminalisation de l'avortement sexe-sélectif en Grande-Bretagne.

### **Intervention de l'état: régulations et implications**

L'augmentation du déficit de petites filles depuis les années 1980 et 1990 est maintenant apparente dans la population adulte. Peut-être davantage que des considérations de justice de genre, les implications sociales du déséquilibre du sex-ratio de la population ont alarmé les pouvoirs publics des pays concernés. Les premières réponses politiques à la SPF ont été la législation de l'utilisation des méthodes de diagnostic prénatal. L'ensemble des pays d'Asie pour lesquels une masculinisation du sex-ratio à la naissance est évidente ont régulé l'accès et/ou l'utilisation des techniques de sélection prénatale. Toutefois, l'expérience de législations visant à restreindre la sélection prénatale en Inde ou en Chine depuis plus de 20 ans n'est pas particulièrement convaincante.

En Inde, fortement soutenue par les luttes féministes et les associations pour la défense des femmes, une loi interdit la sélection prénatale pour des raisons non médicales, l'utilisation de méthodes de diagnostic prénatal pour l'identification du sexe du fœtus/embryon et la publicité de telles méthodes (*1994 Pre-Natal Diagnostic Techniques Act*, révisé en 2002). La loi criminalise également les personnes qui forceraient une femme à recourir à la SPF. Une loi comparable a été adoptée en Chine (Dickens *et al.*, 2005 ; Nie, 2010). Cependant, cette loi est de plus en plus contestée par les féministes et organisations de défense des droits des femmes pour les risques qu'elle présente à fragiliser le droit à l'avortement et l'autonomie de reproduction des femmes, tout en favorisant la résurgence des pratiques illégales d'avortement qui mettent en danger la santé et la vie des femmes (Patel, 2007 ; UNFPA, 2014). Jing Bao Nie (2010) s'oppose à l'intervention coercitive de l'état contre l'avortement sexe-sélectif en Chine, basée sur une vision simplifiée de la réalité et qui compromet la liberté de procréation et les droits des femmes en Chine. Pour Jing Bao Nie (2010), l'intervention de l'état contre l'avortement sexe-sélectif en Chine est probablement une réponse plus nuisible que le problème qu'elle tente de contrer.

La distorsion du sex-ratio à la naissance a continué à s'accroître jusqu'à récemment en Inde et en Chine, questionnant l'efficacité d'une telle législation à réduire la discrimination de genre. En Inde, la diffusion de la pratique de la *dowry*, de plus en plus chère, et l'attrait d'une activité lucrative pour le secteur privé contribuent probablement à expliquer la masculinisation du sex-ratio à la naissance malgré la législation en place. Il faut toutefois noter qu'une telle évaluation de l'efficacité des politiques publiques visant à limiter la sélection prénatale est limitée. En effet, la distorsion accrue du sex-ratio en Inde n'est pas si simple à interpréter comme l'ont récemment démontré Sylvie Dubuc et Devinderjit Sivia (2018).

De plus, et au-delà des cas de détournement volontaire de la loi, l'application d'une loi contre l'avortement sexe-sélectif par la profession médicale s'avère difficile. Dans les faits, la dissociation entre la détermination du sexe du fœtus et l'avortement lui-même rend la régulation de l'avortement sexe-sélectif problématique dans la mesure où il est difficile, voire impossible, pour le personnel médical de distinguer les avortements qui seraient motivés par la préférence de genre. Ce problème a été souligné, par exemple, lors des débats sur l'avortement sexe-sélectif en Grande-Bretagne (voir ci-dessous).

Si l'efficacité de telles législations reste très incertaine et débattue, il existe maintenant un large consensus au sein de l'ensemble des acteurs impliqués (gouvernements, ONG, associations de femmes, bioéthiciens, féministes), sur la nécessité de remédier aux causes sous-jacentes de la préférence de genre (Das Gupta *et al.*, 2003 ; Nie, 2010 ; Rogers *et al.*, 2007 ; UNFPA, 2014 ; Zilberberg, 2007). Cela a suscité le développement de projets pilotes et la mise en place de politiques pour promouvoir l'égalité de genre ou visant à soutenir financièrement les familles n'ayant que des filles en Chine et en Inde (C-Far, 2013 ; Zheng, 2007). Le bilan de ces politiques reste difficile à évaluer (WHO, 2011). La mise en place d'aides spécifiques aux familles n'ayant que des filles et conditionnelle à leur éducation pose problème en termes de coût, mais aussi d'éthique. Notamment, dans un contexte politique contraignant de restriction des naissances, les familles de filles s'engagent alors à ne pas avoir davantage d'enfants (contraception/stérilisation conditionnelle), remettant en question l'exercice du choix de procréation des femmes. De plus, la compensation financière à l'absence de garçon dans une famille renforce aussi l'idée d'une moindre valeur des filles, au lieu de promouvoir l'égalité des genres. L'émergence d'un discours positif valorisant les filles comme un soutien possible et socialement *acceptable* pour les parents vieillissants – par exemple, observé par Naila Kabeer et collègues (2014) au Bangladesh – constitue peut-être un espoir de changement normatif face à la persistance du prestige social familial associé à la « production d'un fils ».

## Sexe-sélection en Grande-Bretagne: les contradictions d'une controverse politique

La préférence pour les fils apparaît moins marquée au sein des populations migrantes originaires de l'Inde et établies en Grande-Bretagne, comparée à leur région d'origine (Dubuc, 2009). L'étude de la préférence de genre au sein des populations britanniques originaires d'Asie du Sud (où la survvalorisation des garçons est avérée) offre une opportunité de s'interroger sur sa persistance – ou non – dans le contexte diasporique. Une telle étude permet aussi de questionner l'importance et la persistance des facteurs qui sous-tendent le besoin perçu des familles d'avoir un fils et permet de mieux comprendre la complexité des mécanismes en jeu dans la transmission de la préférence de genre et les facteurs de changement (Dubuc, 2009 ; 2015). Elle représente également un challenge singulier en termes de conception et de communication de la recherche.

En particulier, la controverse sur l'avortement sexe-sélectif a été largement relayée et alimentée par les médias ces dernières années, incluant plusieurs investigations menées par des journaux nationaux (voir Unnithan et Dubuc, 2017 pour plus de détails). La question de l'interprétation de la loi sur l'avortement (*1967 Abortion Act*) et la légalité de l'avortement sexe-sélectif devint alors centrale aux débats qui conduisirent à la proposition d'un amendement pour criminaliser l'avortement sexe-sélectif portée par Fiona Bruce (membre du Parlement, membre du parti conservateur et connue pour son opposition à l'avortement en général) en 2015. La proposition était soutenue par plusieurs organisations représentantes des communautés originaires d'Asie du Sud, dont deux organisations de défense des femmes. D'autres s'élevèrent contre l'amendement et en défense des droits à l'avortement que l'amendement risquait de fragiliser ainsi qu'au risque de stigmatisation et de discrimination de traitement, d'accès à l'avortement et d'accès aux soins en fonction des origines ethniques des femmes.

Après des débats houleux, la proposition fut rejetée par le parlement qui demanda davantage de recherche pour clarifier la situation. En effet, l'absence de données solides documentant la période récente, depuis 2005 (Unnithan et Dubuc, 2017), et la méconnaissance des dynamiques en cours en matière de préférence de genre, des choix de reproduction et du contexte dans lequel ils s'opèrent ont constitué un argument important dans le rejet de l'amendement.

Une nouvelle méthode (NIPT) développée pour faciliter la détection d'anomalies génétiques dès 9 ou 10 semaines de grossesse, à partir d'une prise de sang chez la femme enceinte, fait l'objet d'une nouvelle controverse. Naz Shah, membre du Parlement britannique et travailliste, a très récemment proposé d'interdire l'utilisation de la NIPT pour déterminer le sexe

du fœtus en l'absence de raisons médicales, afin de réguler les pratiques des cliniques privées en les alignant sur celles du secteur public. Cette nouvelle proposition a notamment suscité l'opposition de BPAS (*British Pregnancy and Advisory Services*), organisation phare dans la lutte pour le droit à l'avortement en Grande-Bretagne et qui s'oppose à toute restriction et régulation, en défense de la liberté de reproduction des femmes.

Dans les contextes britannique et nord-américain, la criminalisation de l'avortement sex-sélectif a été analysée comme le nouveau cheval de Troie des lobbies contre l'avortement visant à en fragiliser la pratique (McGuinness, 2015). L'amendement proposé en 2015 devant le Parlement britannique (*amendment to the Serious Crime Bill*, février 2015) proposant de criminaliser l'avortement sexe-sélectif a soulevé une très forte contestation et la mobilisation d'une partie de la société civile pour défendre le droit à l'avortement des femmes en Grande-Bretagne. Du coup, un certain nombre de féministes qui reconnaissent la SPF motivée par la préférence pour les fils comme la perpétuation des valeurs patriarcales et des discriminations de genre ont été confrontées à un dilemme : faut-il éviter le sujet pour mieux protéger les droits des femmes plus largement ? De fait, des défenseurs des droits à l'avortement ont pu être tentés de nier et/ou discréditer les résultats des travaux de recherche académique en Grande-Bretagne et en Amérique du Nord pour contourner le problème. Il ne faudrait cependant pas confondre les chiffres mettant en évidence la SPF et l'argument rhétorique construit à partir de ces chiffres dans certains médias et sphères politiques. Alors, faut-il nier les résultats de la recherche ou changer de rhétorique ?

La proposition d'amendement a été présentée par ses défenseurs comme un moyen de protéger les femmes victimes de pressions pour produire un fils et avorter lorsque le fœtus est féminin. Cependant, criminaliser l'avortement sexe-sélectif risque d'isoler et de fragiliser encore davantage des femmes qui se trouveraient dans une telle situation de dépendance, d'influence ou d'oppression et ayant besoin d'une protection adaptée au contexte familial et social dans lequel elles se trouvent. De nombreuses voix féministes se sont élevées pour dénoncer un amendement qui risquerait de fragiliser les droits à l'avortement pour le grand nombre sans apporter une solution adaptée pour la minorité de femmes visée par la proposition.

Nous devons repenser des solutions alternatives à la régulation des méthodes de sélection qui focalisent davantage sur la préférence de genre *per se* tout en prenant en compte le contexte dans lequel les discriminations de genre existent et se transmettent. Dans cette optique, dans un nouveau projet de recherche pluridisciplinaire (*Son preference\_UK*)<sup>1</sup> et combinant des analyses quantitatives d'enquêtes et un travail ethnographique avec une

variété de familles originaires d'Asie du Sud, nous tentons d'appréhender la diversité et les changements dans les représentations, les préférences de genre et les choix de procréation. La recherche vise aussi à mieux comprendre les rapports de pouvoir et les processus de décision au sein des familles, la question de l'autonomie des femmes à décider de leur reproduction. La consultation de représentants du département de la santé, des services de santé de la reproduction, des comités de bioéthique, d'associations de femmes et de membres des communautés originaires d'Asie du Sud vise aussi à mieux prendre en compte leurs attentes et besoins dans la conception, le développement et la communication de notre recherche.

## Remerciements

Cet article est le reflet d'années d'expérience de recherche et le développement de compétences pluridisciplinaires sur la question de la préférence pour les fils et ses implications. Ce travail a été possible grâce aux financements de recherche que j'ai reçu du Wellcome Trust, de la Foundation Nuffield et du Conseil Economique et Social de la Recherche Britannique (ESRC Grant réf. ES/NO1877X/1).

Je remercie toutes les femmes qui m'ont aidée à mieux comprendre leurs expériences vécues et celles d'autres femmes directement concernées par la question de la préférence pour les fils.

## Notes

1. Pour plus d'informations, voir le site du projet de recherche *Son Preference–UK*: <https://research.reading.ac.uk/son-preference-uk/>

## Bibliographie

- AGARWAL, B., *A Field of One's Own: Gender and Land Rights in South Asia*, Cambridge University Press, 1994.
- ALKEMA, L., CHAO, F., YOU, D., PEDERSEN, J. et SAWYER, C.C., National, Regional, and Global Sex Ratios of Infant, Child, and Under-5 Mortality and Identification of Countries with Outlying Ratios: a Systematic Assessment, *The Lancet Global Health*, vol. 9, n°2, 2014, p. 521-30.
- ALMOND, D. et EDLUND, L., Son-biased Sex Ratios in the 2000 United States Census. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 105, 2008, p. 5681-5682.

- ALMOND, D., EDLUND, L. et MILLIGAN, K., Son Preference and the Persistence of Culture: Evidence from South and East Asian Immigrants to Canada, *Population and Development Review*, vol. 39, 2013, p. 75-95.
- ATTANÉ, I. et VÉRON, J., (éds.), *Gender Discriminations Among Young Children in Asia*, Pondicherry: Institut français de Pondicherry, 2005.
- ARNOLD, F., KISHOR, S. et ROY, T.K., Sex-selective Abortions in India, *Population and Development Review*, vol. 28, 2002, p. 759-785.
- BASU, A. M., *Culture, the Status of Women and Demographic Behaviour: Illustrated with the Case of India*, Oxford: Clarendon Press, 1992.
- BASU, D. et DE JONG, R., Son Targeting Fertility Behavior: Some Consequences and Determinants, *Demography*, vol. 47, n°2, 2010, p. 521-536.
- BATOOL, Z. et MORGAN, P., In the Pursuit of Sons: Additional Births or Sex-selective Abortion in Pakistan?, *Population and Development Review*, vol. 42, n°4, 2016, p. 693-710.
- BECQUET, V., Deux perspectives régionales sur les déséquilibres de sexe à la naissance au Viêt Nam, in COSIO ZAVALA, M.E., DE LOENZIEN, M. et LUU, B.-N. (dir.), *Mutations Démographiques et Sociales du Vietnam Contemporain*, Nanterre: Presses universitaires de Paris Nanterre, 2016.
- C-Far, Making a Difference: a Newsletter on Issues of the Girl Child, vol. 5, n°2, 2013 (December), Jaipur: www.cfar.org.in
- CHANON, M. et KARKI, A., Fertility Preferences in Nepal, in GIETEL-BASTEN, S., CASTERLINE, J. et CHOE, M.K., (éds.), *Family Demography in Asia: A Comparative Analysis of Fertility Preferences*, Cheltenham – Northampton, Edward Elgar Publisher, 2018, p. 224-246.
- CHUNG, W. et DAS GUPTA, M., The Decline of Son Preference in South Korea: the Roles of Development and Public Policy, *Population and Development Review*, vol. 33, n°4, 2007, p. 757-783.
- ROLL, E.J., *Endangered Daughters. Discrimination and Development in Asia*, Londres: Routledge, 2000, p. 207.
- DAS GUPTA, M., Selective Discrimination against Female Children in Rural Punjab, India, *Population and Development Review*, vol. 13, 1987, p. 77-100.
- DAS GUPTA, M., Life course perspectives on women's autonomy and health outcomes. *Health Transition Review*, 1996, Supplement 6, p. 213-231.
- DAS GUPTA, M. et MARI BHAT, P.N., Fertility Decline and Increased Manifestation of Sex Bias in India. *Population Studies*, vol. 51, 1997, p. 307-316.
- DAS GUPTA, M., ZHENGHUA, J., ZHENMING, X., BOHUA, L., CHUNG, W. et HWA-OK, B., Why is Son Preference So Persistent in East and South Asia? A Cross-country Study of China, India, and the Republic of Korea, *Journal of Development Studies*, vol. 40, n°2, p. 153-187, 2003.
- DEN BOER, A. et HUDSON, V., Patrilineality, Son Preference, and Sex Selection in South Korea and Vietnam, *Population and Development Review*, vol. 43, n°1, 2017, p. 119-147.
- DICKENS, B. et al., Sex Selection: Treating Different Cases Differently, *International Journal of Gynaecology and Obstetrics*, vol. 90, 2005, p. 171-177.
- DORING, O., What's in a Choice? Ethical, Cultural and Social Dimensions of Sex Selection in China, *Human Ontogenetics*, vol. 2, 2008, p. 11-24.
- DUBUC, S. et COLEMAN, D., An Increase in the Sex Ratio of Births to India-born Mothers in England and Wales: Evidence for Sex-selective Abortion, *Population and Development Review*, vol. 33, 2007, p. 383-400.

- DUBUC, S., Demographic Manifestations of Son-Preference in England and Wales. Paper at the Annual Meeting of the Population Association of America, session: *Gender, Power and Reproductive Behavior*, 2009, 29th April - 2d May, Detroit.
- DUBUC, S., 2015. *Prenatal Sex-selection Against Females: Evidences, Causes and Implications*, Workshop Report, Nuffield Foundation, 20 pages.
- DUBUC, S. et SIVIA, D.S., Is sex ratio at birth an appropriate measure of prenatal sex selection? Findings of a theoretical model and its application to India, *BMJ Global Health*, vol. 3(4), 2018, en ligne : <https://gh.bmj.com/content/3/4/e000675>
- DUBUC, S., Son Preference and Fertility: An Overview, in GIETEL-BASTEN, S., CASTERLINE, J. et CHOE, M.K., (éds.), *Family Demography in Asia: A Comparative Analysis of Fertility Preferences*, Cheltenham–Northampton, Edward Elgar Publisher, 2018, p. 15-29.
- DUTHÉ, G., MESLÉ, F., VALLIN, J., BADURASHVILI, I. et KUYUMJYAN, K., High Sex Ratios at Birth in the Caucasus: Modern Technology to Satisfy Old Desires, *Population and Development Review*, vol. 38, 2012, p. 487-501.
- D'SOUZA, S. et CHEN, L.C., Sex Differentials in Mortality in Rural Bangladesh, *Population and Development Review*, vol. 6, n°2, 1980, p. 257-270.
- DYSON, T. et MOORE, M., On Kinship Structure, Female Autonomy and Demographic Behaviour in India, *Population and Development Review*, vol. 9, 1983, p. 35-60.
- FROST, M.D., PURIM, et HINDE, P.R.A., Falling Sex Ratios and Emerging Evidence of Sex-selective Abortion in Nepal: Evidence from Nationally Representative Survey Data, *BMJ Open*, vol. 3, n°5, 2013, en ligne : doi:10.1136/bmjopen-2013-002612
- GOODKIND, D., On Substituting Sex Preference Strategies in East Asia: Does Prenatal Sex Selection Reduce Postnatal Discrimination? *Population And Development Review*, 1996, 22: 111-126.
- GUILMOTO, C.Z., HOÀNG, X., VAN, T.N., Recent Increase in Sex Ratio at Birth in Viet Nam, *PLoS One*, vol. 4, 2009.
- GUILMOTO, C.Z. et DUTHÉ, G., Masculinization of Births in Eastern Europe, *Population and Societies*, 2013, 506 (December), 4 p.
- GUILMOTO, C.Z., The Masculinization of Births. Overview and Current Knowledge, *Population-E*, vol. 70, n°2, 2015, p. 183-244.
- HESKETH, T. et XING, W.Z., Abnormal Sex Ratios in Human Populations: Causes and Consequences, *PNAS*, vol. 103(36), 2006, p. 13271-13275.
- HUSSAIN, R., FIKREE, F.F. et BERENDES, H.W., The Role of Son Preference in Reproductive Behaviour in Pakistan, *Bulletin of the World Health Organisation*, vol. 78, n°3, 2000, p. 379-388.
- JEFFERY, P., Supply-and-demand Demographics: Dowry, Daughter Aversion and Marriage Markets in Contemporary North India, *Contemporary South Asia*, vol. 22, n°2, 2014, p. 171-188.
- JEJEEBHOY, S.J. et SATHER, Z.A., Women's Autonomy in India and Pakistan: The Influence of Religion and Region, *Population and Development Review*, 2001, 27(4), p. 687-712.
- KABEER, N., HUQ, L. et MAHMUD, S., Diverging Stories of "Missing Women" in South Asia: Is Qon Preference Weakening in Bangladesh?, *Feminist Economics*, vol. 20, n°4, 2014, p. 138-163.
- KAUR, M. S., Lessons from Punjab's Missing Girls: Toward a Global Feminist Perspective on Choice in Abortion, *California Law Review*, vol. 97, 2009, p. 905-942, en ligne : <http://scholarship.law.berkeley.edu/californialawreview/vol97/iss3/6>

- KHAN, A.M. et SIRAGELDIN, I., Son preference and the demand for additional children in Pakistan, *Demography*, vol. 14, n°4, 1977, p. 481-495.
- KISHOR, S., May God Give Sons to All: Gender and Child Mortality in India, *American Sociological Review*, vol. 58, 1993, p. 247-265.
- MACKLIN, R., The Ethics of Sex-Selection and Family Balancing, *Seminars in Reproductive Medicine*, vol. 28, n°4, 2010, 315-321.
- MACKLIN, R., *Against Relativism: Cultural Diversity and the Search for Ethical Universals in Medicine*, New York: Oxford University Press, 1999.
- MALHOTRA, A., VANNEMAN, R. et KISHOR, S., Fertility, Aspects of Patriarchy and Development in India, *Population and Development Review*, vol. 21, n°2, 1995, p. 281-305.
- MCGUINNESS S., A Guerrilla Strategy for a Pro-Life England?, *Law, Innovation, and Technology*, vol. 7, 2015, p. 283-314.
- MOAZAM, F., Feminist Discourse on Sex Screening and Selective Abortion of Female Foetuses, *Bioethics*, vol. 18, n°3, 2004, p. 205-220.
- NIE, J.-B., Limits of State Intervention in Sex-Selective Abortion: the Case of China, *Culture, Health and Sexuality*, vol. 12, n°2, 2009, p. 205-219.
- PANDE, R.P., Selective gender differences in childhood nutrition and immunization in rural India: The Role of Siblings, *Demography*, vol. 40, 2003, p. 395-418.
- PANDE, R.P. et ASTONE, N.M., Explaining Son preference in rural India: The independent role of structural versus individual factors, *Population Research and Policy Review*, vol. 26, n°3, 2007.
- PARK, C.B. et CHO N.-H., Consequences of Son Preference in a Low-fertility Society: Imbalance of the Sex Ratio at Birth in Korea, *Population and Development Review*, vol. 21, 1995, p. 59-84.
- PATEL, T. (éd.), *Sex-selective Abortion in India: Gender, Society and New Reproductive Technology*, New Delhi: SAGE Publications, 2007.
- PISON, G., Moins de naissances mais un garçon à tout prix: l'avortement sélectif des filles en Asie, *Population et Sociétés*, n°404, Septembre 2004.
- POSTON, D.L., GU, B., LIU, P.P. et MCDANIEL, T., Son Preference and the Sex Ratio at Birth in China: A provincial Level Analysis, *Social Biology*, vol. 44(1-2), 1997, p. 55-76.
- PURI, S., ADAMS, V., IVEY, S. et NACHTIGALL, R.D., "There is such a thing as too many daughters, but not too many sons": a qualitative study of son preference and fetal sex selection among Indian immigrants in the United States, *Social Science & Medicine*, vol. 72, n°7, 2011, p. 1169-1176.
- ROGER, W., BALLANTYNE, A. et DRAPER, H., Is Sex-selective Abortion Morally Justified and Should it be Prohibited?, *Bioethics*, vol. 21, 2007, p. 520-524.
- SEN, A., More Than 100 Million Women Are Missing, *The New York Review*, December 20th 1990.
- SPOORENBERG, T., Fertility Preferences in Central Asia, in GIETEL-BASTEN, S., CASTERLINE, J. et CHOE, M.K., (éds.), *Family Demography in Asia: A Comparative Analysis of Fertility Preferences*, Cheltenham-Northampton, Edward Elgar Publisher, 2018, p. 88-108.
- THORBORG, M., Where Have All The Young Girls Gone?, *China Perspectives*, vol. 57 | January - February 2005, en ligne: <http://chinaperspectives.revues.org/1120>
- United Nations Population Fund - UNFPA, *Sex Ratios and Gender Bias Sex-selection. History, Debates and Future Directions. UN Women Report*, 2014.

- UNNITHAN, M. et DUBUC, S., Re-visioning Evidence: Reflections on the Recent Controversy around Gender Selective Abortion in the UK, *Journal of Global Public Health*, vol. 13, 2017, p. 742-753.
- UNNITHAN-KUMAR, M., Female Selective Abortion beyond 'Culture': gender inequality and family making in a globalising India, *Culture, Health and Sexuality*, vol. 12, n°2, 2010, p. 153-166.
- United Nations Population Fund, UNFPA, *Sex ratios and gender bias sex-selection. History, debates and future directions*, UN Women, 2014.
- VARMA, R., Technological Fix: Sex Determination in India, *Bulletin of Science Technology Society*, vol. 22(21), 2002.
- WARREN, M.A., Sex Selection: Individual Choice or Cultural Coercion?, in KUHSE, H. et SINGER, P. (éds.), *Bioethics: An Anthology*, Oxford: Blackwell, 1999, p. 137-143.
- WHO, *Preventing Gender-biased Sex Selection. An Interagency Statement*. OHCHR, UNFPA, UNICEF, UN Women, and WHO, Genève: World Health Organization, 2011.
- YAMAGUCHI, K., A Formal Theory for Male-Preferring Stopping Rules of Childbearing: Sex Differences in Birth Order and in the Number of Siblings, *Demography*, vol. 26, n°3, 1989, p. 451-465.
- ZENG, Y., TU, P., GU, B. et XU, Y., Causes and Implications of the Recent Increase in the Reported Sex Ratio at Birth in China, *Population and Development Review*, vol. 19, n°2, 1993, p. 283-302.
- ZILBERBERG, J., Sex Selection and Restricting Abortion and Sex Determination, *Bioethics*, vol. 21, 2007, p. 517-519.

## L'émancipation masculine est-elle soluble dans le féminisme ?

*Patrick Govers*



Par une matinée froide de février 2016, j'avance à grands pas pour rejoindre mon lieu de travail. En passant sur un des ponts qui enjambe la Meuse, je reste interdit devant l'annonce d'une exposition organisée par une entité culturelle de la ville.

L'encart de l'affiche est alléchant « En Lutte - Histoires d'émancipation ». L'émancipation ici est résumée dans un petit texte dans le coin supérieur gauche de l'affiche : « Plongez au cœur des combats pour une société plus juste et solidaire ». Mais la photo servant de support à ce texte et à l'encart me donne plutôt envie de pleurer : un homme moustachu jovial tout sourire dehors, revêtu d'une casquette portée en arrière, les bras grands ouverts. En

arrière-plan, il n'y a que des figures d'hommes (les policiers, les travailleurs,... cherchez les femmes!).

Lecture rapide et immédiate : l'émancipation rend heureux, l'émancipation est une affaire d'hommes... Toujours cette même rengaine... Sensation de stagnation, d'un immobilisme millénaire (la politique est un domaine masculin par excellence)<sup>1</sup>, l'histoire ne serait-elle qu'un « éternel retour » ?

Dans le texte qui suit, je vais explorer trois questionnements : Comment expliquer l'existence de cette représentation sexuée de l'émancipation ? Comment, en tant qu'homme, se positionner par rapport à celle-ci ? Comment, en tant qu'homme, participer à un renversement de cette représentation ?

Mais avant cela, quelques mots sur l'histoire du concept d'émancipation tant couru. Sans prétendre à l'exhaustivité, un des jalons importants remonte à Kant et à son article « Qu'est-ce que les lumières » publié en 1784. Dans celui-ci, Kant avance : « Sapere aude ! (Ose penser) Aie le courage de te servir de ton propre entendement ». Pour une part, l'affirmation de Kant marque la fin d'une période historique où la pensée humaine est contrainte par le divin, l'incarnation, en ultime instance, du moteur des vies humaines. De l'autre, elle inaugure l'errance de l'être humain blanc, pris entre les tenailles d'une rationalité instrumentale et son contraire, l'irrationalité.

Autre temps fort, l'émancipation se conçoit en lien avec le concept d'aliénation. Il revient à Karl Marx d'avoir développé, à partir des écrits de Hegel, toute une réflexion à ce propos. Selon Honderich (2005), l'aliénation, dans la pensée de Marx, se réfère principalement à l'auto-aliénation : être aliéné, c'est être séparé de son soi, c'est vivre l'impossibilité de suivre sa propre voie. Vu sous cet angle, l'expérience de l'aliénation se traduit par un sentiment de manque d'estime de soi et par l'absence de sens dans sa vie. D'un point de vue sociologique (Scott et Marshall, 2005), on soulignera que l'aliénation dont parle Marx est une conséquence des structures sociales qui oppriment les personnes, leur niant leur humanité. L'aliénation serait donc une condition objective inhérente à l'arrangement social et économique du capitalisme. En d'autres mots, l'aliénation ainsi entendue est la forme distorsionnée qui caractérise la condition de l'être humain (et non humain) sous le capitalisme.

Cet héritage est repris par l'école de Francfort dans la seconde décennie du XX<sup>e</sup> siècle et étendu à d'autres champs de l'activité humaine (l'industrie culturelle, l'art, la littérature,...). À partir des années 1970, ce sont alors les théories critiques féministes qui vont imprimer un tournant majeur, tant pratique que scientifique, à ce binôme conceptuel. Du côté de la pratique, l'expérience des groupes de paroles non mixtes comme lieu de socialisation du vécu d'oppression voit l'éclosion de l'empowerment « radical » (Bacqué, 2013). Dans une perspective scientifique, l'épistémologie du

point de vue (Harding, 1989) ainsi que la déconstruction du processus de naturalisation et la mise à plat de l'androcentrisme caractéristique de la production scientifique de ces moments (Mathieu, 2013 ; Guillaumin, 2016) constituent des repères clés auxquels viennent s'ajouter par la suite d'autres outils analytiques (intersectionnalité, assemblage).

Mais aujourd'hui, quand est-il de l'émancipation ? Du côté de la pensée critique, et tout spécialement celle d'Adorno, ce qui est mis en avant c'est la manière de concilier une analyse des dynamiques structurelles et de l'expérience personnelle de terrain. Autrement dit, comment composer avec le fait qu'une société constitue dans le même temps une réalité aliénée qui s'impose comme une chose à l'agir et, à la fois, qu'elle est fondamentalement agir social<sup>2</sup>. Comment alors encore vivre l'émancipation, s'engager dans une époque obscure (Benasayag et del Rey, 2011) ?

Répondre à ces questions dépasse de loin le cadre de la problématique abordée ici. On se contentera de pointer deux éléments qui apparaissent incontournables dans les débats académiques actuels en sciences humaines et sociales. Pour une part, la/le chercheur·e est de plus en plus confronté, et ce quelque soit la thématique étudiée, à une bipolarisation interprétative : structure versus *agency* (Lagrange 2014, Phipps 2014, Fraser 2013, Scott 2013). Clairement dit, au jour d'aujourd'hui, évoquer un certain déterminisme social passe très mal, on est plutôt dans le tout à l'acteur, à la singularisation de l'interprétation où les affects, les émotions et les motivations occupent une place centrale dans la compréhension des phénomènes sociaux. D'autre part, notre société à l'ère du capitalisme tardif voit l'offre de service en pleine expansion. Une des conséquences, en suivant Lordon, c'est que « ...*la performance productive est avant tout une performance « humaine », c'est-à-dire affective et comportementale* » (2010 : 109). Ce que Lordon pointe là est la finalisation d'un changement anthropologique dans les pratiques quotidiennes des existences humaines : la chosification (Lukács, 1985), un des processus centraux de l'économie politique (néo) libérale<sup>3</sup>. Les affects et les émotions des travailleur.e.s sont convertis, peu importe comment, en objet même de travail. Ce qui est un « devrait être » se transforme en « ce qui est », en une chose, l'outil même : ce n'est donc plus le « corps » la force de travail (une des composantes des forces productives) mais la subjectivité même de l'être humain, sa capacité à sentir, à s'émouvoir, à faire sens et récit. Ainsi, dans les centres de massage pour homme, la *girlfriend experience* est le nouveau label qui a cours. Il a trait au fait que les personnes qui exercent la prostitution dans ces espaces proposent au client potentiel de vivre une expérience affective proche de celle que l'on peut attendre de sa petite amie (prendre dans les bras, embrasser, parler...).

## Émancipation : une représentation sexuée

Appréhender le discours visuel mobilisé par l'affiche en termes de représentation sexuée de l'émancipation nous renvoie au corpus théorique de la pensée critique, terrain de controverses et d'argumentations. En d'autres termes, le recours à la démarche réflexive apparaît ici comme un incontournable : se positionner et étayer sa posture face à l'émancipation requiert un travail constant qui ne peut jamais être isolé des pratiques quotidiennes sous le risque de se perdre durablement dans les méandres des pensées plurielles et contradictoires. Pour l'explicitier, un détour par le singulier du parcours biographique s'avère plus parlant.

Deux étapes importantes dans le cheminement qui m'ont conduit à une prise de conscience que le concept de rapports sociaux de sexe (Daune-Richard et Devreux 1992, Pfefferkorn 2016) constitue un apport théorique et analytique fondamental pour l'appréhension des phénomènes sociaux en lien avec les possibilités de changement social. La première étape est liée à la rencontre d'une personne qui est devenue ma compagne (prématurément disparue). Sans se proclamer féministe, dans ses attitudes quotidiennes et ses représentations du monde, elle m'a peu à peu introduit à une déconstruction non seulement de mon regard androcentrique mais aussi de mes comportements. La deuxième étape concerne l'anthropologie et un espace physique : le Nicaragua. Après avoir suivi les cours de maîtrise en anthropologie sociale, il convenait de conclure par un travail de terrain et la rédaction d'un mémoire. C'est ainsi que ma compagne et moi décidons de revenir vivre au Nicaragua où nous avons déjà résidé. En parallèle à mon travail (enseignant à la faculté des sciences de l'éducation Universidad Nacional Autonoma de Nicaragua – UNAN), nous nous installons dans un quartier populaire (proche de mon lieu de travail et où ma compagne – artiste<sup>4</sup> – développe peu à peu un atelier de dessin et de muralisme géré par des adolescent.e.s du quartier). Ce choix est dicté par la problématique même du travail de terrain : les relations entre les femmes et les hommes dans un contexte socio-économique subalterne (Bracke, 2016).

Sans le savoir à l'époque, la démarche investigative développée s'apparente à celle proposée par les tenants de la théorie ancrée. À partir de l'interprétation des matériaux collectés, j'en viens à mettre en évidence des mécanismes de subjectivisation donnant lieu à des rapports d'oppression à la croisée des générations, des « races » et des sexualités. Par la suite, les lectures d'anthropologues classiques mais aussi (surtout) d'anthropologues féministes confirment l'interprétation inductive des données. Un grand choc donc : les récits de vie de femmes et d'hommes du quartier mais aussi la découverte de tout un continent critique féministe riche, diffus, questionnant. Ces deux étapes marquent en quelque sorte une rupture, un

avant et un après ; la prise de conscience a eu lieu et est amenée à ne plus se recroqueviller dans un recoin obscur de l'étant.

D'autre part, mes activités professionnelles d'enseignant chercheur m'amènent au constat que l'égalité reste encore à réaliser, la partie égalitaire n'est pas du tout gagnée comme l'étaient, par exemple, les nombreuses études documentant que, dans la sphère professionnelle, prédomine encore largement le «plafond de verre» (Marry, 2011). Sur la scène académique francophone, le discrédit et la méconnaissance des apports des théories critiques féministes ainsi que des études critiques des masculinités est encore patent. Cela semble se vérifier au-delà des auditoires. Un exemple parmi d'autres : la publication en trois volumes de l'histoire de la virilité (Corbin, 2015) n'est pas exempte d'ambiguïté. Ambiguïté de par le fait de la volonté de dissocier virilité et masculinité (sont-elles dissociables ?), ambiguïté aussi par le positionnement de certains auteurs ayant collaboré à cette histoire de la virilité, notamment sur la supposée crise de la masculinité (Dupuis-Déri, 2012).

Au final, l'image illustrant l'exposition «En Lutte - Histoires d'émancipation» reflète peut-être cet état de «choses» : le patriarcat a encore de beaux jours devant lui, même si une polyphonie de voies s'accorde pour affirmer, et ce dans des espaces très variés allant de réunions de groupes masculinistes (Blais et Dupuis-Déri, 2012) à des plateaux de télévision ou des auditoires, que soutenir l'existence du patriarcat témoigne d'une étroitesse intellectuelle ou encore que l'analyse de genre est intéressante mais qu'il faut ensuite sortir immédiatement de celle-ci car elle n'apporte que réductionnisme et conflit...

### **Émancipation : s'exposer à l'engagement**

Participer au changement social pour une société plus juste et plus solidaire (comme le proclame l'affiche) passe non seulement par la prise en compte des féminismes (se dépouiller de son androcentrisme) mais également par une exposition – implication personnelle dans des activités pilotées par des associations féministes. En ce qui me concerne, c'est le «hasard»<sup>5</sup> qui me conduit, un mois de juin 2002, à croiser Pascale Maquestiau. Je commence alors à découvrir le réseau féministe francophone belge et, dans la foulée, je deviens membre du Monde selon les femmes. Pourquoi cet ONG ? Sans doute par «affinité émotionnelle» (il s'agit d'une ONG d'éducation et de développement/expérience d'une décennie dans le Sud ; la coordinatrice de l'ONG avait été au Nicaragua, on s'était entrevu,...).

Rapidement, des collaborations multiples vont s'instaurer. Avant de les passer en revue, il convient de rappeler en quelques mots quelles sont les

stratégies d'intervention que l'ONG met en place pour développer une approche critique, c'est-à-dire pour instaurer la démarche réflexive comme condition objective inhérente à l'émancipation elle-même. Celles-ci s'articulent autour de trois pôles : la formation/le plaidoyer/la recherche-action.

- La méthodologie de formation du Monde selon les Femmes est basée sur les dimensions de l'**empowerment**, la spécificité du Monde selon les Femmes résidant dans le fait que les formations s'articulent à un travail de **plaidoyer** et à la création d'**outils pédagogiques** qui permettent un rayonnement plus grand des effets de la formation ;

- à partir des réalités du terrain, Le Monde selon les femmes développe des **recherches-actions** menées sur le long terme. Le Monde selon les femmes consolide un travail basé sur celui de ses partenaires : les thèmes santé, développement durable, souveraineté alimentaire et migration sont prioritaires.

La porte d'entrée est la formation. Dès 2004, je participe à la formation internationale « Genre et développement ». Au départ, cette participation est limitée à une heure trente. Aujourd'hui, une demi-journée est consacrée à une réflexion autour des masculinités et des masculinismes. Elle a également donné lieu à une publication (Essentiel du genre n°13, Genre et masculinités 2014).

La seconde collaboration a trait à la mise en place d'un projet européen « Femmes migrantes » (Grundtvig, 2004-2006) impulsé par le service d'études de la Ligue des familles et le Monde selon les femmes en partenariat avec une association espagnole « Salud y familia » de Barcelone et Graal un mouvement féministe portugais. Ce projet reprend les trois pôles de la stratégie d'intervention du Monde selon les femmes :

a) Plaidoyer : réalisation de la semaine « Femmes migrantes » (29 mai au 2 juin 2006). Exposition d'œuvres de femmes des trois pays (Belgique, Espagne et Portugal) qui a débouché sur la publication d'un catalogue d'exposition<sup>6</sup> ;

b) Formation : organisation d'une journée d'études avec présence des politiques ;

c) Recherche : participation à trois colloques : Sophia (Bruxelles), Université de Huelva, et Université de Liège avec publication correspondante dans les actes des colloques<sup>7</sup>.

La troisième collaboration concerne la création d'un groupe de travail et de réflexion autour des masculinités (GTM). Ce GTM est l'aboutissement de plusieurs années de travail au sein de l'équipe formation du Monde selon les femmes et débute en 2004 sous l'impulsion de Pascale Maquestiau lorsqu'elle inclut dans son « paquet de formation » (Genre et santé repro-

ductive, AIDEP) une heure trente consacrées à la construction identitaire masculine. Au fil des années, la réflexion mûrit, s'enrichit et débouche, en 2007, sur la constitution d'une « cellule » masculinités (Michel, Marcela, Patrick, Pascale) au sein du Monde selon les femmes. En avril 2008, le groupe de travail masculinités se crée. Il est intégré par des hommes d'horizons différents (travailleurs de planning familial, représentants d'association de première ligne et européenne,...). À partir d'une approche mue par la reconnaissance de valeurs fondamentales telles que l'égalité, le groupe de travail se retrouve autour de quelques idées clés au sujet des masculinités. En novembre 2008 paraît « Les masculinités dévoilées : une première approche ».

Parallèlement, le discours du monde institutionnel en lien avec les rapports sociaux de sexe évolue. Une tendance très claire se dessine en Europe : l'égalité de sexe n'est possible que si les hommes y sont impliqués (Helsinki, octobre 2006). Mais ce mouvement n'est pas qu'européen. On le retrouve également dans les discours sur le développement. Des études réalisées par des institutions internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international mettent aussi l'accent sur l'indispensable intégration (association) des hommes dans les projets locaux de développement<sup>8</sup>.

Il apparaît alors urgent d'aller de l'avant avec le projet masculinités tant au niveau du groupe de travail comme espace de réflexion, de questionnement et d'élaboration d'un positionnement politique qu'au niveau de la recherche action, élément clé indispensable pour alimenter le futur travail de formation autour de cette problématique. D'autant que les mouvements masculinistes gagnent en visibilité<sup>9</sup> et grappillent par ci par là des subsides. Cependant, une fois la publication terminée, le GTM se décompose... Cette publication sera suivie de celle d'un article dans le numéro 106 de *Chronique féministe : La fabrique des hommes* (2010).

Quatrième collaboration, c'est la participation à la campagne Stop prostitution. À nouveau cette collaboration englobe les trois pôles de la stratégie d'intervention du MSF. Ainsi, l'axe formation est assuré par la publication d'un outil pédagogique<sup>10</sup>, le plaidoyer prend la forme de deux clips vidéo. Et quant à la recherche-action, elle prend un triple visage. Pour une part, la participation a un *workshop* à l'Université de Linköping (mai 2011) sous l'égide de Jeff Hearn qui donnera lieu à une communication écrite publiée dans le recueil des travaux du colloque. De l'autre, en décembre 2011, participation au colloque « Prostitution et faux semblants » organisé par l'Université des femmes. Enfin, dernière collaboration, sous forme d'intervention au séminaire « Des expériences d'émancipation » organisé à Bruxelles en décembre 2013 par ITECO.

Dernière collaboration en date: le séminaire «because health» tenu à Bruxelles le 28 novembre 2014. Parmi les sessions parallèles de ce séminaire, organisé par la *Belgian Platform for International Health*, je participe à celle sur les droits sexuels et la santé reproductive. Au travers d'une technique d'animation (*fish bowl*) qui m'est confiée, le focus est mis sur l'importance d'impliquer les hommes dans les débats autour de la santé reproductive et des droits sexuels pour aller à la rencontre des mentalités encore largement teintées de patriarcat qui sont florissantes dans le champ des professionnels de santé et dans la population en général et participer de leur remise en question.

### **L'émancipation masculine passe par l'émancipation féminine**

Dans les pays francophones, les études et les publications sur la manière de concevoir les masculinités depuis une perspective émancipatrice féministe ne sont pas légion (Thiers-Vidal, Dupui-Déri, Jacquemart, Raibaud). Parmi les diverses réflexions existantes, celle de Thiers-Vidal (2010) fournit un cadre général rendant possible un ancrage socio-historique et pratico-théorique du comment. Ainsi Thiers-Vidal distingue quatre types (et/ou modèles politiques/engagés) d'être homme: le masculinisme explicite, le masculinisme implicite, l'anti-masculinisme désincarné et l'anti-masculinisme incarné.

Dans ce dernier modèle, on trouve des hommes qui remettent en question non seulement les dominations masculines structurelles mais qui voient également dans la quotidienneté de nos vies le terreau d'une vigilance permanente: conscience de sa position d'opresseur et du travail de déconstruction des comportements correspondants. C'est dans ce groupe d'hommes que l'on trouvera les tentatives de compréhension et de mise en pratique de conduites émancipatrices. Ce n'est pas une mince affaire comme le montre l'existence de différents qualificatifs que ces hommes utilisent pour définir leur posture: féministe, pro-féministe, allié des féminismes.

Cette classification et cette catégorisation de Thiers-Vidal nous renvoient d'une certaine façon au début des réflexions sur l'émancipation de l'être humain «*Aie le courage de te servir de ton propre entendement*». Ces réflexions acquièrent une épaisseur existentielle nouvelle avec la relecture qu'en fait Michel Foucault dans son texte «*Qu'est-ce que les Lumières?*» publié deux cent ans après celui de Kant. Dans cet écrit, Foucault déplace la focale de l'analyse de la modernité: plutôt qu'appréhender celle-ci comme une période historique, il plaide pour qu'elle soit envisagée davantage comme une attitude<sup>11</sup>:

« Par attitude, je veux dire un mode de relation à l'égard de l'actualité ; un choix volontaire qui est fait par certains, enfin, une manière de penser et de sentir, une manière aussi d'agir et de se conduire qui, tout à la fois, marque une appartenance et se présente comme une tâche » (2012 : 1387).

Vu sous cet angle, l'émancipation masculine est bel et bien une attitude permanente, résultante de ce frottement quotidien aux autres dans l'ensemble des rapports sociaux nécessaires pour la perpétuation des milliards de vie humaine et de ses environnements. En ce sens, il s'agit donc bien d'opter volontairement pour une vision critique permanente de ce que nous sommes. Mais là ne se résume pas l'être émancipateur, pour être complète, cette vision critique doit s'accompagner de pratiques qui tentent d'infléchir l'ordre des choses : les justices sociales ne sont pas l'horizon à atteindre, au contraire, elles concernent les ici et les maintenant situés.

Arrivé à la fin de ce petit voyage à travers plus d'une décennie de collaborations, je suis encore plus convaincu que l'émancipation des hommes hors des féminismes n'a aucun sens. L'histoire occidentale (pour ne s'en tenir qu'à elle) de ces deux derniers siècles pointe que l'émancipation humaine pensée uniquement en termes de rapports sociaux de production est un leurre. Seule une émancipation conçue en termes féministes (relationnelle, intersectionnelle et d'assemblage) offre des possibilités d'aller au-delà du leurre, de cette attitude de surplomb, à la limite de la condescendance. Cela requiert une attention quotidienne au degré de cohérence entre pratiques et engagements. Cela requiert aussi une critique permanente des logiques et des pratiques sociales qui catégorisent, classent et assujettissent.

## Notes

- 1 Cela ne signifie évidemment pas que les femmes n'ont jamais participé à l'espace public et/ou que leurs pensées en ont été absentes. Comme exemple, voir l'article de Dupuis-Déri à propos de l'anarchisme et la prostitution, Dupuis-Déri, Francis, Les anarchistes et la prostitution : perspectives historiques, *Genre, sexualité & société* [En ligne], 9 | Printemps 2013, mis en ligne le 01 juin 2013, consulté le 22 février 2018.
- 2 Voir à ce propos l'article de Renault, E., Adorno : de la philosophie sociale à la théorie sociale, *Recherche sur la philosophie et le langage*, vol. 28, 2012, p.229-256.
- 3 Cette idée de Lukács se retrouve dans les réflexions d'Adorno. Ainsi, dans *Minimal Moralia*, Adorno (2001 : 39) affirme : « *Le sens pratique entre les hommes, qui élimine tout ornement idéologique entre eux, a fini par se convertir lui-même en idéologie pour traiter les hommes comme choses* ». Pour une analyse fournie de cette œuvre, se reporter à Jaeggi, R., Une critique des formes de vie est-elle possible ? Le négativisme éthique d'Adorno dans *Minima Moralia*, *Actuel Marx*, vol. 38, n°2, 2005, p. 135-158.

## II L'émancipation masculine est-elle soluble dans le féminisme? II

- 4 Olga L. Pijoan. Voir P. Parcerisas (2007, p.111-115).
- 5 Hasard parce que je n'étais pas censé co-animer une formation sur la conciliation vie professionnelle/vie familiale organisée à la CSC de Nivelles à laquelle ma collègue du service d'études de la Ligue des familles (pour qui je travaillais à l'époque) devait participer mais étant empêchée, elle me demanda de la remplacer.
- 6 Produit dans le cadre du projet européen «Ecoute, partage et échange autour du vécu familial des femmes migrantes et de leur intégration à la société 'd'accueil'», avec des partenaires du Portugal (GRAAL), Espagne (Santé et famille) et Belgique (La ligue des familles, Espace Couleurs femmes (à Bruxelles), La Bobine et Les Pipelettes (à Liège)).
- 7 M. de la Peña et P.Govers, *Femmes migrantes : du privé au public ?*, in SOPHIA, Actes du colloque, *Savoirs de genre : quel genre de savoir?* Bruxelles, 2005, p.78-98; M. de la Peña et P.Govers, *Recherche-action européenne «Femmes migrantes*, in C. Gavray, *Femmes & mobilités*, Marcinelle: Éditions Cortex, 2008, p.317-321; M. de la Peña et P.Govers, *Mujeres migrantes: ¿de lo privado a lo público?*, in Mar Gallego Durán (coordinadora), *Género, Ciudadanía y Globalización*, Volumen I, Sevilla: Ediciones Alfar, 2009, p.47-60.
- 8 Comme le remarquent différent-e-s chercheur-e-s (Bracke et Puig De La Bella Casa 2000, Fassin 2008, Pfefferkorn 2016, Le Goff 2012, Scott 2013) et activistes féministes (Paredes, 2014), l'utilisation accrue du concept de genre par les institutions internationales tend à le vider de tout contenu de revendication politique, au profit d'une vision individualiste (néolibérale) et non collective de l'ancrage des projets mis sur pied pour pallier les différentes inégalités constatées dans les rapports sociaux de production et de communication entre les femmes et les hommes.
- 9 Cf. le congrès Parole d'homme tenu à Bruxelles en octobre 2008.
- 10 P. Govers et P. Maquestiau, *Ici, c'est la loi des hommes. Les étapes de l'élaboration d'un outil audiovisuel par des jeunes hommes. Dénoncer le système prostitutionnel et remise en question de «masculinité = virilité»*. Bruxelles: Le Monde selon les femmes, 2013.
- 11 Ainsi, pour Foucault, le mouvement des Lumières participe à la réactivation permanente d'une attitude, «c'est-à-dire d'un éthos philosophique qu'on pourrait caractériser comme critique permanente de notre être historique» (p.1390).

## Bibliographie

- ADORNO, T., *Minima moralia*, Madrid: Taurus, 2001.
- BACQUE, M.H. et BIEWENER, C., *L'empowerment, une pratique émancipatrice?*, Paris: La découverte, 2015.
- BENASAYAG, M. et DEL REY, A., *De l'engagement dans une époque obscure*, Le Pré Saint – Gervais: Le passager clandestin, 2011.
- BLAIS, M. et DUPUIS-DERI, F., Masculinism and the antifeminist countermovement. *Social Movement Studies*, vol.11, n°1, 2012, p.21-39.
- BRACKE, S. et PUIG DE LA BELLACASA, M., Etudes féministes et politiques d'égalité des chances... Quels rapports?, in Sophia, *Etudes féministes en Belgique 1997-2000*, Actes du colloque, Bruxelles, 2000, p.405-414.
- BRACKE, S., Is the subaltern resilient? Notes on agency and neoliberal subjects, *Cultural studies*, vol.30, n°5, 2016, p.839-855.

- CORBIN, A. (dir.), *Histoire de la virilité. 2. Le triomphe de la virilité. Le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris: Éditions du Seuil, 2015.
- DAUNE-RICHARD, A.-M. et DEVREUX, A.-M., Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique, *Recherches féministes*, vol. 5, n° 2, 1992, p. 7-30.
- DUPUIS-DERI, F., Le discours de la “crise de la masculinité” comme refus de l’égalité entre les sexes: histoire d’une rhétorique antiféministe, *Cahiers du genre*, n° 52, 2012, p. 119-143.
- DUPUIS-DERI, F., Petit guide du «disempowerment» pour hommes proféministes, *Possibles*, n° 79, 2014, p. 79-96.
- FASSIN, E., L’empire du genre, *L’homme*, vol. 187-188, n° 3, 2008, p. 375-392.
- FOUCAULT, M., Qu’est-ce que les Lumières?, in Foucault, Michel, *Dits et écrits, II. 1976-1988*, Paris: Quarto Gallimard, 2012, p. 1381-1397.
- FRASER, N., *Fortunes of Feminism. From State-Managed Capitalism to Neoliberal Crisis*, Londres: Verso, 2013.
- GUILLAUMIN, C., *Sexe, race et pratique du pouvoir. L’idée de nature*, Paris: Éditions iX<sup>e</sup>, 2016.
- HARDING, S., *The Science Question in Feminism*, Ithaca: Cornell University Press, 1989.
- HONDERICH, T., *The Oxford Companion to Philosophy*, Oxford: Oxford University Press, 2005.
- LAGRAVE, R.M., Postface, in BROQUA, C. et DESCHAMPS, C. (dir.), *L’échange economico-sexuel*, Paris: Éditions de l’EHESS, 2014, p. 363-379.
- LE GOFF, A., Déconstruction des genres et transformations sociales: enjeux et défis de la théorie féministe contemporaine, in KEUCHEYAN, R. et BRONNER, G., *La théorie sociale contemporaine*, Paris: PUF, 2012, p. 131-145.
- LORDON, F., *Capitalisme, désir et servitude*, Paris: La Fabrique, 2010.
- LUKÁCS, G., *Historia y conciencia de clase, vol. I*, Barcelone: Ediciones Orbis, 1985.
- MARRY, C., La dynamique inachevée de l’égalité entre les sexes, in GALLAND, O., LEMEL, Y., MARRY, C. et Le MANCQ, F. (dir.), *La société française, un bilan sociologique des évolutions depuis l’après-guerre*, Paris: Armand Colin, 2011, p. 69-94.
- MATHIEU, N.-C., *L’anatomie politique, catégorisations et idéologie de genre*, Paris: Éditions iX<sup>e</sup>, 2013.
- PARCERISAS, P., *Conceptualismo(s) poéticos, políticos y periféricos en torno al arte conceptual en España 1964-1980*, Madrid: Akal, 2007.
- PAREDES, J., *Hilando fino desde el feminismo comunitario*, México: Cooperativa El Rebozo, 2014.
- PHIPPS, A., *The Politics of the Body. Gender in a Neoliberal and Neoconservative Age*, Cambridge: Polity Press, 2014.
- PFEFFERKORN, R., *Genre et rapports sociaux de sexe*, Lausanne: Syllepse, 2016.
- SCOTT, J., The Uses and Abuses of Gender, *Tijdschrift voor Genderstudies*, n° 1, 2013, p. 63-77.
- SCOTT, J. et MARSHALL, G., *Oxford Dictionary of Sociology*, Oxford: Oxford University Press, 2005.
- THIERS-VIDAL, L., De «L’ennemi principal» aux principaux ennemis. Position véneue, subjectivité et conscience masculine de domination, Paris: L’Harmattan, 2010.

## Comment l'anthropologie sociale éclaire la perspective féministe

*Christophe Darmangeat*

*Il est essentiel pour le combat féministe, comme pour toute cause politique progressiste, de s'appuyer sur une connaissance approfondie de la réalité qu'il entend transformer. Aussi, depuis son émergence, il s'est efforcé de mobiliser ce que l'on pouvait connaître des différentes sociétés humaines afin de tenter de mieux comprendre les mécanismes qui règlent les rapports entre les sexes. Et plus ces sociétés étaient éloignées de la société occidentale contemporaine, dans l'espace ou dans le temps, plus elles pouvaient apporter un éclairage inattendu, des informations précieuses, et élargir ses perspectives.*

### Préambules: quelques questions de méthode

La connaissance de sociétés différentes peut passer par l'étude de documents écrits; ainsi, l'essentiel de ce que nous savons de la situation des femmes et des hommes à Athènes ou à Rome, par exemple, nous vient de ces documents, publics ou privés, transmis ou retrouvés, puis déchiffrés et interprétés. La documentation laissée par les civilisations qui possédaient l'écriture est parfois abondante, parfois rare. Elle provient de contextes variés; parfois, il s'agit d'une source unique (l'État, ou les classes possédantes) et par conséquent biaisée. Mais, globalement, ne serait-ce qu'au travers des documents juridiques qui sont souvent les plus abondants, elle fournit un point d'entrée privilégié pour la connaissance des rapports sociaux de sexe.

Les sociétés dotées de l'écriture ne représentent cependant qu'un sous-ensemble des sociétés dotées d'un État, qui elles-mêmes ne forment qu'une petite partie des sociétés humaines. Durant l'immense majorité de leur existence, hommes et femmes n'ont pas écrit, de sorte que cette voie de connaissance de leurs rapports nous est à jamais fermée. Il en reste néanmoins deux autres, qui soulèvent d'importants problèmes de méthode.

La première est l'archéologie, c'est-à-dire l'étude de toutes les traces matérielles autres que l'écriture. L'archéologie livre des informations essentielles, au travers des productions économiques (habitats, outils, vêtements, etc.), des productions artistiques (statuettes, peintures, gravures, etc.), ou des restes humains eux-mêmes: les squelettes sont en effet marqués par l'activité, l'alimentation ou les accidents. Les progrès des techniques d'analyse permettent de tirer des informations toujours plus précises de ces divers éléments, mais il y a plusieurs horizons que la science ne peut pas dépasser. Pour commencer, l'abondance des traces matérielles, tout comme celle des traces écrites, varie beaucoup d'une société à l'autre. Les sociétés de chasseurs-cueilleurs, par exemple, avaient à la fois une faible production matérielle et des populations d'une très faible densité. De surcroît, plus elles sont anciennes, plus la probabilité de retrouver des éléments en bon état diminue – à plus forte raison du fait que les matériaux se conservent très mal dans certains milieux, comme les zones tropicales. Un autre problème de l'archéologie, moins évident mais sans doute plus redoutable, est qu'il est généralement très difficile de reconstituer les rapports sociaux sur la base des seuls éléments matériels laissés par les sociétés. On y reviendra.

L'autre manière de connaître les sociétés sans écriture est (ou plutôt, a été) de les observer directement: c'est ce que fait l'ethnologie. Par rapport à l'archéologie, cette source possède l'immense avantage de récolter directement les informations sur les rapports sociaux – dont les rapports entre les sexes. Elle l'a fait à grande échelle; les livres et les articles qui décrivent de telles sociétés se comptent par dizaines, si ce n'est centaines de milliers. Mais là encore, deux problèmes se posent. Le premier concerne la qualité des observations. Le témoin, qu'il soit ethnologue professionnel ou non, n'est jamais neutre. Il possède ses propres préjugés, ses propres valeurs sociales, qui peuvent l'amener à interpréter ce qu'il a observé de manière erronée. Et puis, il ne peut jamais observer les sociétés que partiellement; ainsi, bien souvent, les hommes n'ont pour ainsi dire accès qu'aux autres hommes. Le point de vue des femmes, les coutumes et les rites qui les concernent leur restent inconnus. La deuxième grande difficulté survient lorsqu'on tente d'extrapoler les résultats obtenus par l'ethnologie sur les sociétés du passé; ainsi, lorsqu'on utilise les sociétés de chasseurs-cueilleurs observées au XIX<sup>e</sup> ou au XX<sup>e</sup> siècle pour en déduire la manière dont fonctionnaient les sociétés de chasseurs-cueilleurs d'il y a 1 000, 10 000 ou 40 000 ans. Parfois décriée, la démarche, en elle-même, est loin d'être absurde: les structures des sociétés sont contraintes par leur mode d'existence et leur niveau technique, et on constate effectivement des régularités, par exemple entre l'ensemble des sociétés de chasseurs-cueilleurs nomades. Mais on ne peut évidemment pas décalquer sans précautions les traits observés sur des sociétés actuelles sur les sociétés passées.

## Le matriarcat primitif

Ces préambules méthodologiques auront peut-être semblé un peu longs ; mais ils sont cruciaux lorsqu'on examine une idée très répandue à propos des rapports hommes-femmes dans le lointain passé : celle d'un matriarcat primitif.

Le terme a reçu des définitions assez élastiques d'un auteur à l'autre. Mais depuis un siècle et demi, nombreux sont celles et ceux qui ont soutenu que l'humanité avait commencé par vivre dans un état où ce sont les femmes qui possédaient une certaine prééminence, et que la domination masculine était un phénomène somme toute récent à l'échelle de l'ensemble de l'évolution sociale.

Le premier à avoir exposé cette idée, dans les années 1860, fut le juriste suisse Johann Jakob Bachofen (1815-1887). Selon lui, les débuts de l'humanité correspondaient à une situation de « droit maternel » – ce que nous appellerions aujourd'hui la matrilinearité, c'est-à-dire le fait de rattacher les enfants au groupe de la mère et non à celui du père. Ce droit maternel avait évolué pour devenir un véritable pouvoir des femmes sur les hommes – un matriarcat, au sens strict du terme, dont le mythe des Amazones représentait une trace dans la mémoire collective. Il n'est pas inutile de noter que Bachofen était lui-même un misogyne avoué, et que dans son esprit, c'est seulement avec la prise du pouvoir par les hommes que l'humanité avait connu un essor culturel. La thèse de Bachofen s'appuyait pour l'essentiel sur l'interprétation des mythes grecs. L'Orestie, en particulier, lui paraissait relater l'histoire sublimée du triomphe de la filiation en ligne masculine sur la filiation en ligne féminine, censé traduire le renversement du pouvoir entre les sexes dans la société. D'une manière générale, Bachofen était convaincu que les mythes véhiculaient une réalité historique, fut-ce de manière déformée, et c'est à partir d'eux qu'il entendait la reconstituer.

Une telle méthode historique, cela va de soi, est extrêmement discutable, ce dont on peut se rendre compte en l'appliquant au récit mythique de notre propre civilisation – la Bible. Faudrait-il en déduire par exemple qu'en des temps reculés, les serpents parlaient, que les gens vivaient effectivement 900 ans, ou que l'humanité et la faune ont bel et bien été exterminées par un Déluge ? Il n'y a aucune raison d'accorder davantage de crédit à l'Orestie ou au mythe des Amazones, et les conclusions qu'on peut donc tirer sur cette seule base n'ont aucune valeur.

Les idées de Bachofen, cependant, ont rapidement paru trouver appui sur un autre type de preuves. Le premier ethnologue américain, Lewis Morgan (1818-1881), avait en effet étudié une tribu indienne qui semblait illustrer à merveille les thèses de Bachofen. Les Iroquois, qui vivaient de chasse et de petite agriculture sur les bords du fleuve Saint-Laurent, étaient organisés en

groupes de parenté auxquels les individus se rattachaient en ligne féminine – ils étaient matrilineaires. Les longues maisons, dans lesquelles cohabitaient plusieurs familles, étaient la propriété des femmes, qui pouvaient à tout moment rompre avec un mari fainéant ou pénible, simplement en mettant ses affaires sur le pas de la porte. Ce sont en effet les hommes qui venaient habiter chez leur épouse, et non l'inverse : en, plus d'être matrilineaire, la société iroquoise était matrilocale. Les femmes, d'une manière générale, y jouaient un rôle important : elles géraient les réserves de grain, possédaient leurs propres assemblées, et avaient même certains droits de contrôle sur les chefs élus (qui, eux, étaient des hommes). Ces caractéristiques surprenantes de la société iroquoise avaient été remarquées depuis longtemps : le jésuite français Joseph François Lafitau (1681-1746), qui les avait fréquentés au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, parlait déjà à leur propos d'un « empire des femmes ». Mais là où Lafitau voyait une particularité – partagée, au demeurant, avec quelques peuples barbares de l'Antiquité –, Morgan considérait qu'il s'agissait d'une caractéristique générale d'un niveau de développement technique et social que nous appellerions aujourd'hui néolithique. Tous les peuples de la terre ayant effectué la transition vers l'agriculture étaient donc censés avoir connu le « droit maternel » et la puissance sociale des femmes censée l'accompagner. Et chez tous les peuples, c'est seulement à une étape ultérieure, avec l'âge des métaux et surtout l'apparition des inégalités de richesses et des classes sociales, que les rapports entre les sexes avaient été bouleversés et que les hommes avaient établi leur domination.

Cette thèse eut un retentissement d'autant plus important qu'elle fut presque aussitôt reprise par Karl Marx (1818-1883) et Friedrich Engels (1820-1895), sur l'influence desquels il est inutile d'insister. Dans son petit livre *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, paru en 1884, Engels endossait le scénario de Morgan, et s'il évitait d'employer le terme de matriarcat pour caractériser les sociétés anciennes, il affirmait néanmoins que les femmes y jouissaient d'une « situation non seulement libre, mais fort considérée » (Engels, 1980 [1884] : 59), et que le « conflit des deux sexes [est] inconnu (...) dans toute la préhistoire » (Engels, 1980 [1884] : 78). Ce n'est qu'à l'aube des sociétés de classe qu'était survenue la « grande défaite historique du sexe féminin » (Engels, 1980 [1884] : 70). Soucieux de transmettre à leur progéniture la richesse nouvelle qu'ils avaient concentrée dans leurs mains, les hommes auraient alors renversé l'ordre ancestral, établi la filiation en ligne masculine et relégué les femmes à un rôle subalterne. Ce scénario continue, encore aujourd'hui, d'être revendiqué par une partie importante des marxistes ; me réclamant moi-même de ce courant d'idées, je pense néanmoins qu'il est devenu insoutenable, et que les connaissances accumulées depuis presque un siècle et demi imposent de le réviser entièrement<sup>1</sup>.

Avant d'aborder ce point, il faut ajouter quelques mots au sujet d'une dernière catégorie de preuves souvent invoquées en faveur de l'existence d'un matriarcat primitif. On a retrouvé en effet de très nombreuses statuettes féminines en Europe et en Asie, qui datent des époques néolithiques et paléolithiques, c'est-à-dire celles où Morgan et Engels situaient le règne du droit maternel. Ces statuettes ont souvent été interprétées comme les représentations d'une divinité plus ou moins homogène, la «déesse-mère»; et ce culte était lui-même censé traduire la place sinon dominante, du moins éminente, occupée par les femmes. Ce raisonnement archéologique est aujourd'hui étroitement associé au nom de la préhistorienne Marija Gimbutas (1921-1994), et une partie importante du courant féministe continue à se référer de nos jours au culte de la déesse et à ses corrélats sociaux supposés.

En fait, le raisonnement repose sur une série de suppositions bien fragiles : ces statuettes sont petites, faites de matières ordinaires et ont souvent été retrouvées dans les poubelles. Il est bien téméraire d'y voir des déesses, alors qu'il existe bien d'autres possibilités plus triviales. Il peut s'agir d'amulettes, de simples esprits ou, tout simplement, des représentations profanes plus ou moins figuratives. Par ailleurs, ce n'est pas parce que les femmes occupent une place privilégiée dans les représentations d'une société qu'elles tiennent le haut du pavé dans la réalité sociale. Pour ne prendre que cet exemple, la République française a depuis toujours comme emblème la figure de Marianne, ce qui ne l'a pas empêché de maintenir durant le plus clair de son existence les femmes dans un état d'infériorité juridique. L'archéologue qui, dans quelques milliers d'années, déduirait des milliers de bustes féminins retrouvés dans nos monuments officiels que notre société associait le pouvoir politique au sexe féminin commettrait une sérieuse erreur d'interprétation ...

Malgré toutes ces faiblesses, la thèse dite du matriarcat primitif, dont les différentes variantes partagent l'idée que la domination masculine aurait été inconnue durant la majeure partie de la préhistoire, continue de fasciner. Sur le courant marxiste pèse une certaine tradition, qui fait qu'un changement de paradigme est souvent perçu comme un reniement des écrits d'Engels et donc, de la théorie elle-même. Mais plus généralement, le succès de la thèse du matriarcat primitif doit beaucoup au sentiment qu'un passé où les femmes auraient occupé un statut éminent serait en lui-même un gage pour l'avenir. Ainsi que l'avait exprimé une chercheuse dans les années 1970 : «*La certitude que l'infériorité féminine actuelle n'est pas déterminée biologiquement, qu'elle n'a pas été constante au cours de l'histoire, et qu'autrefois la vie sociale fut organisée et dirigée par notre sexe, devrait redonner confiance à toutes les femmes qui aspirent aujourd'hui à la libération*» (Reed, 1975 : 11).

Or, cette idée, si séduisante qu'elle puisse paraître, ne résiste pas à l'examen. Le fait que les femmes aient jadis occupé un rôle social éminent, même s'il était avéré, ne prouverait nullement qu'elles seront amenées à l'occuper de nouveau à l'avenir, si les conditions sociales du passé avaient disparu à jamais. Inversement, même si la domination masculine avait existé de tout temps, cela ne disqualifierait en rien la perspective d'une égalité future des sexes, si les conditions de celle-ci étaient réunies pour la première fois dans l'histoire. Il faut donc se méfier des fausses évidences et du désir de façonner un passé qui convienne à nos aspirations – ou à nos préjugés.

Il faut examiner les faits, les prendre pour ce qu'ils sont et raisonner à partir d'eux. Et pour cela, les observations ethnologiques restent la meilleure porte d'entrée.

### **Les données ethnologiques: (1) petits cultivateurs et éleveurs**

Une des erreurs de méthode du raisonnement de Morgan et, par suite, d'Engels, est d'avoir considéré comme une généralité le cas particulier des Iroquois. Dans les années 1860, c'était une conséquence sans doute inévitable de la pauvreté des données ethnologiques. Mais depuis, on a accumulé des témoignages sur des centaines de sociétés d'un niveau technique similaire.

On a pu vérifier que les Iroquois n'étaient pas une exception, et qu'il existait nombre de petits cultivateurs qui, du point de vue des rapports entre les sexes, possédaient des traits assez semblables. Les cas les plus connus sont ceux des Khasi de l'Inde, des Minangkabau de Sumatra, des Ngada de l'île de Florès et, *last but not least*, des Mosuo de Chine, une société où le mariage lui-même était quasi inexistant et où la notion même de géniteur (paternel) était traditionnellement inconnue. Aucune de ces sociétés, cependant, et malgré ce qui s'écrit parfois dans les magazines à destination du grand public, ne mérite au sens strict le nom de matriarcat: nulle part, les femmes n'exerçaient le pouvoir. Elles le partageaient avec les hommes – plus exactement, elles possédaient certaines sphères de pouvoir propres, qui faisaient pièce à celles propres aux hommes. Ainsi, chez les Mosuo, les lignées de chaque maisonnée possédaient un chef féminin pour les affaires intérieures et un chef masculin pour les affaires extérieures. Chez les Iroquois, rappelons-le, les femmes avaient la main sur les maisons et les récoltes, mais ce sont les hommes, et uniquement eux, qui exerçaient les principales fonctions politiques.

Certaines sociétés de petits cultivateurs, presque toutes matrilineaires et matrilocales, se caractérisaient donc par un certain équilibre entre les

sexes – j'évite à dessein le terme d'égalité, pour des raisons sur lesquelles je reviendrai un peu plus loin. Mais dans d'autres, beaucoup plus nombreuses, s'exerçait une domination masculine plus ou moins prononcée, et parfois exacerbée.

En Nouvelle-Guinée, dans les tribus où existaient certaines inégalités de richesse, la condition des femmes était souvent très inférieure à celle des hommes. Ainsi chez les Bena Bena, où « *Les hommes considèrent les femmes, et les femmes tendent à se considérer elles-mêmes, comme (relativement) faibles, plus sexuées, moins intelligentes, plus sales et inférieures sur presque tous les plans* » (Langness, 1974: 191). Le droit consacrait cette inégalité: « *Si une femme attaque ou blesse son mari, son lignage doit payer une compensation. L'inverse n'est pas vrai* » (Langness, 1974: 191). Autant dire que les maris avaient toute latitude pour frapper et blesser librement leurs épouses. Chez les Fore: « *La femme indigne (...) est celle qui conteste l'autorité masculine, qui est indisciplinée et résolue (...) Une femme vraiment provocante est ramenée à l'ordre par un rapport sexuel disciplinaire, le mari et tous les hommes de sa 'lignée' s'unissant à elle tour à tour* » (Lindenbaum, 1976: 55-56). Chez les Mae Enga:

*« Les hommes ont remporté la bataille et ont relégué les femmes dans une position inférieure. En termes juridiques, par exemple, une femme reste tout au long de sa vie une mineure (...), et on lui refuse tout droit à une propriété. Elle ne participe aux affaires publiques que rarement, excepté pour fournir de la nourriture aux hommes et pour témoigner lors des procès. Pour le reste, elle est censée observer passivement et garder ses opinions pour elle. (...) Les hommes Mae attendent, et en général reçoivent, des marques de déférence de la part de leurs femmes, au point que celles-ci doivent se détourner et baisser les yeux lorsqu'elles rencontrent un homme marchant sur le même chemin »* (Meggitt, 1964: 220-221).

Dans la même région, les sociétés qui restaient marquées par un égalitarisme économique parfois strict exhibaient généralement une domination masculine tout aussi exacerbée, sinon davantage encore.

Tel est le cas des emblématiques Baruya, petits cultivateurs et éleveurs étudiés par Maurice Godelier, et chez qui la supériorité des mâles s'affirmait de toutes parts. Un jeune garçon était automatiquement considéré comme l'aîné de toutes ses sœurs, même de celles nées avant lui. Tous les chemins qui serpentaient dans les villages étaient dédoublés, l'un se situant quelques mètres en contrebas de l'autre; naturellement, le plus élevé était réservé aux hommes. Lorsqu'il arrivait malgré tout à des femmes de croiser leur route, elles détournaient le regard et se cachaient le visage sous leur cape, tandis qu'ils passaient en les ignorant. Les femmes n'avaient – entre autres – pas le droit d'hériter la terre, de porter les armes, de fabriquer les

barres de sel. Les outils servant à défricher la forêt leur étaient interdits, de même que la fabrication de leurs propres bâtons à fouir. Quant aux objets sacrés, flûtes et rhombes, qui incarnaient les mystères les plus intimes de la religion baruya, toute femme qui était amenée à les voir, même par inadvertance, était immédiatement mise à mort. Et si les hommes pouvaient à tout moment répudier leur épouse ou la donner à qui bon leur semblait, celle-ci ne pouvait quitter son mari sans s'exposer aux châtiments les plus sévères. Godelier résume ainsi la situation des femmes chez les Baruya :

*«Les hommes jouissaient dans cette société de toute une série de monopoles ou de fonctions-clés qui leur assuraient en permanence, collectivement ou individuellement, une supériorité pratique et théorique sur les femmes, supériorité matérielle, politique, culturelle, idéale et symbolique»* (Godelier, 2003 [1982]: 221).

À quelques nuances près, l'Amazonie présente un visage voisin. La légitimité des violences contre les femmes, en particulier, y est largement attestée. Ainsi, chez les Kulina, chasseurs, cueilleurs et petit cultivateurs économiquement égalitaires :

*«La violence physique peut être utilisée, quoique de manière non régulière. Les hommes peuvent battre leurs filles ou leurs sœurs non mariées parce qu'ils désapprouvent le choix de leurs amants, ou parce que leurs amants sont trop nombreux. Les hommes peuvent frapper ou violer collectivement les femmes qui refusent d'avoir des rapports sexuels avec eux, et ils peuvent également frapper leurs femmes lorsqu'elles refusent d'avoir des enfants»* (Lorrain, 2000: 298).

Chez leurs voisins, les Amahuaca :

*«En général, les hommes exercent sur les femmes une autorité considérable (...) Une fois marié, un homme peut frapper [sa femme] sur les épaules, les bras, les jambes, les fesses ou le dos avec un gourdin spécial en bois dur, qui possède une lame aplatie aux bords effilés. Une bastonnade avec un tel gourdin peut être si sévère que la femme sera ensuite à peine capable de marcher durant plusieurs jours. Une femme peut être battue pour avoir irrité son mari de maintes manières, par exemple en ne préparant pas de la nourriture lorsqu'il le désirait ou en versant trop de sel (une denrée récemment acquise par le commerce) dans son plat»* (Dole, 1974: 12-13).

Des viols collectifs en cas de refus de rapports sexuels, un «gourdin spécial en bois dur» pour battre les épouses: voilà qui en dit long sur les relations que de tels peuples conçoivent entre les sexes. Sans l'ombre d'un doute, la violence masculine n'est pas ici occasionnelle et individuelle: elle est institutionnalisée, reconnue par la société comme nécessaire et légitime. Un autre témoignage saisissant en est donné par l'extraordinaire

biographie d'Helena Valero, capturée par les Yanomami alors qu'elle était enfant, et qui vécut 22 ans parmi eux (Biocca, 1968 [1965]). Citons enfin les Mundurucu où, dans la maison des hommes, ce bâtiment typique des villages amazoniens comme néo-guinéens, les occupants aimaient à se remémorer les viols collectifs infligés aux femmes rétives, confiant à l'ethnologue dans un sourire complice : «*Nous domptons nos femmes avec la banane*» (Murphy, 1986 : 413).

## Les données ethnologiques : (2) chasseurs-cueilleurs nomades

Voilà donc pour les petits cultivateurs à la technologie comparable à celle des Iroquois. Mais on peut également porter le regard sur les peuples à la technique pré-néolithique, qui ignoraient donc l'agriculture et la domestication des animaux, le cas du chien excepté. Chez nombre de chasseurs-cueilleurs nomades, par ailleurs strictement égalitaires sur le plan matériel, la domination masculine est, là encore, bien réelle.

### Pour les Inuits, Saladin d'Anglure la résume en ces termes :

*«La jeune femme était (...) soumise à l'homme et aux femmes plus âgées jusqu'à ce qu'elle ait de grands enfants et qu'elle puisse à son tour contrôler ses brus. La polygynie, beaucoup plus fréquente que la polyandrie, l'échange des épouses, habituellement organisé par les hommes, et la plus grande liberté sexuelle extra-maritale de l'homme étaient d'autres expressions de la domination masculine»* (Saladin d'Anglure, 1977 : 81-82).

En Australie, cet immense continent exclusivement peuplé, lors du contact avec les Occidentaux, de chasseurs-cueilleurs nomades, les premiers observateurs furent unanimes à noter l'extrême inégalité qui présidait aux relations de genre. «*Esclaves*», «*servantes*», «*bêtes de somme*», tel est le vocabulaire qui revient invariablement sous leur plume à propos des femmes aborigènes<sup>2</sup>. Même si l'ethnologie du XX<sup>e</sup> siècle apporta de sérieuses nuances à ces appréciations, elle confirma que dans l'ensemble du continent régnait une domination masculine plus ou moins prononcée, qui pénétrait tant les domaines domestiques que politiques ou religieux. Des ethnologues peu suspects d'antipathie à l'égard des Aborigènes écrivaient ainsi :

*«Dans l'ensemble, un homme possède davantage de droits sur sa femme qu'elle n'en a sur lui. Il peut la répudier ou la quitter à son gré sans donner d'autres raisons que son bon plaisir. Elle (...) ne peut le quitter, en fin de compte, qu'en s'échappant, autrement dit, en prenant un autre conjoint ; mais dans ce cas, le mari est parfaitement en droit de s'en prendre à elle et à son amant. La nouvelle union n'est pas considérée comme un mariage valide tant que le premier mari n'a pas renoncé à ses droits sur elle ou*

*accepté une compensation (...) De plus, un homme a le droit de disposer des faveurs sexuelles de sa femme comme il l'entend, avec ou sans son consentement (...) Elle ne peut pas, cependant, en faire de même avec lui. En termes formels, le « prêt d'épouse » n'a pas comme contrepartie le « prêt d'époux ». (...) En résumé, le statut des femmes, pris globalement, n'est pas égal au statut des hommes, pris globalement» (Berndt & Berndt, 1992 [1964] : 208).*

Enfin, chez des chasseurs-cueilleurs nomades de la Terre de Feu, les Ona (ou Selk'Nam), les hommes organisaient des cérémonies religieuses explicitement destinées à contrôler et terroriser les femmes. À un marin anglais qui demandait s'ils possédaient des chefs, un Indien répliqua : « *Oui, señor, nous autres Ona avons beaucoup de chefs. Les hommes sont tous capitaines, et toutes les femmes sont des matelots* » (Bridges, 1948 : 216).

Il faut néanmoins souligner que chez d'autres chasseurs-cueilleurs, les rapports entre hommes et femmes pouvaient être beaucoup plus équilibrés. Ainsi, les San (bushmen) du sud de l'Afrique ou les pygmées des îles Andaman sont-ils connus pour une domination masculine faible, si ce n'est inexistante (on ne tentera pas ici de trancher cette question en réalité assez peu intéressante). Toujours est-il que les chasseurs-cueilleurs, tout comme les petits cultivateurs vus précédemment, témoignent, en matière de rapports hommes-femmes, d'une gamme de situations fort étendue.

## Une brève synthèse

La première leçon qui se dégage de ces faits, c'est qu'ils récuse l'idée que la domination masculine ne saurait exister dans des sociétés économiquement égalitaires, ou faiblement inégalitaires. Certains, en particulier parmi les marxistes<sup>3</sup>, ont tenté de réfuter ces observations. On a ainsi pu dire qu'elles reflétaient non la réalité, mais les préjugés des Occidentaux qui les rapportaient. On a également soutenu que la réalité qu'elles décrivent était un produit indirect de l'influence occidentale sur ces sociétés. Il n'est évidemment pas possible de discuter ici chaque témoignage. Écrivons simplement que ces objections, légitimes dans certains cas, ne peuvent pas récuser les milliers d'informations qui militent en sens contraire. La masse des observations est si considérable, elles émanent de témoins si divers et portent sur des peuples si variés et parfois en contact si récent avec l'Occident que, dans leur grande majorité, elles doivent être considérées comme reflétant une réalité avérée.

La seconde question qui se pose est de savoir si ces observations permettent de déduire quelque chose des rapports qui existaient entre les sexes dans les millénaires passés. Cela revient à déterminer si, entre les

chasseurs-cueilleurs d'il y a 2000, 5000, 10000 ou 20000 ans et ceux des trois derniers siècles, sont apparus certains phénomènes nouveaux, susceptibles d'entraîner l'apparition d'une domination masculine jusque-là inexistante. À ma connaissance, le seul phénomène de ce type qui a pu être invoqué a été l'influence de l'Occident. Or, répétons-le, si celle-ci a pu jouer ça ou là un rôle bien réel dans la dégradation de la situation des femmes, il reste des centaines de cas où cette influence était trop récente ou trop faible pour expliquer quoi que ce soit.

Le parallèle entre sociétés primitives des derniers siècles et sociétés préhistoriques ne paraît donc pas illégitime; on doit en tout cas s'efforcer de dégager les principaux ressorts de la domination masculine dans les sociétés étudiées par l'ethnologie afin de les confronter, dans la mesure du possible, avec l'archéologie. Un résultat positif viendrait appuyer l'idée que la domination masculine constitue, selon toute probabilité, un phénomène très ancien.

### Rapports entre les sexes et division sexuelle du travail

Si l'on considère l'ensemble des sociétés dépourvues d'États, vivant de chasse-cueillette ou de petite agriculture, on peut en première approche établir les généralités suivantes :

1. Les rapports hommes-femmes connaissent une grande variété. Chez certains peuples, la domination masculine est brutale, ouvertement revendiquée et appuyée sur des organisations spécifiques (cultes religieux interdits aux femmes, rites secrets de passage, maison des hommes, etc.). À l'autre extrémité du spectre, la domination masculine est parfois sinon inexistante, du moins très ténue. Entre ces deux situations, on trouve tous les cas de figures intermédiaires possibles.

2. Cependant, dans aucune société connue, les femmes n'ont dirigé les affaires collectives en prenant l'ascendant sur les hommes. S'il a donc existé des centaines de variantes, dans la forme et l'intensité, de « patriarcats », on n'a jamais pu observer un seul matriarcat authentique.

Ce constat, à lui seul, a de quoi intriguer; il existe manifestement un facteur universel dans les sociétés humaines qui explique que l'immense diversité des rapports entre les sexes soit restée confinée dans la moitié des combinaisons possibles. Autrement dit, si réels qu'aient été *les* pouvoirs qu'ont détenus les femmes dans certaines sociétés, quelque chose les a partout empêchées de détenir *le* pouvoir, c'est-à-dire également le pouvoir sur les hommes.

Certains ont proposé des explications d'ordre psychologique: ce seraient les mentalités qui, partout, auraient attribué une « valence » inférieure au

sexe féminin et qui seraient donc à l'origine de cette situation. Telle est par exemple la thèse de l'anthropologue Françoise Héritier (née en 1933), qui ajoute que derrière cette infériorisation, il y avait la volonté des hommes de s'appropriier, ou contrôler, le pouvoir reproductif des femmes. Je ne crois pas qu'on puisse se satisfaire d'une telle explication. Tout d'abord, parce que comme toute explication d'ordre psychologique, elle est invérifiable. Ensuite, parce que sur un plan général, c'est fondamentalement la réalité sociale qui détermine les mentalités, bien plus que l'inverse. Pourquoi l'infériorité des femmes aurait-elle été un *a priori* général de l'esprit humain – ou même, simplement de l'esprit masculin ? Et surtout, pourquoi les femmes se seraient-elles laissées inférioriser ? Parce qu'elles partageaient cet *a priori* ? Mais alors, pourquoi beaucoup d'entre elles – ainsi qu'un certain nombre d'hommes – ne le partagent-elles plus aujourd'hui ? Toutes ces questions restent sans réponse.

Aussi, c'est du côté des structures sociales que l'on suggère de rechercher l'explication des rapports sociaux de sexe. Et, parmi elles, il en est une qui a joué un rôle central : il s'agit de la division sexuelle (ou sexuée) du travail.

La division sexuelle du travail est une caractéristique marquante des sociétés humaines. Si l'on met de côté la nôtre, qui constitue une exception partielle de ce point de vue, toutes les sociétés passées divisent, souvent jusqu'au moindre détail, les tâches entre les sexes. Hommes et femmes sont ainsi répartis en deux grands ensembles d'activité, et seuls des individus ou des circonstances exceptionnels permettent, parfois, d'y apporter quelques entorses.

Tout comme les rapports entre les sexes, la division sexuelle des tâches connaît de grandes variations : telle activité qui est ici féminine sera là masculine, et réciproquement. Il existe cependant quelques constantes. Partout, en effet, dès les sociétés de chasse-cueillette, ce sont les hommes qui monopolisent les armes les plus létales (propulseurs, sagaies, arcs, haches...). Partout, ce sont eux qui pratiquent la chasse des gros animaux. Par extension, partout ce sont eux qui font la guerre, et eux qui gèrent ce qu'on peut appeler la politique extérieure. Et partout, les femmes – qui, elles, sont exclues de ces activités – ont tendance à devenir l'enjeu des stratégies masculines.

À l'appui de cette idée, on pourrait produire des centaines d'exemples. Mais l'un d'entre eux est particulièrement éloquent. Il s'agit des Achuar, des chasseurs-cultivateurs d'Amazonie qui se rattachent à l'ensemble Jivaro, chez qui les mécanismes de la domination masculine se présentent sous une forme pour ainsi dire chimiquement pure.

Les Achuar n'établissent aucun jugement de valeur entre la chasse masculine et la culture féminine des jardins. Contrairement à un schéma courant, les cultivatrices ne sont pas considérées comme plus redevables aux hommes que l'inverse. Cet égalitarisme entre les sexes s'arrête toutefois aux relations de travail. Socialement, les hommes dominent les femmes, et même sous une forme extrêmement brutale, puisque le droit des maris va jusqu'à leur permettre de disposer de la vie de leur épouse. Puisqu'elle ne tire pas sa source du prestige lié à leurs travaux respectifs, cette autorité possède une autre origine :

*« Le lieu stratégique du pouvoir masculin est (...) extérieur au procès de production. Les hommes achuar possèdent le monopole absolu de la conduite des « relations extérieures », c'est-à-dire de cette sphère des rapports supra-familiaux qui commande la reproduction sociale. Corrélativement, ils exercent un droit de tutelle sur leurs épouses, leurs sœurs et leurs filles, et ils sont donc les seuls décideurs dans le procès général de la circulation des femmes, soit sous la forme pacifique de l'échange avec les alliés, soit sous la forme belliqueuse du rapt chez les ennemis » (Descola, 1983 : 87).*

L'échange pacifique avec les alliés, le rapt chez les ennemis : tout est dit. Chez les Achuar, comme dans toutes les sociétés primitives économiquement égalitaires, du fait qu'elles ne disposent pas des armes, les femmes tendent à devenir, en l'absence d'éléments pesant en sens contraire, à la fois les enjeux et les instruments des rapports entre les hommes. Peut-être jugera-t-on que cette analyse fait la part trop belle aux problématiques liées à la violence. Parce que le mythe du « bon sauvage » a la peau dure, on est souvent enclin à imaginer que l'égalité socio-économique va de pair avec le pacifisme et que les conflits armés, entre groupes ou en leur sein même, ne sont apparus qu'avec les inégalités de richesse, voire avec l'État. C'est là une idée qui, tout comme celle du matriarcat primitif, a la vie dure, mais qui est largement démentie par l'ethnologie et l'archéologie. Dans ces sociétés sans État, la sécurisation des rapports entre les hommes était une préoccupation permanente, et la circulation des femmes en constituait un moyen privilégié.

Voilà donc le cœur du pouvoir masculin, qui explique pourquoi nulle part, les femmes ne sont parvenues à diriger les affaires collectives à la manière dont les hommes l'ont fait dans la plupart des sociétés, sinon toutes. Parfois, les hommes ont concentré entre leurs mains tous les leviers de la domination. Outre la politique et la guerre, ils étaient maîtres de la religion et de l'économie. Ailleurs, les femmes ont pu détenir certaines positions propres, qui les rendaient aptes à contrebalancer dans une certaine mesure le pouvoir des hommes. Face au pouvoir politique et guerrier masculin, la sphère du pouvoir féminin est typiquement celle de l'économie, ainsi qu'on l'a vu pour les Iroquois ou les Mosuo.

## Les origines de la division sexuelle du travail

Si la division sexuelle du travail explique les principaux traits des rapports entre les sexes, et si le monopole des armes représente un facteur-clé de la domination masculine, se pose la question de savoir à quand remonte cette institution, et les raisons pour lesquelles elle s'est mise en place.

Autant le dire d'emblée : à ces interrogations, on dispose au mieux de réponses très partielles. Il est certes tentant de combler les vides de nos connaissances par des raisonnements ; mais il ne faut alors pas prendre pour une certitude ce qui reste une spéculation.

Commençons donc par ce que l'on sait : à chaque fois que les traces matérielles permettent de mettre en évidence les activités des individus dans des sociétés disparues, celles-ci font apparaître une répartition sexuée, plus ou moins poussée. Et à chaque fois, les armes létales, la guerre et la chasse apparaissent comme des activités masculines. Tout cela ressort à la fois des objets différenciés que l'on retrouve dans les tombes, des représentations d'êtres humains, lorsqu'elles sont suffisamment précises, ou encore des différences d'usure du squelette et des dents. Il n'est d'ailleurs pas inintéressant de signaler une demi-exception : celle d'un peuple des steppes, les Sauro-sarmates, qui vivaient au premier millénaire avant notre ère, et dont le territoire s'étendait de la mer Caspienne à l'est de l'Europe. Ce peuple a laissé un certain nombre de tombes prestigieuses, les kourganes, manifestement consacrées à des personnages importants. Or, dans une minorité notable de ces tombes, le personnage central est une femme, souvent en armes. L'explication tient sans doute au mode de vie particulièrement belliqueux de ces tribus. Tout comme, deux millénaires plus tard, dans les troupes de Genghis Khan, une partie des jeunes femmes des riches lignages servait de cavalerie légère et protégeait les campements tandis que les hommes chevauchaient au loin. Les Sauro-sarmates sont sans doute une des sociétés qui sont allées le plus loin dans la place laissée aux femmes dans leurs forces armées. Ils sont aussi très vraisemblablement à l'origine du mythe des Amazones : les Grecs, dont certains avaient été amenés à les fréquenter, surpris et choqués d'une telle situation, avaient imaginé que les Sauro-sarmates descendaient d'une alliance entre des tribus « normales » – où seuls les hommes combattaient – et une fantasmagorique tribu de guerrières.

L'archéologie, donc, confirme autant qu'elle le peut l'universalité de la division sexuelle du travail et du monopole masculin sur les armes. Elle en donne de multiples preuves pour les périodes les plus récentes. Les indices, cependant, se font de plus en plus rares à mesure qu'on remonte le temps. Le plus ancien, sans doute, date d'environ 30 000 ans et a été récemment mis en évidence. Dans un échantillon de quelques dizaines de squelettes de chasseurs-cueilleurs du Paléolithique supérieur, la plupart des squelettes

masculins présentaient au coude droit la même lésion que celle des actuels lanceurs de base-ball. Cette lésion était absente des coudes gauches et des bras féminins, ce dont on peut déduire qu'elle était vraisemblablement due à la spécialisation masculine dans l'usage du propulseur (Villotte et Knüsel, 2014 : 168-174).

Chaque fois qu'on a des données, elles plaident donc en faveur de l'universalité de la division sexuelle du travail telle qu'on l'a observée dans les sociétés primitives contemporaines. Restent les très difficiles questions de savoir à quelle époque elle remonte et des raisons pour lesquelles elle fut instituée. Il faut le dire tout net : on n'a aucun élément de réponse à la première question et, pour la seconde, on ne peut esquisser que des raisonnements.

En l'absence de traces matérielles pour les périodes lointaines, on n'a donc aucun élément pour savoir si, à l'échelle de la préhistoire, la division sexuelle du travail est un phénomène récent ou ancien – disons, s'il correspond au Paléolithique supérieur, aux alentours de -50 000 ans, ou s'il est apparu dans la lignée *Homo* il y a plusieurs centaines de milliers, ou millions d'années. L'homme est à coup sûr le seul primate à pratiquer une telle division sexuelle, même si on peut en déceler des formes embryonnaires chez telle ou telle espèce de singes. Mais comme pour le langage ou les facultés cognitives, il existe bel et bien une spécificité humaine, dont les origines nous échappent.

Sur les raisons de cette originalité humaine, donc, on ne dispose d'aucun élément tangible, et on en est réduit à élaborer des hypothèses. Il en existe deux grandes catégories, qui posent chacune autant de problèmes qu'elles en résolvent.

D'un côté, on est spontanément tenté de recourir à des explications naturalistes : c'est parce que les femmes sont handicapées par les grossesses, par les soins aux jeunes enfants, et parce qu'il faut protéger ceux-ci, qu'elles auraient partout été écartées de la chasse ou du maniement des armes. Or, les adversaires de cette explication ont depuis longtemps fait remarquer que la division sexuelle du travail concerne des dizaines d'activités, dont la plupart sont féminines dans certaines sociétés et masculines dans d'autres. Et même en ce qui concerne la chasse, on ne voit guère pourquoi la grossesse imposerait d'en exclure de manière permanente et générale toutes les femmes, quel que soit leur état.

Aussi, face aux insuffisances de l'explication naturaliste, certains ont proposé une approche radicalement différente, en termes de pensée symbolique : c'est parce qu'il existe partout un « tabou du sang » qui associe le sang du gibier au sang des règles et de l'accouchement, que les femmes auraient été écartées de la chasse, et c'est par association symbolique que cette exclusion aurait gagné d'autres activités (Testart, 1986). Ce raison-

nement ne paraît guère plus satisfaisant que l'explication naturaliste : d'où viendrait un tel tabou universel et, surtout, ce tabou – qui a effectivement été observé dans de très nombreuses cultures – n'est-il pas le corollaire de la division sexuelle du travail, la manière sublimée dont elle a été représentée dans la pensée humaine, bien davantage que sa cause ?

Une hypothèse raisonnable serait sans doute une voie moyenne entre les deux approches ; elle partirait des différences biologiques des sexes et des contraintes évolutives qu'elles ont imposé, tout en intégrant le fait que la division sexuelle du travail est un produit social, forgé par la conscience et la culture humaines, qui a dépassé de loin la base biologique sur laquelle elle a pu naître. Mais, il faut le dire une fois encore, il ne peut s'agir là que de raisonnements, pour ne pas dire de spéculations, qui se heurtent au manque de données qui permettraient de les vérifier.

### **Le capitalisme et « l'égalité des sexes »**

Si les origines de la division sexuelle du travail soulèvent des questions passionnantes mais largement stériles, il est en revanche très fructueux d'examiner ses conséquences et ses évolutions.

Commençons pour cela par un prodigieux saut dans le temps jusqu'à l'époque actuelle. Nous vivons dans une société qui a secrété un courant d'opinion qui réclame ce qu'il est convenu d'appeler « l'égalité des sexes », et qui a obtenu au cours des dernières décennies des succès significatifs. Sur le terrain juridique, en particulier, les incapacités politiques, juridiques ou professionnelles qui frappaient les femmes ont disparu les unes après les autres. Il n'est plus qu'un seul État au monde où seules les femmes sont privées du droit de vote – le Vatican<sup>4</sup>. Je ne connais pas les détails de la situation en Belgique, mais en France, la dernière barrière légale à la mixité professionnelle est tombée en 2014 ; pour l'anecdote, il s'agissait de l'interdiction faite aux femmes de travailler dans les sous-marins.

Bien sûr, il y a loin de l'égalité juridique à l'égalité réelle, et chacun sait que sur ce plan, la route à parcourir est encore très longue, à commencer par les salaires féminins qui continuent à être notablement inférieurs. Mais ce mouvement international vers l'égalité juridique, quelles que soient ses limites, est absolument inédit dans l'histoire humaine. La société moderne est la première où soit apparue l'opinion selon laquelle hommes et femmes devaient pouvoir exercer les mêmes droits, et toute forme d'inégalité ou de discrimination devait être rejetée. Et elle est également la première à avoir donné corps à cet idéal, même si c'est après d'âpres combats et, sous bien des aspects, seulement de manière partielle.

Il n'est pas inutile, à cette occasion, de remarquer que le terme consacré, d'« égalité des sexes », est assez mal choisi. De deux choses l'une, en effet. Soit les sexes sont censés être « égaux » tout en étant différents – sur le plan social, cela va sans dire. Soit, « l'égalité » des sexes désigne une situation où ceux-ci sont identiques, c'est-à-dire indifférenciés socialement.

Il paraît clair que seule la seconde option correspond à une vision conséquente du programme féministe. Pour commencer, on ne voit pas bien comment des droits, ou des situations, pourraient être « égaux » sans être les mêmes, et comment il pourrait y avoir « égalité » entre des hommes qui devraient, pour ne prendre que cet exemple, exercer certaines professions et des femmes qui devraient en exercer d'autres. Ensuite, il est tout aussi clair que la différence des sexes – plus exactement leur différenciation, c'est-à-dire leur séparation sociale, est la condition nécessaire de la domination masculine. On peut bien sûr prétendre, comme les racistes américains le faisaient au temps de la ségrégation, qu'on peut être « séparés mais égaux ». Mais la séparation des sexes est le terreau de leur hiérarchie, et ce n'est pas un hasard si l'ensemble des idéologies réactionnaires et anti-féministes se sont toujours insurgées contre tout ce qui milite pour l'indifférenciation sociale des sexes – par exemple, dans leur croisade contre ce qu'elles appellent « la théorie du genre ». Sous nos latitudes tout au moins, faute de pouvoir revendiquer ouvertement la domination masculine, elles brandissent le mythe de sexes « égaux mais différents » – une rhétorique qui n'est que le faux nez ou, plutôt, la fausse barbe – de l'infériorisation des femmes.

Bien des formulations ont voulu exprimer l'idéal féministe ; je n'en ai jamais lu de meilleure que cette pancarte de manifestation : « *le féminisme est une théorie extrémiste qui considère les femmes comme des êtres humains* ». Le féminisme ne peut être, au sens propre, qu'un anti-sexisme : une lutte pour que l'ensemble des êtres humains ne soient pas enfermés, ni en droit, ni en fait, dans quelque position sociale que ce soit du fait de leurs organes reproducteurs. En d'autres termes, le féminisme conséquent milite pour la disparition des genres.

Or, ce que montre l'étude des sociétés du passé, c'est que toutes, sans exceptions, même lorsque les femmes y jouissaient d'une position comparable à celle des hommes, étaient des sociétés sexistes. Hommes et femmes y occupaient des positions séparées, non seulement dans le travail, mais dans l'ensemble de la vie sociale – ceci étant la conséquence de cela. Selon les cas, la séparation pouvait être plus ou moins poussée, mais elle l'était très souvent plus que moins. Elle était partout marquée dans les vêtements ce qui ne nous surprendra guère. Mais elle définissait aussi les outils que chacun pouvait utiliser, ou même toucher. Dans nombre de villages

d'Amazonie ou de Papouasie, elle marquait l'occupation de l'espace : les femmes occupaient les maisons individuelles tandis que les hommes étaient rassemblés au centre, dans un édifice collectif à leur usage exclusif, où ils discutaient de leurs affaires, des expéditions guerrières et où ils conservaient leurs objets religieux sur lesquels les femmes ne pouvaient poser les yeux sous peine de mort. La religion est d'ailleurs un des domaines privilégiés dans la légitimation de la ségrégation sexuelle, avec des rites différents et secrets pour les deux sexes et l'interdiction faite aux femmes d'accéder aux cérémonies et aux savoirs réputés les plus sacrés, une tradition qui s'est solidement transmise à toutes les grandes religions modernes. Chez certains peuples, la séparation des sexes se marquait jusque dans la langue, différente entre hommes et femmes. Sous quelque angle qu'on considère ces sociétés, et quelle que soit leur considérable diversité, elles étaient littéralement lacérées par la ségrégation sexuelle.

Comment donc, expliquer que cette ségrégation sexuelle ait perduré jusqu'à nos jours – même si, à notre époque, c'est sous une forme très atténuée – et comment expliquer, il y a deux ou trois siècles, l'émergence, puis le développement d'un idéal totalement nouveau, qui a pris le contrepied de l'ensemble de ce passé en affirmant la nécessité d'en finir avec les rôles sociaux de sexe ? La réponse se trouve du côté des structures économiques, qui façonnent les mentalités et les idées bien davantage que l'inverse.

Chez les chasseurs-cueilleurs, la division sexuelle est née comme la première forme de la division sociale du travail. Elle relevait de la coutume : hommes et femmes étaient soumis à certaines obligations, et devaient se fournir réciproquement les produits de leur travail. C'est seulement à partir de l'âge des métaux que, peu à peu, des formes plus avancées de la division du travail ont commencé à apparaître : pour la première fois, il y eut des potiers, des métallurgistes, puis des guerriers, des commerçants, etc. Dans les siècles et les millénaires qui ont suivi, la division du travail a continué de se complexifier, à mesure des progrès techniques et de l'augmentation générale de la productivité du travail humain. Mais, et c'est un point essentiel, même si ce mouvement rendait objectivement le critère sexuel de plus en plus dépassé, rien dans ces développements ne venait heurter l'antique division sexuée. Il existait toujours davantage de métiers, mais rien ne les empêchait de rester des métiers d'hommes et des métiers de femmes.

La révolution est venue avec l'économie capitaliste, qui a généralisé l'argent comme intermédiaire entre les produits du travail. L'argent a été un formidable dissolvant de nombreuses institutions ancestrales, et la division sexuelle du travail n'a pas échappé à cette règle. Pour la première fois, la marchandisation généralisée permettait à un individu, homme ou femme, de pourvoir à ses besoins sans être inséré dans des relations familiales et

matrimoniales. Surtout, pour la première fois, les produits du travail, qu'il soit masculin ou féminin, furent comparés par un étalon commun. Plus encore : l'argent devenait la mesure universelle des travailleurs eux-mêmes, car dans l'économie capitaliste, on n'échange pas en permanence uniquement les produits, mais aussi la capacité de travail des salariés eux-mêmes. Ainsi, l'idée qu'il existerait des travaux masculins et des travaux féminins de nature profondément différente a été littéralement sapée par la mesure commune que l'argent instaurait, dans les faits, entre travaux et travailleurs des deux sexes. Pour la première fois dans l'évolution sociale, le travail de tous et de toutes est apparu comme un travail humain. La traduction élémentaire de cette révolution fut l'émergence de la revendication « à travail égal, salaire égal ». Mais, plus largement, a pu germer l'idée, proprement impensable dans aucune société précédente, que toute barrière de droit ou de fait édiflée sur le critère du sexe devait être abattue ; que les individus, en ce qui concerne leur travail mais aussi l'intégralité de leur vie sociale, ne devaient pas être contraints, ou déterminés, par la nature de leurs organes reproducteurs.

Ainsi, nous vivons une époque qui nous permet d'entrevoir la possibilité d'une société enfin émancipée des genres, c'est-à-dire des rôles sexués, qui libèrera les femmes – mais aussi les hommes – des multiples contraintes et oppressions qu'ils font peser sur les individus. Et, étant donné l'ancienneté de cette division sociale, on peut légitimement dire que sur ce plan, l'humanité sortira, enfin, de sa préhistoire.

## Deux remarques en guise de conclusion

Terminons sur deux points qui feront peut-être figure d'évidences, mais sur lesquels on ne saurait trop insister.

Le premier a pour point de départ les résistances, voire les reculs, que doit affronter à chaque pas le combat féministe. Sous bien des aspects, la société capitaliste suscite elle-même continuellement des obstacles à cet idéal qu'elle nourrit par ailleurs. Ce rôle ambivalent du capitalisme a conduit nombre de gens à se demander si l'émancipation des femmes était concevable dans le cadre de cette société, et si elle pouvait faire l'économie d'une plus large révolution sociale – en répondant souvent par la négative. Sans entrer dans ce débat compliqué, il n'est pas illégitime de trancher le nœud gordien en considérant que la question est en partie mal posée. Si toutes les oppressions méritent qu'on lutte pour leur disparition, et dans la mesure où ces luttes ne sont nullement contradictoires, bien au contraire, la question de savoir si l'on peut imaginer qu'on puisse mettre fin à l'oppression des femmes sans mettre fin à toutes les autres oppressions est en partie dénuée de portée pratique.

La seconde remarque part du fait que l'anthropologie sociale, tout au moins si on la regarde sous un certain angle, apporte de la profondeur et du recul aux perspectives féministes – une idée que ce texte s'est efforcé de défendre. Elle ne saurait évidemment régler les innombrables, et parfois difficiles, problèmes tactiques qui se posent au quotidien, qu'il s'agisse des formes d'organisation, des axes d'intervention, du choix des actions à mener. Elle livre, ou plus exactement elle conforte, une vérité fondamentale : si l'émancipation des femmes passe par la fin des genres et si, inversement, la sexuaction des tâches et des rôles sociaux a toujours été le terreau de la domination masculine, tout ce qui nous rapproche de la première doit être défendu, et tout ce qui milite pour la seconde doit être combattu. Toute loi, toute coutume, tout signe, tout marquage destiné à différencier socialement les hommes des femmes relève par essence du sexisme et s'oppose à l'idéal féministe. Encore une fois, cette généralité n'épuise pas les questions tactiques et n'est pas une formule magique dont la seule invocation résoudrait toutes les difficultés. Mais elle est une boussole qu'on ne peut jeter aux orties sans se perdre irrémédiablement.

## Notes

- 1 Pour un exposé détaillé, je renvoie à mon ouvrage : Darmangeat, 2012.
- 2 Pour une synthèse, voir Malinowski, 1913.
- 3 Voir en particulier les travaux d'Eleanor Leacock (1922-1987).
- 4 On pourrait éventuellement y ajouter la République monastique du Mont Athos en Grèce, qui est interdite aux femmes et, ainsi que le précise sa règle, « à toute créature femelle à l'exception des poules et des chattes ».

## Bibliographie

- BERNDT, R.M. et BERNDT, C.H., *The World of the First Australians*, Canberra : Aboriginal Studies Press, 1992 [1964].
- BIOCCA, E., *Yanoama, récit d'une femme brésilienne enlevée par les Indiens*, Paris : Plon, collection Terre Humaine, 1968 (1965).
- BRIDGES, L., *Uttermost Part of the Earth*, Londres : Hodder and Stoughton, 1948.
- Darmangeat, C., *Le communisme primitif n'est plus ce qu'il était*, Toulouse : Smolny, 2012, 2<sup>e</sup> édition.
- DESCOLA, P., Le jardin de Colibri. Procès de travail et catégorisations sexuelles chez les Achuar de l'Équateur, *L'Homme*, vol.23/1, 1983, p. 61-89.
- DOLE, G.E., The marriages of Pacho: a woman's life among the Amahuaca, in MATTHIASON, C. (éd.), *Many sisters*, Londres : Free Press, 1974, p. 12-13.
- ENGELS, F., *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Moscou : Éditions du progrès, 1980 [1884].
- GODELIER, M., *La production des grands hommes*, Paris : Flammarion, 2003 (1982).
- LANGNESS, L. L., Ritual, Power, and Male Dominance, *Ethos*, vol.2, n° 3, 1974, p.189-212.

- LINDENBAUM, S., A Wife is in the Hand of Man, in BROWN, P. et BUCHBINDER, G. (éds.), *Man and woman in the New Guinea Highlands*, Washington: American Anthropological Association, n° 8, 1976, p.54-62.
- LORRAIN, C., Cosmic Reproduction, Economics and Politics among the Kulina of Southwest Amazonia, *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, 2000, vol.6, n° 2, p.293-310.
- MALINOWSKI, B., *The Family Among the Australian Aborigines*, Londres: University of London Press, 1913.
- MEGGITT, M., Male-Female Relationships in the Highlands of Australian New Guinea, *American Anthropologist*, New Series, vol.66, n° 4, 1964, p.204-224.
- MURPHY, R., Social Structure and Sex Antagonism, *Journal of Anthropological Research*, vol.42, n° 3, 1986, p.407-416.
- REED, E., *Féminisme et Anthropologie*, Paris: Denoël-Gonthier, 1975.
- SALADIN D'ANGLURE, B., Mythe de la femme et pouvoir de l'homme chez les Inuit de l'Arctique central (Canada), *Anthropologie et sociétés*, vol.1, n° 3, 1977, p. 81-82.
- TESTART, A., 1986, *Essai sur la division du travail chez les chasseurs-cueilleurs*, Paris: EHESS, Cahiers de l'Homme.
- VILLOTTE, S. et KNÜSEL, C., 'I sing of arms and of a man...': medial epicondylitis and the sexual division of labour in prehistoric Europe, *Journal of Archaeological Science*, vol.43, 2014, p.168-174.

---

## Auteur·e·s

L'Université des Femmes a réalisé cette édition des *Pensées féministes* avec la collaboration de :

**Isabelle ALGRAIN** est docteure en Histoire, arts et archéologie et collaboratrice scientifique au Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine de l'Université libre de Bruxelles. Elle a notamment travaillé sur la question de la représentation et de la construction identitaire des femmes dans la Grèce antique. Après une carrière dans l'enseignement, elle a rejoint l'équipe de l'Université des Femmes où elle a coordonné l'organisation des séminaires internationaux d'études féministes et les publications qui s'y rapportent, ainsi que les projets en lien avec l'enseignement et l'éducation. Depuis octobre 2018, Isabelle Algrain est en charge des relations internationales de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique

**Chiara CALZOLAIO** est doctorante en anthropologie sociale et ethnologie à l'EHESS. Elle s'intéresse aux manifestations contemporaines de la violence au Mexique, notamment aux violences de genre et à celles liées à la criminalité organisée et à la lutte contre le narcotrafic, en conjuguant deux niveaux d'analyse : celui des expériences corporelles, subjectives et sociales de la violence et celui de sa problématisation publique et politique. Sur ces questions elle a notamment publié : « "Toi aussi, tu es venue pour les mortes ?" Figures de l'horreur et de la compassion autour de la violence à Ciudad Juárez », in Didier Fassin et Jean-Sébastien Eideliman (dir.), *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte, p.95-114, 2012 ; « Contre la violence. Fabriquer des « bons » citoyens à Ciudad Juárez (Mexique, XXI<sup>e</sup> siècle), *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 43, p.117-138, 2016 ; et co-coordonné le n° 103-104 de la revue *Cultures & Conflits* sur les « Ethnographies politiques de la violence » (2016).

**Christophe DARMANGEAT** est maître de conférences à l'Université Denis Diderot et membre du laboratoire LADYSS, membre associé du SOPHIAPOL. Il est également l'auteur du blog «La Hutte des Classes. Le blog de Christophe Dermangeat. Anthropologie sociale, préhistoire et marxisme».

**Anne-Marie DEVREUX** est sociologue, directrice de recherche au CNRS à Paris. Spécialiste de la sociologie des rapports sociaux de sexe qu'elle a contribué à fonder, elle a élaboré un cadre conceptuel pour mener l'analyse de la domination des femmes par les hommes. Après des travaux épistémologiques (co-direction de *Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour*, La découverte, 2010, et direction de *Les sciences et le genre. Déjouer l'androcentrisme*, PUR, 2016), ses recherches portent aujourd'hui sur les pratiques masculines de résistance au changement social en faveur des femmes et, notamment, les réactions antiféministes et masculinistes.

**Sylvie DUBUC** est titulaire d'un doctorat en géographie humaine de l'Université Paris-Sorbonne. Ses recherches portent actuellement sur la famille et la maternité, l'ethnicité et la migration, la population et le développement, les préférences sexo-spécifiques, la sélection du sexe, la santé et les droits en matière de procréation, l'éthique et les politiques en Asie du Sud et en Europe. Sylvie coordonne actuellement un nouveau projet multidisciplinaire financé par ESRC sur la préférence des garçons et la sélection du sexe au Royaume-Uni, en collaboration avec des anthropologues sociaux de l'Université de Sussex (avec la co-professeuse Maya Unnithan, Global Studies), des éthiciens d'Oxford (ETHOX) et du Royaume-Uni.

**Patrick GOVERS** est anthropologue (Université Autonome de Barcelone), maître-assistant à l'École Supérieure d'Action Sociale (ESAS-Helmo) et coordinateur du master en ingénierie sociale et actions sociales, ainsi que maître assistant au Département Traduction et Interprétation à la Faculté de Lettres, Traduction et Communication (ULB). Patrick Govers est également membre de l'ONG du «Monde selon les femmes». Ses domaines de recherche sont le genre, les masculinités et la prostitution. Son travail de terrain (1995-1997) investiguait les relations entre les hommes et les femmes dans un quartier populaire d'Estelí, ville de 200 000 habitants au nord-est de Managua, Nicaragua.

**Christine GUIONNET** est maîtresse HDR en science politique, en poste à la faculté de Droit et Science politique de l'Université Rennes 1, rattachée à l'UMR ARENES. Ses travaux de recherche portent notamment sur la socio-histoire du politique, la thématique de « la politique autrement » et l'étude du mouvement Nuit Debout, les questions épistémologiques, la parité et le genre en général. Dans ce dernier domaine, elle est notamment co-rédactrice de l'ouvrage Achin C. *et alii*, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, 2007, étudiant les rapports de genre en politique en contexte d'introduction des dispositifs paritaires. Elle a également co-dirigé le livre *Boys don't cry!* (co-dir. avec D. Dulong et E. Neveu, PUR, 2012) consacré à l'analyse sociologique des coûts de la masculinité. Elle est enfin l'auteure d'un manuel de *Sociologie du genre* (avec E. Neveu, aux éditions A. Colin, 3<sup>e</sup> éd., 2014). Elle s'intéresse actuellement plus particulièrement aux rapports ordinaires au genre et au féminisme (*cf.* par exemple « Troubles dans le féminisme. Le web, support d'une zone grise entre féminisme et antiféminisme ordinaires », *Réseaux*, 201, 2017, p. 115-146).

**Valérie LOOTVOET** est graphiste (Saint-Luc) et journaliste (ULB) de formation, elle est également titulaire d'un DEA en sociologie (ULB, UCL, Saint-Louis). De 2002 à 2007, elle a travaillé comme chargée d'études chez Vie Féminine; elle a également été responsable de la cellule égalité des chances au Cabinet de la ministre de l'Égalité des chances (2008). Depuis 2008, elle est directrice de l'Université des Femmes. Ses publications et ses interventions comme experte portent surtout sur, de manière transversale, les rapports sociaux de sexe et, de manière thématique, sur le travail, la sécurité sociale et l'indépendance financière des femmes.

## Table des matières

- <i>Introduction</i> Isabelle ALGRAIN et Valérie LOOTVOET	5
<b>Les mutations du masculinisme et de l'antiféminisme</b>	
- <i>Misogynie, antiféminisme, masculinisme : quels nouveaux défis pour les études sur le genre ?</i> Christine GUIONNET	11
- <i>Du malaise masculin à l'« égalité-déjà-là » : la rhétorique masculiniste, rouage des rapports sociaux de sexe</i> Anne-Marie DEVREUX	37
<b>Le masculinisme : une rhétorique dangereuse pour les femmes</b>	
- <i>Les féminicides de Ciudad Juárez : reconnaissance institutionnelle, enjeux politiques et moraux de la prise en charge des victimes</i> Chiara CALZOLAIO	53
- <i>Préférence pour les garçons et sélection prénatale : causes, implications et féminisme</i> Sylvie DUBUC	71
<b>Le féminisme : une lutte toujours nécessaire</b>	
- <i>L'émancipation masculine est-elle soluble dans le féminisme ?</i> Patrick GOVERS	87
- <i>Comment l'anthropologie sociale éclaire la perspective féministe</i> Christophe DARMANGEAT	99
- <i>Auteur·e·s</i>	121
- <i>Remerciements</i>	127

## REMERCIEMENTS

L'Université des Femmes remercie les pouvoirs subsidants pour l'aide apportée à la présente recherche :

- Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique; Ministre de l'Enseignement supérieur de la recherche et des médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Isabelle Simonis, Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale de la Jeunesse, des Droits des Femmes et de l'Égalité des Chances
- Bianca Debaets, Direction Égalité des Chances régionale, Service public régional de Bruxelles
- L'Échevinat du Logement, du Patrimoine public et de l'Égalité des Chances



VILLE DE **BRUXELLES**  
STAD **BRUSSEL**  
CITY OF **BRUSSELS**



Achévé d'imprimer en octobre 2019  
Impression : Albe De Coker nv  
Industrieterrein Polderstad  
Boombekelaan 12  
BE-2660 Antwerpen (Hoboken)

Édité par l'Université des Femmes  
Rue du Méridien, 10  
1210 Bruxelles